

Nouvelles Annales Prince de Ligne

Tome XIX



A.S.B.L.

**Groupe d'Études Lignistes
Bruxelles**

*Nouvelles Annales
Prince de Ligne*

Nouvelles Annales Prince de Ligne

Tome XIX



A.S.B.L.

**Groupe d'Études Lignistes
Bruxelles**

Rédaction

Directeur : Professeur Daniel Acke
dacke@vub.ac.be
Avenue de Versailles 84, B-1120 Bruxelles
Belgique

Les *Nouvelles Annales Prince de Ligne*, publiées sous le haut patronage de S.A. le Prince de Ligne, sont l'organe du *Groupe d'Études Lignistes* composé comme suit :

S.A. la Princesse Anne de Ligne
Prof. Daniel Acke
Prof. Claude Bruneel
Prof. Bruno Colson
Prof. Manuel Couvreur
Mme Marianne Delvaux
Prof. Basil Guy
Prof. Roland Mortier
M. Pierre Mouriau de Meulenacker
Prof. Raymond Trousson
Prof. Valérie van Crugten-André
Prof. Jeroom Vercruysse

Site Internet : <http://www.princechjdeligne.be>

Tomes I à XIII : Éts. Hayez s.a.,
Rue F. Brunfaut 19, B-1080 Bruxelles
Belgique

Tomes XIV à XVII : Groupe d'Études Lignistes
Rue É. Claus 12, B-1000 Bruxelles
Belgique

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Sommaire

EDITORIAL	7
BRAM VAN OOSTVELDT ET STIJN BUSSELS, Échoué sur les rivages du présent. <i>La Modernité</i> et la <i>Lettre de Parthenizza</i> du prince de Ligne	11
ALEXANDRE STROEV, le prince de Ligne au siège d'Otchakov en 1788 : deux lettres inédites	43
VALERIA MANFRÈ, Sicile : l'architecture militaire pendant la vice-royauté de Claude Lamoral, prince de Ligne (1670-1674)	59
ANNEXES ARTICLE VALERIA MANFRÈ	105
CLAUDE BRUNEEL, l'accès aux métiers du livre à Bruxelles en 1784	145

EDITORIAL

Le présent numéro des *Nouvelles Annales Prince de Ligne* concerne un large domaine de sujets, incluant non seulement des articles sur Charles-Joseph de Ligne et son œuvre, mais aussi sur sa famille et sur les Pays-Bas autrichiens. Il témoigne en particulier des avancées effectuées dans la recherche autour de Ligne ces deux dernières décennies.

Le premier article porte sur l'interprétation à donner aux textes de Charles-Joseph de Ligne et à sa situation dans l'histoire. La nouvelle lecture que proposent Bram van Oostveldt et Stijn Bussels de la fameuse *Lettre de Partheniza* du prince met bien en évidence la situation charnière de ce dernier au sein de l'époque moderne : s'il mérite assurément son titre bien connu d'incarnation de l'esprit du dix-huitième siècle, il est en même temps proche du romantisme dans la mesure où il se livre au constat mélancolique de la disparition de la culture aristocratique des Lumières. La *Lettre* vaut comme un témoignage intéressant de la modernité envisagée comme sentiment de la perte, lequel trouve un prolongement esthétique à travers la poétique des ruines marquée par la polarité entre Orient et Occident. Sur ce plan, van Oostveldt et Bussels soulignent l'affinité de Ligne avec des écrivains comme Diderot, Volney et Goethe.

La contribution d'Alexandre Stroeve nous plonge au cœur de l'atelier de l'écrivain. Elle concerne la correspondance de Ligne, réputée être un des aspects les plus complexes de l'entreprise de l'édition critique de ses œuvres. Il y est question plus particulièrement de la correspondance russe du prince en cours de publication aux éditions Honoré Champion. Le commentaire à propos de deux lettres inédites permet à nouveau de se rendre compte de la pratique courante du prince consistant à réécrire des lettres pour la publication, transformant ainsi des missives authentiques en mémoires épistolaires.

L'on connaît la passion que Charles-Joseph réservait aux affaires militaires. La contribution de Valeria Manfrè remonte dans le temps pour s'attacher à des préoccupations semblables de la part d'un ancêtre du prince, Claude Lamoral, III^{ème} prince de Ligne (1618-1679), qui occupa un temps la charge de vice-roi de Sicile. Elle éclaire tout l'intérêt qu'il prit aux renforcements des fortifications de l'île afin de contrer les incursions turques et autres. Il s'agit d'une contribution sur l'histoire militaire qui prouve la situation stratégique qu'occupait à cette époque la Sicile dans la Méditerranée.

Enfin, l'article de Claude Bruneel nous ramène aux Pays-Bas autrichiens et met en lumière, au-delà de l'affaire précise du libraire Jean-Charles Laurent, le débat concernant les métiers du livre mais aussi des corporations professionnelles en général.

Dans le futur, nous souhaitons développer encore davantage cette diversité de sujets en ouvrant plus largement la revue aux Pays-Bas autrichiens, voire aux Lumières en général.

Daniel Acke

BRAM VAN OOSTVELDT & STIJN BUSSELS

ÉCHOUÉ SUR LES RIVAGES DU PRÉSENT¹

*La Modernité et la Lettre de Parthenizza
du Prince de Ligne*

La *Lettre de Parthenizza*, publiée en 1801, est considérée comme un élément clé de l'œuvre de Charles Joseph de Ligne (1753-1814). Ce prince du Saint Empire romain, né à Bruxelles, était à la fois écrivain, militaire, amateur de jardins et, par-dessus tout, l'une des figures les plus cosmopolites de la fin du XVIII^{ème} siècle². Dans sa lettre, Ligne associe l'esprit de salon, typique du XVIII^{ème} siècle, à une introspection sentimentale naissante accompagnée d'un état d'esprit mélancolique qui annonce la conception romantique et moderne de l'histoire en tant que perte. C'est précisément ce statut de la *Lettre de Parthenizza* en tant que témoignage littéraire du passage à la modernité, qui constituera le thème central de la lecture que nous en proposerons. Nous analyserons dans quelle mesure la modernité peut être considérée comme l'expérience traumatisante d'une perte, qui est apparue après

¹ Ce texte a été traduit par Bart Defrancq, chargé de cours à la Haute École de Gand.

² Pour une biographie récente sur Charles Joseph de Ligne, voir Philip Mansel, *Prince of Europe. The Life of Charles Joseph de Ligne* London, Phoenix Paperback, 2005. La *Lettre de Parthenizza* et la place qu'elle occupe dans l'œuvre de Charles Joseph de Ligne sont décrites par Jean Pierre Guicciardi, «Préface», in Charles Joseph de Ligne, *Lettres à la marquise de Coigny*, Paris, Les Editions Desjonquières, 1986, p. 7-30.

la Révolution française et a engendré une aliénation entre le sujet, d'une part, et la nature, l'histoire et la société, de l'autre³. Si une telle analyse est correcte, il convient de se demander quelles sont les figures, métaphores et images mises en œuvre pour évoquer ce sentiment de perte. La mise en réseau de la *Lettre de Parthenizza* avec des textes contemporains nous permettra de répondre à cette question. Les textes en question sont *Über naïve und sentimentalische Dichtung* de Schiller (1795), *Le salon de 1767* de Diderot, *Les ruines, ou méditations sur les révolutions des empires* de Volney (1791), *Le dernier homme* de Cousin de Grainville (1805) et le discours émergent de l'orientalisme moderne, tel que mis au jour par Edward Said. Nous soutiendrons que, compte tenu de ce réseau de textes, le statut généralement reconnu à Ligne, à savoir celui d'un écrivain typique du XVIII^{ème} connu pour ses aphorismes et son sens de l'humour est à nuancer. En tant que témoin privilégié de la période révolutionnaire et napoléonienne, Ligne peut aussi être envisagé comme un auteur pleurant la disparition de la culture aristocratique du XVIII^{ème} et ce dans des termes qui trahissent une affinité profonde avec la génération des Romantiques.

3 Il convient entre autres de citer Peter Fritzsche, *Stranded in the Present. Modern Time and the Melancholy of History*, Cambridge Mass.-London, Harvard University Press, 2004. Frank Ankersmit, *The Sublime Historical Experience*, Stanford, Stanford University Press, 2005. Reinhart Koselleck, *Futures Past. On the Semantics of Historical Time*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985. Les caractéristiques romantiques de cette mélancolie de l'histoire sont décrites dans Rüdiger Safranski, *Romantik. Eine deutsche Affäre*, München, Carl Hanser Verlag, 2007.

La Lettre de Parthenizza et la modernité conçue comme une perte

La *Lettre de Parthenizza* est la cinquième d'une série de neuf lettres que Ligne envoya à la Marquise de Coigny pendant son séjour en Crimée au printemps et début d'été 1787. Ligne s'y trouvait en compagnie de Catherine la Grande et Joseph II célébrant la conquête récente de la Crimée sur les Turcs en 1783⁴. Les services que Ligne avait rendus à Catherine et la profonde amitié qui les liait lui avaient valu d'être récompensé par le don d'un immense domaine à Parthenizza surplombant la Mer Noire, y compris les cinquante-six familles tatares qui y vivaient. Le 4 juin 1787, s'étant dérobé aux fastes entourant la conquête de la Crimée, Ligne arriva à Parthenizza et tomba sur le coup sous le charme du paysage qui s'offrait à lui. Les descriptions qu'il en offre reposent sur l'exploitation extensive du répertoire pittoresque enrichissant le paysage d'une série de caractéristiques affectives qui suscitent chez le spectateur rêveries et introspections⁵. C'est par

4 À propos de la conquête de la Crimée par les Russes, voir A.W. Fischer, *The Russian Annexation of the Crimea*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970 et Daniel Brower, Edward J. Lazzarini (éd.), *Russia's Orient. Imperial Borderlands and Peoples 1700-1917*, Bloomington, Indiana University Press, 1997. Au sujet du voyage du prince de Ligne en Crimée, voir P. Mansel, *Prince*, p. 123-147 et Hans Joachim Lope, «Charles Joseph de Ligne et la Mer Noire», *Nouvelles Annales Prince de Ligne*, VIII, 1994, p. 143-167.

5 Bram van Oostveldt, 'Ut pictura hortus/ ut theatrum hortus: Theatricality and French Picturesque Garden Theory (1771-1795)', *Art History*, 33-2, 2010, 166-179. Pour un aperçu de la théorie du jardin pittoresque, voir Sophie Le Ménahèze ; *L'invention du jardin romantique en France 1761-1808*, Neuilly-sur-Seine : Editions Spiralithe, 2001. John Dixon Hunt, *Gardens and the Picturesque. Studies in the History of Landscape Architecture*, Cambridge Mass., MIT-Press, 1994. John Dixon Hunt, *The Picturesque Garden in Europe*, London and New York, Thames and Hudson, 2002, p. 16-20. À propos de la contribution

exemple le cas quand, assis sur un tapis turc et regardant les rives de la Mer Noire au coucher du soleil, Ligne plonge soudain dans un état mélancolique et introspectif et porte jugement sur son existence :

Je me sens un nouvel être. (...) Je me demande où je suis, et par quel hasard je m'y trouve. Cela me donne occasion de rentrer en moi-même et, sans m'en douter, je fais une récapitulation de toutes les inconséquences de ma vie. (...) Je me demande pourquoi, n'aimant ni la gêne, ni les honneurs, ni l'argent, ni les faveurs ; étant tout ce qu'il faut pour n'en faire aucun cas, j'avais passé ma vie à la cour dans tous les pays de l'Europe.⁶

Cet accès de mélancolie fait partie d'un mouvement plus général de prise de distance du soi par rapport à la société. La rêverie en question sert donc également d'exemple négatif du topos ancien du *theatrum mundi*, consistant à contraster la théâtralité de la cour et de la ville avec l'honnêteté, la simplicité et le naturel de la vie champêtre⁷.

Ce qui importe plus pour notre propos, c'est que les réflexions mélancoliques que Ligne consigne dans ses lettres transcendent à plusieurs endroits les domaines existentiel et

du prince de Ligne au répertoire pittoresque, voir Basil Guy, « Introduction », dans Charles Joseph de Ligne, *Coup d'œil sur Beloëil and a Great Number of European Gardens*, Basil Guy (éd.), Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1991, p. 1-66.

6 Charles Joseph de Ligne ; (Éd. Jean Pierre Guicciardi) ; *Lettres à la marquise de Coigny*, Paris : Les Éditions Desjonquères, 1986, p. 58-59.

7 B. van Oostveldt, art. cit., p. 170-171.

moral pour se transformer en l'expression d'une perception déterminée de l'histoire qui vit le jour lors de la Révolution française. Cette perception s'enracine dans le sentiment d'une rupture soudaine et fondamentale entre le passé et le présent, entraînant une solution de continuité au niveau de l'histoire. Comme le soutient Peter Fritzsche, celle-ci se convertit alors en une figure appropriée et saisissante permettant d'exprimer des sentiments de perte, d'aliénation et d'étrangeté :

Vers 1800, dans les décennies avant et après la Révolution française, un nouveau développement se fait jour : la perception d'une répétition incessante du renouveau, privant le passé de son rôle de guide fiable pour l'avenir, tel qu'il avait toujours été présenté dans la description des événements et des personnages historiques depuis la Renaissance. [...] Le passé était de plus en plus conçu comme révolu, perdu, voire étrange et mystérieux, toujours lointain, bien que partiellement accessible.⁸

Les événements colossaux et catastrophiques de la Révolution et la rupture de la continuité sociale qu'ils engendrèrent débouchèrent sur un sentiment de coupure entre le passé et le présent. Même si la définition de la modernité est loin de faire l'unanimité parmi les chercheurs, ce rapport particulier au temps et à l'histoire est avancé par nombre d'entre eux comme l'une de ses propriétés définitives. D'après Reinhart Koselleck, la Révolution fut immédiatement perçue comme le début d'un avenir nouveau et complètement différent, dans lequel l'écart entre les espaces du vécu et les horizons des

8 P. Fritzsche, *Stranded*, p. 5. Traduction de Bart Defrancq.

attentes se creusait sans cesse davantage⁹. Or, la modernité ne se définit pas uniquement comme un procès de changement et de transformation continus. Comme le soutient Neville Morley, la variabilité interne de la modernité est marquée avant tout par son rapport dialectique à un passé invariable : elle repose sur une représentation implicite du passé comme atemporel et stable¹⁰.

Ce sont précisément cette mise en contraste de la stabilité du passé et de l'instabilité du présent et la solution de continuité entre les deux qui est déterminant pour le sujet moderne. En raison de cette rupture entre le passé, le présent et l'avenir, l'être moderne n'apparaît pas seulement coupé des coutumes et traditions anciennes. Le rythme auquel interviennent ces transformations menace de l'aliéner aussi de la société moderne¹¹. Ce sentiment d'aliénation vis-à-vis à la fois de la société ancienne et de la société moderne engendre un mouvement affectif que Peter Fritzsche a décrit comme nostalgique et mélancolique. S'alimentant d'une prise de conscience douloureuse que le passé est irrémédiablement révolu, la nostalgie et la mélancolie constituent des figures particulièrement appropriées pour décrire ce sentiment général d'aliénation aux temps de la Révolution et de l'Empire.

9 Reinhart Koselleck, *Futures Past. On the Semantics of Historical Time*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 275-276.

10 Neville Morley, *Antiquity and Modernity*, Oxford, Wiley Blackwell, 2009, p. 13-15

11 Voir R. Safranski, *Romantik.*, p. 42-46.

La lecture d'auteurs émigrés, qu'ils soient révolutionnaires ou contre-révolutionnaires, révèle à quel point l'histoire devint une expérience partagée et presque physique « offrant à l'imaginaire un terreau, fertilisé par la perception et la visibilité de la perte, pour cultiver leur subjectivité »¹². C'est exactement la construction de cette subjectivité particulière qui anime la *Lettre de Parthenizza*.

Bien qu'écrite en 1787, la *Lettre* ne sera publiée qu'en 1801. Son existence restera largement ignorée jusqu'au moment où, en 1809, Madame de Staël proposa une édition révisée d'une anthologie des écrits du prince de Ligne. La *Lettre de Parthenizza* et les autres lettres écrites à la marquise de Coigny¹³ en faisaient partie. Vers cette époque, Ligne s'était construit une identité puisant dans le répertoire de l'émigré incarnant cette perte irréversible. Suite à l'annexion des Pays-Bas autrichiens en 1795, Ligne avait été forcé d'abandonner sa propriété à Beloeil pour se réfugier à Vienne. Sa demeure située sur la Mülkerbastei se transforma rapidement en un lieu de rencontre pour la noblesse française émigrée. À leurs yeux et à ceux de nombreux autres visiteurs, ce lieu était une réminiscence des salons de trente ans auparavant. Le ton de la conversation, la galanterie ambiante et, en parti-

12 P. Fritzsche, *Strande.*, p. 8, traduction de Bart Defrancq. Voir aussi F. Ankersmit, *The Sublime.*, p. 326-328.

13 P. Mansel, *Prince*, p. 264-269. Voir aussi Félicien Leuridant, *Le prince de Ligne, Mme de Staël et Caroline Murray*, Bruxelles, s.n., 1920, p. 11-13. John Isbell, « Les premiers succès littéraires du prince de Ligne dans la presse britannique en 1809 », *NAPL*, XI, 1997, p. 141-185.

culier, la présence de visiteurs réguliers tels que le marquis de Bonnay dont le visage maquillé de blanc lui valut le surnom de « Spectre de l'Ancien Régime », firent de l'hôtel de Ligne un *lieu de mémoire* de l'époque prérévolutionnaire¹⁴. Le sentiment qu'avaient les émigrés d'avoir échoué sur les rivages du présent et d'être devenus étrangers à la société était au cœur de l'ensemble des écrits postrévolutionnaires du prince de Ligne, ainsi que de ses révisions d'œuvres plus anciennes telles que la *Lettre de Parthenizza*.

La mise en scène de cette identité d'émigré est effectuée à travers une série de figures et de métaphores centrées sur les notions du mort vivant et de l'absolu étranger traduisant la perte irrémédiable causée par la Révolution. En 1797, par exemple, Ligne entame la rédaction de ses mémoires par les paroles « C'est un mort qui parle ». La *Lettre de Parthenizza*, de son côté, contient des allusions à l'avenir, que Ligne prévoit tumultueux et placé sous le signe de l'aliénation et d'un sentiment de perte, qui finiront par le transformer en un mort vivant. Il écrit que, dans des moments d'exaltation, il a le sentiment que l'avenir a envie de se dévoiler à lui. Il en tremble et prévoit une perte terrible qui finira par avoir raison de lui :

Mes larmes ne tarissent pas. Est-ce de pressentiment de quelque perte, sans cesse déchirante, à essayer, d'une partie de moi-même qui doit peut-être m'être enlevée un jour ? (...) Il me semble que l'avenir avait envie de se dévoiler à moi. De l'exaltation où je me

14 P. Mansel, *Prince*, p. 196-208 et Philip Mansel, « Le prince de Ligne et les émigrés », *NAPL*, X, 1996, p. 9-21.

trouvais il n'y a qu'un pas à l'enthousiasme, et de celui-ci à la divination et à l'art de rendre les oracles.¹⁵

Ligne renvoie par là au décès de son fils bien-aimé Charles, tué alors qu'il servait dans l'armée des Princes en 1792, une perte en effet dont Ligne ne se remettra jamais¹⁶. Dans ce contexte, les rivages de la Mer Noire avec leurs ruines antiques et leur imagerie orientale fonctionnent comme un palimpseste sur lequel les souvenirs de l'époque prérévolutionnaire sont violemment effacés par l'expérience dévastatrice de la Révolution. Pour Ligne, ainsi que pour de nombreux autres, l'expérience de la Révolution est enchevêtrée dans une narration historique présentant le rapport entre le passé et le présent sous le signe d'une discontinuité radicale et choquante. Contemplant avec étonnement les débris et les ruines de l'histoire tout en étant aspiré par un avenir inconnu et étranger, le sujet postrévolutionnaire et son expérience de la modernité peuvent être envisagés comme le premier exemple de ce que Walter Benjamin appelait une vision *catastrophique* de l'histoire¹⁷.

15 Charles Joseph de Ligne (1986), p. 68.

16 "Tout ce que j'ai le plus aimé, les deux tiers de moi-même, le plus parfait des êtres, me fut enlevé. ... Je vois toujours l'endroit où le Maréchal Lacy m'apprit que mon pauvre Charles n'existait plus. Je vois mon pauvre Charles lui-même m'apportant, tous les jours à la même heure, son heureux et bon visage sur le mien. ... C'était le 25 septembre 1792 un vendredi que j'appris cette affreuse nouvelle qui m'eût fait désirer la fin de mon existence, si une autre plus précieuse que la mienne, celle de ma parfaite Christine n'y était pas attachée." Charles Joseph de Ligne (éd. Jerom Verduyssen), *Fragments de l'histoire de ma vie*, Paris, Champion, 2000, I, p. 94. Voir aussi Georges Englebret, « La mort du prince Charles Antoine de Ligne », *NAPL*, IX, 1995, p. 193-206.

17 Comme l'Ange de l'histoire chez Benjamin, le sujet postrévolutionnaire semble vouloir

Sentimentalité et mélancolie comme symptômes affectifs de la perte : Schiller.

À la lumière de cette vision catastrophique de l'histoire, le paysage autour de Parthenizza peut être lu comme une métaphore d'un passé lointain, illustrant la fameuse citation de David Löwenthal qui affirmait que « le passé est un pays étranger »¹⁸. L'éloignement dans le temps dont Parthenizza témoigne est souligné par une esthétique du pittoresque. La perception de Parthenizza est exprimée par le biais d'une image qui fournit à Ligne un prétexte pour la présenter comme un lieu où passé et nature s'allient et sont idéalisés. En tant que telle, elle rappelle l'essai de Friedrich Schiller *Über naive und sentimentalische Dichtung* écrit en 1795¹⁹.

« s'attarder [*verweilen*, une référence au Faust de Goethe], ressusciter les morts et réparer ce qui a été brisé. Or, une tempête descend du Paradis » et pousse irrésistiblement l'Ange de l'histoire, qui a le visage tourné vers le passé, vers l'avenir. Walter Benjamin, *On the Concept of History*, www.marxists.org/reference/archive/benjamin/1940/history.htm. La vision catastrophique de l'histoire fait partie de la fameuse neuvième thèse de son ouvrage *On the Concept of History* (1940). Il y interprète l'Angelus Novus de Paul Klee comme l'Ange de l'histoire qui, le visage tourné vers le passé, contemple la catastrophe de l'histoire. Cf. aussi Howard Caygill, « Walter Benjamin's Concept of Cultural History », in David S. Ferris (éd.), *Cambridge Companion to Walter Benjamin*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 73-96.

18 David Löwenthal, *The Past is a Foreign Country*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

19 Si Ligne ne renvoie à aucun moment à la philosophie de Schiller, il est plus que probable qu'il connaissait ses œuvres. Il a en effet proposé sa propre version du *Don Carlos* de Schiller. Il se peut que les deux hommes se soient rencontrés au salon de Rahel Varnhagen à Berlin, qu'ils fréquentaient tous les deux. Voir Gabrielle Soares, « Les écarts d'un traducteur, Ligne et ses tragédies d'après *Don Carlos* de Schiller et *Saul* d'Alfieri », *NAPL*, XVI, 2002, p. 181-228. Cecil Roth, *The Jewish Contribution to Civilization*, New York-London, Harper & Brothers, 1940, p. 129.

L'idée centrale de *Über naive und sentimentalische Dichtung* concerne l'attitude du poète moderne envers la nature et le passé, qui est nécessairement une attitude sentimentale et mélancolique, dans la mesure où elle est basée sur la perception d'une perte et diffère par là radicalement de l'attitude classique envers la nature²⁰. Schiller affirme que la modernité se caractérise par le fait que « la nature (...) a disparu de l'humanité ». C'est une qualité qui ne peut être attribuée qu'au passé, représenté dans son cas par l'Antiquité grecque. Les Grecs, dit-il, « sont ce que nous étions » parce que :

[L]e Grec n'avait pas perdu la nature dans l'humanité ; il ne pouvait donc pas être surpris par celle-là en dehors de celle-ci et n'éprouvait aucun besoin pressant d'objets qui ramèneraient la nature à lui. Un avec lui-même et heureux dans l'expérience de son humanité, il dut s'arrêter à celle-ci comme son maximum et s'efforcer de faire converger tout le reste avec elle ; alors que nous, infidèles à nous-mêmes et malheureux dans l'expérience de notre humanité, n'avons pas d'autre ambition que de nous enfuir de celle-ci et de dérober à notre vue une forme aussi peu réussie. Le sentiment dont nous parlons ici n'est donc pas celui qu'éprouvaient les Anciens ; il est plutôt de la même espèce que celui que nous avons pour les Anciens. Eux se sentaient naturels ; nous sentons le naturel. (...) Nos sentiments devant la nature ressemblent aux sentiments des malades devant la santé²¹.

20 Voir Gillen D'Arcy Wood, *The Shock of the Real. Romanticism and Visual Culture, 1760-1860*, New York, Palgrave, 2001, p. 121-124.

21 Friedrich Schiller, « *Über naive und sentimentalische Dichtung* », dans Friedrich Schiller, *Sämtliche Werke*, Stuttgart, Fackelverlag, 1985, V, p. 401. Traduction de Bart Defrancq.

Nature et art classique ne font qu'un ici et sont qualifiés de naïfs. Cependant, Schiller perçoit cette naïveté, cette relation évidente entre la nature et la culture comme quelque chose de définitivement révolu et perdu. Elles sont remplacées par une approche sentimentale caractérisée par une aspiration à ce qui n'existe plus et a pu ne jamais exister. Le poète élégiaque moderne « cherche la nature, mais plutôt comme une idée et dans un état de perfection qu'elle n'a jamais atteint, ce qui ne l'empêche pas de la pleurer comme quelque chose qui a existé et s'est perdu »²². L'idéalisation de la nature et du passé proposée par le poète moderne doit aussi être envisagée comme la transcendance d'une perte particulière et personnelle et sa transformation en un sentiment plus universel de transition qui hante le sujet moderne²³. Ici aussi l'on peut voir comment la modernité est enchevêtrée avec la perception de la différence, de l'aliénation et de la discontinuité. Mais l'essentiel est que Schiller essaie de définir les symptômes affectifs de cette perception en termes de mélancolie et de nostalgie dépassant le niveau de l'anecdotique pour déboucher sur une quête sentimentale et idéaliste de la nature et du passé perdus à jamais.

Dans la *Lettre* du prince de Ligne, la sentimentalité évoquée par la contemplation de ce paysage de Crimée en particulier naît de l'imagination et de l'idéalisation du passé et de ce qui nous en sépare. Cela se trahit à deux niveaux.

22 F. Schiller, *Über*, p. 418. Traduction de Bart Defrancq.

23 *Ibidem*, p. 418.

Premièrement, l'introspection entreprise par Ligne et son état d'esprit mélancolique sont étroitement liés à sa réappropriation de la Parthenizza historique comme un lieu important de l'histoire antique. D'une part, il veut croire que Parthenizza était l'endroit où Ovide passa son exil²⁴, alors que cet endroit se trouve en réalité à environ 400 kilomètres de là, ou encore que Parthenizza coïncide avec la région où se situent les ruines antiques de la ville d'Eupatori, fondée par Mithridate. D'autre part, il va jusqu'à écrire au début de sa lettre que l'endroit où il écrit se situe au pied d'un rocher à proximité d'une colonne qui avait appartenu au temple de Diane où Iphigénie faillit immoler son frère Oreste :

[C]'est au pied du rocher où l'on voit encore une colonne, triste reste du temple de Diane, si fameux par le sacrifice d'Iphigénie ; c'est à la gauche du rocher d'où Thoas précipitait les étrangers (...) que j'écris ceci.

et plus loin :

[C]'est peut-être ici qu'Ovide écrivait : peut-être il était assis où je suis. Ses élégies sont de Pont ; voilà le Pont-Euxin. (...) c'est ce fameux cap Parthenion où il s'est passé tant de choses ; c'est ici que la mythologie exaltait l'imagination. (...) Veux-je un instant quitter la fable pour l'histoire? Je dé-

24 Notons que dans *Über naive und sentimentalische Dichtung*, Schiller décrit les *Tristia* qu'Ovide a composés durant son exil sur les rivages de la Mer Noire comme un exemple de grande poésie à ne pas suivre. Aussi touchante que soit cette poésie, son objet ne dépasse pas la tristesse personnelle d'Ovide, elle ne transforme pas la situation personnelle en un sentiment existentiel plus général de dépaysement. *Ibidem*, p. 417.

couvre Eupatori, fondée par Mithridate : je ramasse ici près, dans ce vieux Kherson, des débris de colonnes d'albâtre ; je rencontre des bouts d'aqueducs et des murs qui me présentent une enceinte aussi grande à la fois que Londres et Paris.²⁵

Par ce jeu sur la littérature classique, sur l'histoire, sur la mythologie, Ligne se réapproprie le passé de Parthenizza en le dotant d'un pédigrée imaginaire et idéalisé.

D'autre part, c'est parce que seules les ruines du passé subsistent que le passé idéalisé de Parthenizza peut évoquer un état de sentimentalité et de mélancolie. Parce qu'elles constituent une représentation incomplète et insondable d'une antiquité idéalisée, les ruines du temple de Diane et de la cité de Mithridate servent de catalyseur à l'expression de l'expérience de la modernité en tant qu'expérience existentielle de différence et d'aliénation. Pour Ligne, comme pour Schiller d'ailleurs, les images de ruines définissent le culte sentimental de l'Antiquité comme l'intériorisation d'une perte. Il écrit : « Mes réflexions, qui me mènent au ravage du temps, me ramènent à celui de mon cœur. Je trouve que rien d'ici-bas ne demeure dans une stagnation parfaite, et que dès qu'un empire, une puissance ne croissent plus, ils diminuent, de même que le jour qu'on n'aime pas davantage, on aime moins. »²⁶

²⁵ Charles Joseph de Ligne (1986), p. 57 et p. 63-64.

²⁶ *Ibid.*, p.66-67.

***Poétique et politique de ruines:
Diderot, Volney, de Grainville***

L'origine de la conception des ruines comme un paysage permettant de percevoir les mécanismes de l'histoire remonte à Diderot. Dans *Les salons* écrits lors des années 1760 et, surtout dans *Le salon de 1767*, Diderot élabore pour la première fois une *poétique des ruines* où la ruine devient un élément emblématique du passage du temps. Cette poétique est révélatrice pour les approches sentimentales de la nature et du passé adoptées par Schiller et Ligne. L'aspect important a trait à l'interprétation de la notion de ruine, que Diderot élargit de façon radicale : la ruine n'est plus le reflet du passé, mais s'oriente différemment et anticipe sur l'avenir. Comme l'affirme Roland Mortier, plutôt que d'évoquer des pensées sur ce qui était, les ruines suscitent des considérations sur ce qui adviendra ou, plutôt, sur ce qui bientôt ne sera plus²⁷. Quand il parle d'Hubert Robert dans le *Salon de 1767*, Diderot renvoie explicitement à cette conception de la ruine comme une anticipation de l'avenir. S'agissant de la toile *Ruine d'un arc de triomphe, et autres monuments*, dont Robert est l'auteur, il écrit :

« L'effet de ces compositions, bonnes ou mauvaises, c'est de vous laisser dans une douce mélancolie. Nous attachons nos regards sur les débris d'un arc de triomphe, d'un portique, d'une pyramide, d'un temple, d'un palais, et nous revenons sur nous-mêmes. Nous anticipons sur les ravages du temps, et notre

²⁷ Roland Mortier, *La poétique des ruines en France. Ses origines, ses variations de la Renaissance à Victor Hugo*, Genève, Droz, 1974, p. 93.

imagination disperse sur la terre les édifices mêmes que nous habitons. À l'instant, la solitude et le silence règnent autour de nous. Nous restons seuls de toute une génération qui n'est plus ; et voilà la première ligne de la poétique des ruines. »²⁸

Ligne s'inspire à plusieurs égards de la poétique de Diderot. Comme celles de Diderot, ses réflexions sur les ruines et sur la nature évoquent une introspection mélancolique qui caractérise aussi l'approche schillérienne de l'Antiquité et de la nature. Or, la poétique des ruines proposée par Diderot transcende et complique le culte sentimental schillérien qui se résume à une lamentation sur le passé débouchant sur une poétique du soi. Comme le double visage de Janus, tourné aussi vers l'avenir, la ruine chez Diderot ouvre la perspective d'un avenir fait de ruines uniquement et où l'homme languira seul. Nous avons déjà constaté que Ligne exploite cette combinaison de la ruine et de l'avenir qui alimente ce sentiment de malaise. Assis au bord de la Mer Noire, entouré des ruines d'un passé idéalisé, Ligne entre dans un état d'exaltation qui lui révèle un avenir catastrophique, où, comme le laissait présager Diderot, il serait le seul représentant survivant d'une nation éteinte.

En présentant la ruine comme une préfiguration de l'avenir, Diderot ne fournit pas uniquement une poétique des ruines. L'on pourrait dire qu'il prépare également la voie à une politisation de la ruine. Dans *Le salon de 1767*, par-

²⁸ Denis Diderot (éd. Laurent Versini) ; Œuvres *esthétiques*, Paris : Éd. Robert Affront, 1996, IV, p. 699.

lant de deux esquisses à l'huile de Hubert Robert, *Ruines* et *Autres ruines*, il écrit que les ruines de palais et d'obélisques lui parlent et « réveillera[en]t en moi l'horreur que je dois à un monstre qui se fait gloire d'avoir égorgé trois millions d'hommes [...] le palais me rappelle des tyrans, des dissolus, des fainéants, des esclaves ».²⁹

Or, le premier à convertir cette poétique des ruines en une véritable politique des ruines est Constantin de Volney³⁰. Dans ses *Ruines, ou méditations sur les révolutions des empires*, publié en 1791 et devenu vers 1800 l'un des plus grands succès de vente de l'industrie du livre, Volney décrit les ruines de Palmyre en Syrie en les présentant comme des illustrations impitoyables et sublimes de l'égalité et de la *liberté*. Les ruines solitaires, les tombeaux saints et les murs silencieux s'érigent en symboles de l'ire qui hante tous les régimes despotiques passés et à venir³¹.

²⁹ *Ibid.*, p.715 -716

³⁰ Pour de plus amples informations sur la vie et les idées de Volney, voir Jean Gaulmier, *Un grand témoin de la Révolution et de l'Empire: Volney*, Paris, Hachette, 1959.

³¹ “ Je vous salue, ruines solitaires, tombeaux saints, murs silencieux ! C'est vous que j'invoque ; c'est à vous que j'adresse ma prière. Oui ! Tandis que votre aspect repousse d'un secret effroi les regards du vulgaire, mon coeur trouve à vous contempler le charme de sentiments profonds et de hautes pensées. (...) C'est vous qui, lorsque la terre entière asservie se taisait devant les tyrans, proclamiez déjà les vérités qu'ils détestent, et qui, confondant la dépouille des rois à celle du dernier esclave, attestiez le saint dogme de l'égalité. C'est dans votre enceinte, qu' amant solitaire de la liberté, j'ai vu m'apparaître son génie, non tel que se le peint un vulgaire insensé, armé de torches et de poignards, mais sous l'aspect auguste de la justice, tenant en ses mains les balances sacrées où se pèsent les actions des mortels aux portes de l'éternité.” Constantin François Chasseboeuf, comte de Volney, *Les Ruines ou méditations sur les révolutions des empires*, Paris : Bossange Frères, 1822, p.

La politisation des ruines et leur réappropriation comme des symboles d'idées révolutionnaires sont monnaie courante à l'époque, comme en témoigne encore *Délices de la solitude* d'André-Joseph Canolle, publié en 1795³². Or, les ruines sont également mises à contribution pour exprimer des idées contre-révolutionnaires, comme par exemple dans *Le dernier homme* de Jean Baptiste Cousin de Grainville (1805). Dans cet ouvrage, Cousin de Grainville situera, lui aussi, la description du monde postrévolutionnaire, un monde détruit, vidé de toute existence humaine, dans le paysage des ruines de Palmyre³³. Il est généralement admis qu'il s'agit là du premier ouvrage dans lequel intervient le thème fantastique du Dernier Homme sur Terre. C'est l'histoire d'Omégare et de son épouse Sydérie, dernier couple vivant sur terre, qui s'entendent annoncer que l'enfant porté par Sydérie tuera ses parents et que ses descendants seront condamnés à vivre dans une société où les individus ne cesseront de s'entredévorer. Refusant de collaborer à un tel avenir, le couple se suicide. Les ruines de Palmyre constituent le point de départ des périples solitaires entrepris par Omégare dans ce monde ruiné et abandonné. Gagnant Paris, il rapporte que :

XXIII-XXIV. Voir aussi R. Mortier, *La poétique*, p.136-141.

32 R. Mortier, *La poétique*, p. 154-157.

33 Au sujet de Cousin de Grainville et *Le Dernier Homme* comme une interprétation contre-révolutionnaire de ruines, voir R. Mortier, *La poétique*, p. 159-162 et Katia Sainson, « Le régénérateur de la France: Literary Accounts of Napoleon's Regeneration: 1799-1805 », *Nineteenth-Century French Studies*, 30-1-2, 2001-2002, p. 9-25.

« Paris n'étoit plus : la Seine ne couloit point au milieu de ses murs ; ses jardins, ses temples, son Louvre ont disparu. D'un si grand nombre d'édifices qui couvroient son sein, il n'y reste pas une chétive cabane où puisse reposer un être vivant. Ce lieu n'est qu'un désert, un vaste champ de poussière, le séjour de la mort et du silence. (...) Sont-ce là les restes de cette ville superbe dont les moindres mouvements agitoient les deux Mondes ? Je n'y trouve pas une ruine, pas une seule pierre sur laquelle je puisse verser mes larmes. »³⁴

L'image mentale de la ruine comme lieu de deuil est certes présente ici, mais il est frappant de voir que l'histoire de Cousin de Grainville fait état de ruines disparues, comme si les ruines du Paris moderne ne méritaient pas d'être rappelées au souvenir du public. En lieu et place, l'on trouve l'image sublime du désert silencieux qu'est devenu Paris. Au milieu de cette étendue où règnent la mort et la solitude intolérable, un seul objet est resté en place : la statue de Napoléon contemplant les cendres fumantes de ce qui jadis constituait le centre de son empire.³⁵ Dans *Le dernier homme*, les ruines classiques de Palmyre déclenchent des fantasmes de destruction totale engendrée tout naturellement par l'impérialisme moderne naissant.

Ce mécanisme particulier qui évoque les ruines futures à partir de la contemplation de ruines classiques est égale-

34 Jean-Baptiste Cousin de Grainville (Éd. Charles Nodier), *Le dernier Homme*, Paris : Éd. Ferra-Deterville, 1811, II, p. 85.

35 *Ibid.*, p. 88.

ment présent dans l'œuvre du prince de Ligne. Aux yeux de celui-ci, les ruines d'Eupatoria et de Kherson à Parthenizza, leurs aqueducs, leurs murailles détruites et leurs colonnes fracassées, tout annonce l'avenir catastrophique de Paris et de Londres :

Ces deux villes [Paris et Londres] passeront comme celle-là. Il y avait les mêmes intrigues d'amour et de politique : chacun croyait y faire une grande sensation dans le monde ; et le nom des pays même, défigurés par celui de Tartarie et de Crimée, est tombé dans l'oubli : belle réflexion pour Messieurs les importants !³⁶

Cette poétique et cette politique des ruines, fondant l'évocation de la future destruction de Paris et de Londres sur les ruines classiques de Palmyre et de Parthenizza montrent à quel point l'approche sentimentale schillérienne de l'Antiquité en tant qu'état d'esprit affectif se prête également à l'expression d'un sentiment de perte enraciné dans l'expérience de la modernité elle-même. La ruine non seulement en vient à évoquer un monde qui n'est plus, mais elle se transforme en une image saisissante d'un monde où beaucoup se sentent dépaysés. En tant que telle, elle dépasse le *memento mori* pour devenir la scène où déambule la figure du 'mort vivant' souffrant de mélancolie historique.

Volney dans les *Ruines*, Cousin de Grainville dans *Le dernier homme* et Ligne dans sa *Lettre de Parthenizza* poussent tous les trois l'esthétique pittoresque du XVIII^{ème} et sa fas-

36 Charles Joseph de Ligne (1986), p. 64.

ination pour la ruine à leur paroxysme. Celle-ci ne fonctionne plus comme un symbole de la déchéance inévitable de la matière réaffirmant le cycle éternel et rassurant de la nature. Le concept de la ruine est réapproprié comme un vestige perturbant du passé qui hante le présent. En tant que telle, la ruine constitue une image saisissante de ce que François Hartog a appelé un nouveau régime d'historicité dans lequel la continuité entre le passé, le présent et l'avenir est rompue de façon radicale³⁷. En 1835, Alexis de Tocqueville, tentant de comprendre le caractère fondamentalement moderne de l'ère révolutionnaire, exploite cet aspect ruinesque du présent. Il termine *De la démocratie en Amérique* par ces quelques paroles : « Le passé n'éclairant plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres »³⁸. Entourée de ces ténèbres engendrées par la rupture entre la modernité et le passé, la ruine fonctionne comme un signe ambigu, voire pervers du refoulement caractérisant la modernité. Signe pervers, parce que les pratiques archéologiques et muséologiques au XIX^{ème} siècle consistaient à exploiter et à chérir les ruines comme les témoins silencieux d'un passé irrémédiablement révolu. Or, dans leur silence, elles se transformaient en métonymies

37 François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, Le Seuil, 2003, et plus particulièrement le chapitre 3 'Chateaubriand : entre l'ancien et le nouveau régime d'historicité', p. 77-107.

38 'Quoique la révolution qui s'opère dans l'état social, les lois, les idées, les sentiments des hommes, soit bien loin d'être terminée, déjà on ne saurait comparer ses œuvres avec rien de ce qui s'est vu précédemment dans le monde. Je remonte de siècle en siècle jusqu'à l'Antiquité la plus reculée : je n'aperçois rien qui ressemble à ce qui est sous mes yeux. Le passé n'éclairant plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres.' Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion, 1981, p. 399.

de ce passé, le rendant douloureusement 'présent' et évoquant chez le spectateur une aspiration qui, comme l'écrivait Schiller, « ressemble aux sentiments des malades devant la santé »³⁹. Dans son *Sublime Historical Experience* (2005), Frank Ankersmit analyse cette perception d'un passé perdu et cette confrontation constante avec le vide que cette perte a laissé comme une expérience historique traumatisante. Ce traumatisme engendre une douleur prométhéenne, la douleur récurrente d'une civilisation qui « est constamment consciente des idylles sociales des 'mondes perdus' qu'elle a été obligée de céder au cours de son histoire et ne récupérera jamais, quelle que soit l'intensité de l'aspiration nostalgique pour ces paradis perdus »⁴⁰.

Ce temps qui désoriente

Il est frappant de constater que la mélancolie de l'histoire évoquée par la ruine antique est aussi marquée géographiquement. Dans les ouvrages de Volney, de Cousin de Grainville et du prince de Ligne, la ruine antique évocatrice d'un sentiment de perte est toujours située dans et en même temps mise en contraste avec l'Orient. Cette mise en contraste révèle une différence entre Orient et Occident qui est constitutive de l'orientalisme moderne. Dans son analyse de l'orientalisme

39 F. Schiller, *Über*, p. 401. A propos du concept de la présence dans l'historiographie, voir Eelco Runia, « Presence », *History and Theory. Studies in the Philosophy of History*, 45-1, 2006, p. 1-29. Dans cette contribution, il met en question le représentationalisme comme tendance prédominante dans l'historiographie actuelle, se souciant peu des façons dont l'histoire peut être pensée en termes de présence et d'expérience.

40 F. Ankersmit, *The Sublime*, p. 325, traduit par Bart Defrancq.

moderne, qu'il définit comme un « style de pensée fondé sur une distinction ontologique et épistémologique entre 'l'Orient' et (...) l'Occident' »⁴¹, Edward Said démontre comment l'orientalisme fonctionne comme un complexe de stratégies permettant au monde occidental de gérer, de restructurer et aussi de dominer le monde oriental. Pour arriver à ces fins, l'orientalisme doit transformer l'Orient dans un objet de connaissance détaché du sujet connaissant occidental. « L'Orient », dit Said, « est observé (...) ; l'Européen dont la sensibilité visite l'Orient en touriste, est un observateur, jamais impliqué, toujours détaché, toujours prêt pour de nouveaux exemples de ce que la *Description de l'Égypte* appelait de bizarres jouissances. L'Orient devient un tableau vivant du bizarre »⁴². Ce que Said n'accentue pas, c'est à quel point l'orientalisme du XIX^{ème} est aussi marqué par l'expérience typiquement occidentale du temps et de l'histoire. L'un des traits définitoires de l'Orient comme tableau vivant du bizarre est précisément le fait qu'il appartient au passé. C'est en *Orient que le sujet occidental en proie à la mélancolie historique cherche la continuité perdue entre le passé et le présent*. Dans ce sens, l'Orient est le lieu de la pré-modernité, un endroit fascinant permettant au visiteur de pénétrer, d'étudier et peut-être de vivre ce passé intact. Nous devrions donc peut-être inverser l'expression de David Löwenthal et parler du pays étranger comme passé.

41 Edward Said (trad. C. Malamoud), *Orientalisme*, Paris, Le Seuil, 1980, p. 15.

42 *Ibidem*, p. 123.

Dans son *Divan occidental-oriental* (1814), inspiré par les Muallakat préislamiques et les poèmes du Persan Hafiz, Goethe avance clairement cette conception de l'Orient comme un passé resté non affecté par la modernité. Le premier poème du recueil *Hégire* annonce la couleur : « [l]e nord et l'ouest et le sud volent en éclats / les trônes se brisent, les royaumes tremblent : / sauve-toi, va dans le pur orient / respirer l'air des patriarches »⁴³. L'Orient conçu comme un paysage mental constituait un topos dans le romantisme allemand bien avant Goethe. En 1799, par exemple, Friedrich Schlegel affirma dans son *Rede über die Mythologie (Discours sur la mythologie)* que c'est en Orient que l'on doit chercher ce qu'il y a de plus romantique. L'Orient devient ainsi l'expression de la quête de nouvelles origines, dépassant le monde méditerranéen de l'Antiquité gréco-latine et atteignant son apogée avec des études comme *Über die Sprache und Weisheit der Indier* (1808) de Schlegel ou *Mythengeschichte der asiatischen Welt* (1810)⁴⁴ de Joseph Görres.

Cette réappropriation de l'Orient comme un espace où le passé peut être vécu est un processus graduel. Au tournant du siècle, l'Orient est toujours modelé d'après les conceptions du XVIII^{ème} sur le Moyen-Orient. Dans *Les lettres persanes* (1721) et *De l'esprit des lois* (1748) de Montesquieu, l'Orient est défini comme l'aire naturelle du despotisme, alors que

43 Johann Wolfgang von Goethe, *Divan oriental-occidental*, traduit par J. Porchat (1868) sur http://fr.wikisource.org/wiki/Moganni_nameh_-_Le_Livre_du_chanteur.

44 Voir R. Safranski, *Romantik.*, p. 155-158.

Diderot le décrit comme un lieu érotisé ployant sous la décadence sexuelle. Et c'est précisément de ce topos du lieu érotisé typique du XVIII^{ème} que Ligne use dans l'introduction à sa propre relation de l'Orient. Dans la lettre qui précède la *Lettre de Parthenizza*, il relate son arrivée à Bathchersaraï comme un conte des *Mille et une nuits*. Dès le début, il rapporte qu'il est sexuellement excité quand il passe la nuit dans le sérail abandonné du dernier khan de Crimée⁴⁵.

Cette vision de l'Orient comme un lieu érotisé continuera certes à hanter le siècle suivant ; or, l'on observe aussi chez Ligne la réappropriation de l'Orient comme un lieu du passé, non affecté par la modernité. Alors qu'il se promène dans le palais du dernier khan ou traverse les paysages orientaux jalonnés de déserts et de villages asiatiques, il note : « je ne sais plus où je suis, ni dans quel siècle je suis »⁴⁶. Dans la *Lettre de Parthenizza*, la conception de l'Orient comme une époque différente est construite autour de l'opposition entre la vie et la mort. La mort est dans les vestiges de l'Antiquité : les ruines, les aqueducs, les références littéraires, historiques et mythologiques qui lui permettent d'idéaliser Parthenizza. Ce sont là les attributs de l'Occident, les métaphores d'une rupture soudaine et violente constitutive, de par son expérience discontinuée du temps et de l'histoire, du sujet moderne occidental.

45 Charles Joseph de Ligne (1986), p. 49.

46 *Ibid.*, p. 50.

Or, la mort est présente aussi grâce à un autre symbole : le cimetière islamique que Ligne aperçoit dans le paysage et qu'il admire pour sa simplicité⁴⁷. Dans ce cas, la mort ne perturbe pas, elle pousse à la réflexion. Dans ce cimetière, elle ne symbolise pas tant la rupture, mais plutôt la transgression, un espace liminal qui réintègre la mort et la vie à la temporalité éternelle et cyclique de la nature. En tant que telle, elle fonctionne comme une tentative nostalgique de guérir l'expérience traumatisante de l'histoire. Cette symbiose entre la vie et la mort s'observe lorsque Ligne fait précéder à l'image du cimetière celle d'un groupe d'hommes indolents à l'apparence orientale, assis sur les toits de leurs maisons, contemplant le paysage et le cimetière en fumant une pipe. Ce cliché de sagesse et de résignation orientales apparaîtra une deuxième fois dans le texte, immédiatement après la description de la vision apocalyptique dans laquelle Ligne voit les futurs Paris et Londres réduits à l'état de ruines. Assis sur leurs toits, les hommes semblent imperturbables devant cette vision. Ils la regardent comme s'il s'agissait d'un spectacle auquel ils ne participent pas :

« Et en me tournant, j'approuve la paresse de mes musulmans, assis les bras et les pieds croisés, sur leurs toits, d'où ils

47 "J'aperçois derrière moi, au travers des feuillages, les habitations en amphithéâtre de mes espèces de sauvages fumant sur leurs toits plats, qui leur servent de salon de compagnie ; j'aperçois leur cimetière qui, par l'emplacement que choisissent toujours les musulmans donne une idée des Champs-Élysées. Celui-ci est au bord du ruisseau dont j'ai parlé ; mais à l'endroit où les cailloux arrêtent le plus sa course, il s'élargit un peu à mi-côté, et coule paisiblement au milieu des arbres fruitiers, qui prêtent aux morts une ombre hospitalière. Leur tranquille séjour est marqué par des pierres couronnées de turbans, dont quelques-uns sont dorés, et des espèces d'urnes cinéraires de marbre, mais grossièrement construites." Charles Joseph de Ligne (1986), p. 57-58.

découvrent tant de régions de la folie. Je trouve parmi eux un Albanais qui sait un peu l'Italien. Je lui dis de demander s'ils sont heureux, ou si je puis leur être utile, et s'ils savent que l'Impératrice me les a donnés. Ils me font dire qu'ils savent, en général, qu'on les a partagés, et qu'ils ne comprennent pas trop ce que cela veut dire ; qu'ils sont heureux jusqu'à présent, que s'ils cessent de l'être ils s'embarqueront sur les deux navires qu'ils ont construits eux-mêmes, et qu'ils se réfugieront chez les Turcs, dans la Roumanie. »⁴⁸

Ligne présente le sujet oriental comme quelqu'un qui n'est pas affecté par l'histoire. Et si l'histoire devait l'affecter, il pourrait toujours, d'après ce qui est dit, aller se réfugier au sein d'une société où la continuité entre le passé et le présent n'est pas (encore) menacée. Le sujet occidental, par contre, revit, à travers le paysage de Parthenizza, une expérience historique traumatisante. Le sujet oriental n'a prétendument pas la moindre affinité avec cette 'douleur prométhéenne' et ne voit le paysage que comme une illustration du cycle éternel de la nature. Nous voyons là poindre la mythologie du XIX^{ème} autour de l'éternel Orient qui est à l'opposé de l'Occident historicisé. Outre le fait que la conception de l'Orient comme un lieu appartenant à la pré-modernité sert de prétexte pour le civiliser et le coloniser⁴⁹, elle alimente également le fantasme selon lequel l'Orient permet d'échapper à la civilisation et à

48 *Ibidem*, p. 64.

49 Presque deux décennies avant l'expédition napoléonienne en Égypte, l'expédition de Catherine la Grande entreprend en Crimée en 1787 est explicitement justifiée comme une opération apportant à l'Orient « la civilisation et les Lumières », Voir A.W. Fischer, Fischer, *The Russian*, p. 128-152.

l'expérience traumatisante de la modernité. L'Orient apparaîtrait là comme une alternative à l'Antiquité perdue⁵⁰. Or, ces tentatives de guérir la douleur prométhéenne par le remède de cette Antiquité retrouvée n'empêchent pas que le sujet occidental demeure un exilé du passé. Il est réduit à observer ce 'tableau vivant du bizarre', sentant sa douleur ravivée par l'observation même.

Ce fantasme particulier n'est pas propre à *La lettre de Parthenizza*, on le trouve ailleurs. Dans ces écrits postrévolutionnaires, Ligne affirme à plusieurs reprises à quel point il est fasciné par l'Orient, car celui-ci a échappé à la modernité. L'Orient est devenu un lieu de confort idéalisé. C'est particulièrement évident lorsque Ligne, alors qu'il est exilé à Vienne, fait construire à l'intérieur d'une ruine ancienne située sur le Kahlenberg, l'endroit où les Turcs avaient fini par être vaincus en 1683, un modeste pavillon qu'il baptisa *Mon Refuge*. La décoration était composée d'une « chambre égyptienne, et un salon turc : où en estrade, gradins, balustrades joliment peintes, divans précieux, coussins de plus belles étoffes orientales, riches plafonds, bordure dorée, et peinte à la manière de ce pays, passages tirés de l'Alcoran en lettres d'or, et cheminées pyramidales et bariolées. »⁵¹. C'est là qu'il médite, c'est là que les souvenirs du passé éclosent et se ravivent, au vu du panorama pittoresque autour de Vienne, où les plaines du

50 R. Safranski, *Romantik*, p. 155-158.

51 Charles Joseph de Ligne (Ed. Jeroom Vercruyse et Basil Guy) ; *Coup d'œil sur Belœil et sur une grande partie des jardins en Europe*, Paris : Champion, 2004, p. 384.

Danube s'étendent vers l'Est jusqu'à l'horizon. C'est dans ce décor orientaliste que Ligne écrit une partie de ses mémoires. C'est là qu'il sera inhumé après son décès intervenu en plein Congrès de Vienne en 1814.

Conclusion

Si Charles Joseph de Ligne est généralement connu comme une figure emblématique de la culture aristocratique et cosmopolite du XVIII^{ème}, il est aussi un témoin privilégié de l'effondrement de celle-ci. Ses mémoires et ses lettres non seulement fournissent une description de cette culture perdue ; elles expriment aussi et surtout le deuil profond de cette perte qui culmine dans le sentiment de s'être échoué sur les rivages du présent. C'est ce deuil qui fait de lui, alors qu'il est ruiné et exilé de son domaine de Belœil qui lui était si cher, une célébrité littéraire de stature européenne, révérée d'auteurs romantiques tels que Madame de Staël, Benjamin Constant et Rahel Varnhagen⁵². La *Lettre de Parthenizza* nous révèle comment, à l'intérieur d'une esthétique pittoresque, Ligne idéalise l'Antiquité et, comme Schiller, s'en sert comme d'une métaphore pour décrire la *condition humaine* comme l'expérience mélancolique et traumatisante d'une perte. Cette mélancolie historique ouvre au sujet postrévolutionnaire les portes d'un nouveau régime d'historicité qui hantera l'expérience de la modernité tout le long du XIX^{ème}, voire même du XX^{ème} siècle. C'est un régime

52 Voir P. Mansel, *Prince*, p. 266-269 et Ellen Key, *Rahel Varnhagen, A Portrait*, New York-London, The Knickerbocker Press, 1913, p. 213.

où le passé ne constitue plus un guide pour l'avenir, où le présent constate avec étonnement que « tout ce qui est solide s'évapore en l'air ». Même l'Orient se conçoit comme le fruit d'une préoccupation occidentale avec son propre passé, prétendument perdu. Pour échapper à cette violente rupture avec le passé et les coutumes et traditions anciennes, l'Occident conçoit l'Orient comme le lieu de la pré-modernité, comme le paysage où le passé se visite, s'observe et s'étudie. Or, en dépit des tentatives de ranimer le passé, celui-ci est définitivement perdu. Toute évocation ne peut qu'intensifier la douleur. Le Prince de Ligne en était d'ailleurs tout à fait conscient :

« Ai-je parlé quelquefois de ce qu'on éprouve de mal par les souvenirs ? La cloche du dîner du château ici, a le même son que celle du château de Belœil . Cela me fait le même effet que le cri de quelques paons qui sont au Prater. C'est ainsi encore qu'un air russe me donne envie de pleurer. (...) Oh ! Dieu ! Dieu ! Dieu ! Qu'est-ce que la vie ? Qu'il y a peu d'instants de vrai bonheur ! Et de quelle durée ! »⁵³

Bram van Oostveldt, *Université d'Amsterdam, ASCA*
Stijn Bussels, *Universités de Leyde et de Groningue*

⁵³ Charles Joseph de Ligne (2000), p. 412.

ALEXANDRE STROEV

Le prince de Ligne au siège d’Otchakov en 1788 : deux lettres inédites

Il semble désormais inutile de démontrer une fois de plus que le prince de Ligne récrivait ses lettres pour la publication, souvent à plusieurs reprises, pour les volumes des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaires*, *Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne*, *Nouveau recueil de lettres du feld-maréchal prince de Ligne*. Ainsi, les œuvres imprimées de son vivant et réimprimées jusqu’à nos jours regorgent de missives factices¹. Une édition critique de sa correspondance générale sera le meilleur moyen de faire avancer les études lignistes. Elle réalisera, sur de nouvelles bases, le grand projet du prince de Ligne qui a fait rassembler sa correspondance pour une publication posthume². Cette édition permettra, entre autres, de réunir les éléments pour établir la chronologie détaillée de sa vie et élaborer une biographie scientifique.

1 Voir J. Vercruysse, « Les lettres du prince de Ligne à Joseph II pendant la campagne russo-turque de 1788. Réécritures d’une désillusion », *Les voyageurs européens sur les chemins de la guerre et de la paix du temps des Lumières au début du XIX^e siècle*, éd. F. Knopper, A. Ruiz, Bordeaux, 2006, p. 87-104 et notre article « “Si vous étiez ici, je ne ferais plus gémir les presses ni les lecteurs...” : les enjeux épistolaires du prince Charles-Joseph de Ligne », *Epistolaire. Revue de l’A.I.R.E.*, 2009, n° 35, p. 73-92.

2 J. Vercruysse, « Les posthumes du prince de Ligne. Documents inédits », *NAPL*, 1998, XII, 7-91.

Ayant préparé en collaboration avec Jeroom Verduyze l'édition critique des *Correspondances russes* du prince de Ligne (à paraître aux éditions Honoré Champion en 2011 / 2013), nous songeons ensemble au second volume qui réunira la correspondance du prince de Ligne durant son séjour en Russie entre 1787 et 1788. Si le premier volume rassemble les échanges épistolaires avec une soixantaine de Russes entre 1758 et 1814³, le second présentera le voyage du prince en Tauride à côté de Catherine II et sa participation à la guerre contre la Porte Ottomane en tant que représentant d'Autriche auprès du prince Potemkine et le maréchal Roumiantsev, en se basant sur sa correspondance avec des Français, des Autrichiens, des Polonais, etc. Il comprendra trois écrits autobiographiques épistolaires rédigés a posteriori, *Lettres de Crimée*, *Lettres sur la dernière guerre des Turcs*, *Relation de ma campagne de 1788 contre les Turcs*, ainsi que la correspondance du prince avec Joseph II, Stanislas II Auguste Poniatowski, le comte Ludwig von Cobenzl, le prince de Saxe-Cobourg, le prince von Kautz, Dominik Tomiotti de Fabris, le comte de Ségur, Charles de Ligne, etc. L'édition, basée sur les documents d'archives, permettra de mettre en regard les lettres authentiques et les versions réécrites, retravaillées à deux reprises. Par surcroît, elle fera découvrir des textes inédits du prince, conservés dans les archives en Belgique, en Russie, en Autriche, en Allemagne, en Pologne et dans d'autres pays. Nous venons de repérer plusieurs missives, interceptées et copiées par la poste et

³ Cf. notre article « Le réseau des connaissances et des correspondants russes du prince Charles-Joseph de Ligne », *NAPL*, 2009, XVIII, 7-65.

conservées aux archives de Moscou et de Saint-Pétersbourg, y compris cinq lettres inédites de Ligne au comte von Cobenzl et deux au comte de Ségur, ainsi que plusieurs lettres, adressées au prince.

Les deux lettres qui suivent, envoyées le même jour, le 1^{er} (12) juillet (1788) du camp près d'Otchakov aux ambassadeurs autrichiens et français à Saint-Pétersbourg, les comtes Ludwig von Cobenzl et Louis-Philippe de Ségur, feront partie de l'ouvrage en question.

Elles sont conservées en copies dans les fonds de Vassili Stepanovitch Popov (1745-1822), secrétaire et proche collaborateur du prince Potemkine (1783), ensuite secrétaire de Catherine II (1787), président du Collège de Commerce (1797) et sénateur. Cela signifie que ces lettres ont été envoyées par le prince de Ligne par les courriers russes afin qu'elles soient copiées par la chancellerie militaire du prince Potemkine et par les services de la poste et communiquées à Potemkine et à l'impératrice. En 1787-1788, le prince de Ligne est chargé d'harmoniser des opérations militaires des alliés ; or, les Russes le soupçonnent de les espionner. « Il pensait avoir le commandement, prendre Belgrade, tandis qu'on fait de lui un espion », écrit l'impératrice au prince Potemkine, le 18 (29) octobre 1787⁴. Par surcroît, Potemkine n'ignore pas les intrigues du comte von Cobenzl qui tente de l'écarter du commandement des armées russes, en communiquant aux rivaux du favori

⁴ *Catherine II et G. A. Potemkine. Correspondance intime 1769-1791*, éd. V. S. Lopatine, Moscou, 1997 (en russe), p. 242.

des informations, fournies par le prince de Ligne⁵. Cela rend la situation du prince de Ligne fort délicate. Il doit à tout prix conserver les bonnes grâces de Catherine II et du prince Potemkine, en vantant les victoires, effectuées sous la direction de ce dernier et c'est à eux qu'il adresse indirectement ses deux lettres. En même temps, il joue son rôle de conseiller militaire : il suggère au commandement russe de faire une diversion vers le Danube pour aider les armées autrichiennes. Ligne décrit ces procédés dans ses *Lettres sur la dernière guerre des Turcs* qui auraient été destinées au comte de Ségur :

J'aime mieux envoyer des courriers, ou me servir des cosaques ; en général cela me plaît d'écrire tout simplement par la poste ; on est lu par son Souverain sans lui adresser la lettre : c'est un moyen de risquer des confidences. On fait savoir ainsi sa joie ou son mécontentement : cela sauve de la flatterie ou de la satire ; c'est un *mezzo-terme* entre le madrigal affadissant et la mordante épigramme ; cela dispense des représentations et des conseils, et cela ne compromet point (« Lettre seconde », datée du 15 mai 1788)⁶.

5 Le prince Potemkine à Catherine II, [< 5 (16) mai 1788], 5 (16) mai 1788, in : Catherine II et G. A. Potemkine, *Correspondance intime*, p. 282, 283.

6 *Les Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne, publiées par Mad. la Baronne de Staël Holstein*, 3^e éd., revue et augmentée, Paris et Genève, J. J. Paschoud, 1809, p. 154-155. Cf. la première version, publiée dans *les Mélanges militaires, littéraires et sentimentales*, Dresde, Frères Walther, 1796, VII, p. 159.

Le 1^{er} (12) juillet 1788, la flotte des galères, protégée par la flotte à voile, détruit les restes de la flotte turque, bloquée dans le liman sous la ville d'Otchakov. Deux heures après, le prince Potemkine⁷ marche vers la ville avec treize mille cosaques et quatre mille hussard. Les assiégés ouvrent le feu et effectuent une sortie. Le prince place une batterie d'artillerie et commande le bombardement. Les énormes diamants qu'il porte attirent les bales et les boulets ennemis ; autour de lui, un soldat et deux chevaux sont tués.

Catherine II dans sa lettre au prince Potemkine de Saint-Pétersbourg du 13 (24) juillet 1788 loue le prince pour la victoire et blâme sa hardiesse, elle lui demande de ne pas courir des risques inutiles : « Si tu te fais tuer, tu me tueras »⁸.

7 Simon Sebag-Montefiore, *Prince of Princes : the Life of Potemkin*, London, 2001 (traduction russe sur le site : <http://web.archive.org/web/20080613002840/www.ekaterina2.com/lib/sebag/>)

8 Catherine II et G. A. Potemkine, *Correspondance intime*, p. 302.

1.

Du P^{ce} de Ligne au C^{te} Cobenzl ce 1/12 Juil⁹

Vous aurez assez de relations, cher ambassadeur, de notre demi-reconnaissance du 9, de notre entière reconnaissance du 11, où le prince¹⁰ a bien vu, a jugé de tous les côtés et s'est montré plus beau que vous ne l'avez jamais vu à une fête. Je n'ai jamais vu un courage plus distingué et plus gai. Nous avons eu bien chaud et je n'ai rien vu qui m'ait fait plus de plaisir. Notre cher grand général par une suite de mauvaise habitude était hier en jeune homme aux coups de canon. On ne peut pas y être mieux et les troupes ont montré une intrépidité surprenante.

Je ne sais si S. M. a reçu la lettre que j'ai pris la liberté de lui écrire, adressée à notre jeune comte où suivant notre coutume je la remerciai des grâces qui étaient arrivées à notre cher Alexandre Matheweiz¹¹. Elle ne m'a rien fait dire ni lui non plus. Je me flatte que mon zèle pour l'éclat de son règne et la gloire de cette campagne que je ne cache pas dans

9 Bibliothèque nationale de Russie (RNB ; Saint-Petersbourg), F. 609 (V.S. Popov), n° 500, f. 1r°-v° ; copie. L'orthographe est modernisée, la ponctuation et la transcription des noms propres sont respectées. Je remercie cordialement Mlle Ekaterina Vassilieva qui a vérifié l'établissement du texte.

10 G.A. Potemkine.

11 Le 4 (15) mai 1788, Alexandre Matveevich Dmitriev-Mamonov, favori de l'impératrice, fut promu général aide de camp ; le 25 mai (6 juin) 1788, Joseph II le créa comte du Saint-Empire. Le prince de Ligne écrivit à Catherine II le 29 mai (9 juin ?) 1788, cf. Prince Charles-Joseph de Ligne, *Correspondances russes*, éd. A. Stroev, J. Vercruyse, Paris, H. Champion, 2013, pp. 149-150 (sous presse).

mes lettres ne puisse lui déplaire. – D'ailleurs elle sait combien j'aime le prince et que ce que je désirerais le plus c'est ce que vous avez obtenu enfin du maréchal Romanzow¹². Vous êtes de même, cher ambassadeur, vous ne désirez que le bien de la cause commune et à présent qu'Oczakow¹³ va être à nous une diversion vers le Danube est ce que nous désirons. Les 4 victoires de Nassau quadruplent sa gloire dont un combat et une seule brûlure égale Alexeï Orlov¹⁴. Je ne vois pas assez de récompenses pleuvoir sur ce brave homme qui est aussi estimable par son sang-froid, son talent que son intrépidité.

Ecrivez-moi plus souvent je vous prie, cher ambassadeur, faites que les courriers de Petersbourg arrivent plus souvent. Vous me faites tant de plaisir à me dire que vous aimez votre garçon. Il a cherché à faire honneur au corps diplomatique, en cherchant ces jours-ci quelques coups des infidèles dans l'espérance de leur en porter.

Je souhaite que le prince soit d'aussi bonne humeur aujourd'hui qu'il était hier dans le plus grand feu. Il me fait chercher. – Adieu, cher ambassadeur, que j'idolâtre.

Au camp près d'Oczakow.

12 Le maréchal Petr Roumiantsev.

13 La ville ne sera prise que le 6 (17) décembre 1788 quand le prince de Ligne quittera le camp de Potemkine.

14 Allusion à la victoire remportée en juillet 1770 dans la baie de Tcheshmé par la flotte russe, commandée par le comte Aleksei Orlov.

2.

Au C^{te} de Ségur¹⁵

Paul n'a pas autant de candeur que Jones¹⁶, mon cher ministre. Je savais l'un aussi bon marin que l'autre était chasseur. Mais si celui-ci s'était accommodé avec Nassau¹⁷, ce serait de bon cœur. J'ai fait ces jours passés cette réconciliation normande de M. le contre-amiral avec lui : et le prince pour qui je l'ai fait et qui y était présent s'est bien aperçu de peu de sincérité de Paul Jones. Nassau lui faisait des yeux de l'autre monde en l'assurant du retour de son amitié et n'y manquera pas : mais il se rappelait que l'autre avait écrit au prince que les premières lignes de M. de Nassau étaient des combats et les dernières des vents contraires. J'ai vu une autre lettre du contre-amiral beaucoup plus adroite que cela où il paraissait craindre seulement plus de désir de gloire personnelle de Nassau que d'amour de la chose publique, et comme malgré tes insolentes calomnies sur mon compte tout ce que je crains c'est d'être partial pour le peu de gens que j'aime je soupçonnais la

15 RNB, F. 609 (V.S. Popov), n° 500, f. 2r°-v° ; copie.

16 John Paul Jones (1747-1792), marin écossais, héros de la guerre d'indépendance américaine, fut invité au service de Russie avec le grade de contre-amiral (mai 1788). Le 20 (31 mai) 1788, prince Potemkine lui confia le commandement de la flotte à voile sur le Liman, mais fut vite déçu et le renvoya de l'armée en octobre de la même année.

17 En 1787, le prince Karl Heinrich de Nassau-Siegen (1745-1808) offrit au prince Potemkine le tableau de Francesco Casanova qui représentait Nassau chassant le jaguar en Amérique. En 1788, il entra au service de Russie avec le grade de capitaine, fut promu contre-amiral (1788), vice-amiral (1789) et amiral (1790). Il dirigea la flotte des galères et anéantit la flotte turque sous Otchakov (juin – juillet 1788).

jeunesse de la tête du dieu du Liman¹⁸ : mais le résultat a prouvé qu'il avait vu à merveille et rend Nassau le héros de son siècle. N'entendant pas les *affaires* ni la politique ni la *défensive* il a jeté un éclat sur les armes de notre sublime Impératrice qui fera oublier l'inaction de 120 mille hommes. Je ne puis pas te dire à quel point il s'est bien conduit sous tous les rapports. C'est un homme bien rare.

Je crois Paul Jones fort bon tout seul et fort dangereux à côté d'un autre. Je m'ennuie d'avoir raison et d'avoir prouvé que tu n'en avais pas, mon cher Ségur, en me prédisant des lauriers qui comme les épis, disais-tu avec ta grâce ordinaire, poussaient l'hiver sous la neige et n'en étaient que meilleurs. Je m'en console parce que je ne pourrai pas faire sur terre autant que ce diable d'homme a fait sur l'eau. Je suis enchanté ainsi que tout le monde de tout ce qu'a fait son garçon héros Roger¹⁹ qui a été plus joli seigneur français que tous ceux qui passaient le Rhin sous les yeux de Louis XIV²⁰ et les jeunes gens de la Cour d'Henri III chargés de chiffres amoureux à la bataille de Coutaras²¹.

Adieu assemblage heureux des grâces des plus beaux temps d'Athènes, de Rome et de la France.

18 Surnom du prince de Nassau.

19 Le comte Roger de Damas (1765-1823), aide de camp général adjoint du prince Potemkine (1788), se distingua aux batailles navales et à la prise d'Otchakov (1788).

20 Le 12 juin 1672, durant la campagne de Hollande, le comte Armand de Guiche fut le premier à passer le Rhin à la nage sous les yeux de Louis XIV.

21 Lors de la bataille de Coutras, le 20 octobre 1587, Henri de Navarre battit l'armée royale, commandée par le duc Anne de Joyeuse.

Ce 1/12 juillet.

Enfin, mon cher Ségur, j'ai tâté du Turc. Le 10 jolie escarmouche avec les Spahis, quelques coups de fusil d'infanterie dans un jardin, mon cheval abattu à un sifflement trop voisin de boulet.

Hier beaucoup plus chaud. – Belle reconnaissance, fière canonnade en plein champ à la portée de fusil du retranchement, d'où l'on pouvait compter les gros diamants du beau portrait du prince, qui a une si belle valeur que je lui ai dit que lorsqu'il serait grognon je lui tirerai un coup de canon pour le mettre de bonne humeur. Il y a eu un charretier d'artillerie tué avec son cheval à côté de lui. – Quel beau spectacle à la fois ! Combat naval, vaisseaux en feu, en l'air, – brûlure de toute la ville – notre diversion etc. – victoire de Nassau – la beauté du prince – nuage de Cosaques – feu de tous les côtés etc. – Ah mon Dieu, cher Ségur, que j'ai été heureux ! J'ai oublié tous mes ennuis d'Élisabeth²². On dit qu'il ne s'en est fallu que de quelques pouces que tu ne perdis ton ami admirateur. C'était ma foi de si près que je n'ai pas entendu passer le boulet qui est entré à la hauteur de ma tête dans l'enclos de terre d'un jardin où le général Keith²³ fut jadis blessé. Je vous jure que tout cela était charmant.

Bientôt la ville.

22 Le séjour à Elisabetgrad où le prince de Ligne arriva en novembre 1787.

23 James Francis Edward Keith (1696-1758), militaire écossais, général au service de Russie (1728-1747), s'illustra au siège d'Otchakov en 1737 ; ensuite, feld-maréchal au service de Prusse.

Huit ans plus tard, le prince de Ligne réutilise les éléments de cette lettre en rédigeant la « Lettre quatrième » des *Lettres sur la dernière guerre des Turcs*, datée « Au Camp devant Oczakow, ce 2 juillet 1788 » et publiée en 1796 dans le septième volume des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales* :

Nous sommes arrivés ici le même jour que le maréchal Munich²⁴, il y a 41 ans : et si l'on voulait, comme lui, ne douter de rien, nous serions de même dans trois jours dans la place, quoique le retranchement en fasse à présent un camp retranché, et une forteresse à la fois. Mais qu'y a-t-il de difficile pour des Russes ? Quel beau jour que celui de notre arrivée, où nous avons fait rentrer bien vite les Spahis qui étaient dehors, et où nous avons tout reconnu. Un plus beau jour encore, c'est celui où j'étais comme l'Ange de l'Apocalypse, un pied sur l'eau, où à mes pieds se gagnait un combat naval, et l'autre sur terre, où j'assistais à une diversion bien hardie que nous fimes à 80 toises du retranchement. Pendant ce tems-là, la ville était en feu, et deux vaisseaux turcs sautaient en l'air. Quelle belle et affreuse illumination ! C'était un peu avant le jour. On n'a jamais vu une si magnifique horreur, un si imposant et terrible spectacle. Nous en avons tous les jours de gais, mais heureusement pas si superbes : d'escarmouches de Spahis, par exemple, dès chasses de *Guirlanghis*²⁵.

24 Le maréchal comte Burckhardt Christoph von Münnich (1683-1767) dirigea l'assaut d'Otchakov qui fut prise le 2 (13) juillet 1737.

25 *Mélanges*, 1796, VII, 164-165.

Les lettres du comte de Ségur à sa femme, copiées par la poste russe et communiquées à Catherine II, nous font découvrir les modes de circulation des nouvelles entre Otchakov, Saint-Pétersbourg, Vienne et Paris.

Saint-Pétersbourg, le 10 mars 1788

Je viens de recevoir des nouvelles du prince de Ligne qui m'affligent, en m'apprenant que le prince de Nassau est arrivé avec la fièvre au quartier général. Il n'a pas pu m'écrire lui-même et je serai peut-être encore quinze jours sans avoir de ses nouvelles quoique cette armée russe soit encore en Russie, elle est presque aussi loin de moi que je suis de Paris. Ainsi on en peut avoir en France des nouvelles par Vienne quinze jours avant l'arrivée de celles que j'envoie²⁶.

Saint-Pétersbourg, ce 25 juillet 1788

Je viens de recevoir des lettres charmantes du P^{cc} de Ligne qui a été à une reconnaissance d'Oczakow où le P^{cc} Potemkin a mené sa troupe dorée si près du feu de la place que toute la généralité aurait été écrasée si les Turcs avaient tiré à mitrailles. Le cheval du P^{cc} de Ligne a été abattu par un coup de canon, il vante fort la valeur brillante du P^{cc} Potemkin et lui disait qu'il savait actuellement que le moyen de le mettre de bonne humeur était de lui tirer un coup de canon. Le P^{cc} de Nassau a encore brûlé des vaisseaux turcs et s'amuse à présent à bombarder et à canonner Oczakow²⁷.

26 AVPRI (Archives de la politique extérieure de l'Empire de Russie, Moscou), F. 6 (Affaires secrètes), *opis* 6/2, France, n° 26, f. 456v°.

27 *Ibid.*, f. 547r°-v°

Cinq ans après, en 1801, Ligne offre un autre récit de cette mémorable journée dans la *Relation de ma Campagne de 1788*, imprimée dans le volume XXIV de ses *Mélanges*. Il présente l'entreprise hardie du prince Potemkine comme suite de leurs conversations :

Le lendemain, lorsque le prince, fort brillant à la batterie de 16 pièces de Canon qu'il établit lui-même en plein champ à 80 toises du retranchement, fit une diversion au combat de Nassau, il se ressouvint de notre conversation de la veille, et dans le temps que les boulets pleuvaient à côté de nous, il dit, en riant, au comte de Branicki : *Demandez-lui, si son empereur a été plus brave à Sabatsch que moi ici*. Il est sûr que cette fausse demie attaque fut chaude ; on ne peut voir rien de plus noblement et gaiement valeureux que le prince. Ainsi je l'aimais à la folie, ce jour-là, ainsi que trois autres jours encore, où il fut dans le plus grand danger, pendant le siège d'Oczakow ; et je lui dis que je voyais bien qu'il fallait lui tirer des boulets de canon, pour lui faire passer sa mauvaise humeur²⁸.

Logiquement, huit ans plus tard, dans les *Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne*, l'auteur arrange encore une fois ce texte qui montre Potemkine en émulation chevaleresque avec Joseph II, et le transforme en lettre adressée à l'empereur, datée « au Camp sous Oczakow, juillet »²⁹. Par ailleurs, il apporte des corrections stylistiques à la « Lettre quatrième » des *Lettres*

28 *Mélanges*, 1801, XXIV, 22-23.

29 *Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne*, 1809, p. 110-112.

*sur la dernière guerre des Turcs*³⁰. De cette manière, des lettres authentiques se sont transformées en mémoires épistolaires.

Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

³⁰ *Ibid.*, p. 158-161.

VALERIA MANFRÈ

**Sicile : l'architecture militaire pendant
la vice-royauté de Claude Lamoral,
prince de Ligne (1670-1674)***

Parmi les vice-rois envoyés en Sicile sous le règne de Charles II, Claude Lamoral, III^o prince de Ligne (1618-1679) apparaît comme une personnalité particulièrement intéressante. La charge de vice-roi¹, qui commençait avec un mandat de trois ans susceptible d'être prorogé, exigeait une habileté politique et diplomatique dont le prince avait déjà fait preuve en recevant à plusieurs reprises des récompenses sur le champ de bataille, en se distinguant notamment à la bataille d'Honnecourt (1642). Le 20 Novembre 1646, il était fait chevalier de la Toison

1 * Ce travail s'inscrit dans le projet de recherche du Ministère espagnol de l'Economie et de la compétitivité (HAR2012-34099) *El Greco y la pintura religiosa hispánica*. Universidad Autónoma de Madrid. Traduction de Véronique Gerard-Powell.

Sur l'origine et la figure du vice-roi dans l'administration territoriale de la monarchie espagnole, voir Juan Beneyto, *Historia de la administración española e hispano americana*, Madrid 1958, p. 365-371; José María García Marín, *Monarquía católica en Italia. Burocracia imperial y privilegios constitucionales*, Madrid 1992, p. 44-53. Sur le vice-roi en Sicile, Camillo Giardina, "L'istituto del Viceré di Sicilia (1415-1798)", in *Achivio Storico Siciliano*, LI, 1931, p. 189-294.

d'Or² et devenait un an plus tard Colonel Général de la cavalerie légère des Flandres espagnoles. En 1648, il prit part à la guerre franco-espagnole et fut fait prisonnier à la bataille de Lens par le prince Louis II de Bourbon Condé, commandant de l'armée française. Emprisonné au château de Vincennes, il fut transféré au château de Thugny en Champagne en même temps que le prince Henri de Lorraine, marquis de Mouy. Il fut libéré deux ans et demi plus tard grâce au paiement d'une rançon de quatre-vingt mille livres. Il était, depuis 1660, ambassadeur du roi d'Espagne auprès de la cour de Charles II d'Angleterre³ quand une lettre de la Reine-mère d'Espagne le nomma, le 17 mars 1669, Vice-roi et Capitaine Général du Royaume de Sicile⁴.

Le but de cet article est de mettre en valeur le rôle exceptionnel joué par le Prince de Ligne pendant son vice-règne pour essayer d'améliorer le système défensif des villes côtières les plus importantes de la Sicile, Trapani, Catane, Augusta et Syracuse.

2 Alfonso De Ceballos-Escalera y Gila (dir.), *La insigne Orden del Toisón de oro*, Madrid 2000, p. 345-346.

3 Carlo Bronne, *Beloil et la maison de Ligne*, Tournai 1979, p. 109-117; Georges Martin, *Histoire et genealogie des maisons de Ligne et d'Arenberg*, 2 vols., Lyon, I, 2003, p. 47-49.

4 Félicien Leuridant, *Inventaire sommaire des archives du Chateau de Beloil*, Bruxelles 1919, p. 8

L'arrivée de Claude Lamoral à Palerme

Claude Lamoral arriva à Palerme le 28 juin 1670 et en prit possession à titre privé le 7 juillet. Le nouveau vice-roi « 'seigneur de' le plus titré et le plus noble de Flandre » fut accueilli par le duc d'Albuquerque, Francisco Fernández de la Cueva, son prédécesseur dans la charge (1667-1670). Le duc partit à sa rencontre sur une galère sicilienne pour le conduire sur la terre ferme selon les usages de l'époque. Giardina écrit que « dès que la galère du vice roi entra dans les eaux de Palerme, le Sénat envoya à sa rencontre de nobles ambassadeurs pour lui apporter le salut inaugural et le prier de demeurer quelques jours dans une villa voisine de la ville jusqu'à ce que celle-ci soit prête à le recevoir avec les honneurs voulus »⁵. La ville se préparait à ce que l'entrée du vice-roi suive un rite organisé en plusieurs phases. Le prince et la vice-reine Claire-Marie, comtesse de Nassau-Siegen (1620-1695) furent d'abord reçus au « Castello a Mare », au nord de Palerme⁶. L'entrée officielle dans la ville fut retardée

5 Giardina, 1931, p. 33 : "Appena [...] la galera del viceré solcava le acque di Palermo, il Senato gli mandava incontro nobili ambasciatori a porgergli il saluto augurale e a pregarlo di trattenersi alcuni giorni in una villa presso la città finché non fosse stato in grado di accoglierlo coi dovuti onori".

6 Marie-Claire avait en premières noces épousé Albert-Hernri III prince de Ligne (1615-1641), frère de Claude. Martin, 2003, p. 47. L'historien Vincenzo Auria, "Diario delle cose occorse nella città di Palermo e nel regno di Sicilia dal di 8 gennaio del 1653 sino al 1674", in Gioacchino Di Marzo (a cura di), *Biblioteca Storica e Letteraria di Sicilia*, 28 voll., (1870), Palerme, V, 1974, p. 159, raconte ainsi l'arrivée de Claude : "[...] il signor duca d'Albuquerque s'imbarcò sopra una galera di Sicilia, e l'andò ad incontrare; e così con lui arrivò in Palermo il novo viceré, sbarcando in Castell'a mare ad ore 16, con le galere della squadra del duca

par les menaces turques. La cavalcade eut finalement lieu le 21 décembre, suivant les principes des triomphes romains. Un cortège somptueux qui remplissait dans les espaces physiques des églises et des places accompagna le Prince de Ligne depuis la Marina jusqu'à la vieille rue del Cassaro. La voie, décorée d'arcs de triomphe inspirés par la culture humaniste qui, depuis un certain temps, s'était intégrée aux cérémonies renaissantes de la prise de possession, déboucha sur le parvis de la cathédrale avant de se diriger vers le Palais royal. Le Cortège, composé de toute la cour, des nobles palermitains et des représentants de la ville, entra finalement dans la cathédrale. Le vice-roi, « en costume de Général, le bâton de commandement à la main, [...] le chapeau orné de plumes rouges » descendit de cheval et pénétra dans la cathédrale pour recevoir la bénédiction de l'évêque et permettre à la cérémonie de commencer avec le chant du *Te Deum laudamus*. Le prince jura de conserver les anciens privilèges de la ville.

À Palerme, il dut affronter des circonstances adverses. Mis au courant par le Grand maître de l'ordre de Malte d'une menace ottomane – menace d'autant plus réelle qu'en 1669 l'île de Candie était tombée aux mains des Turcs – le

di Tursi. Il senato di Palermo gli apparecchiò le stanze di Castell'a mare, con pompa straordinaria d'apparati, letti ed atri addobbamenti ornatissimi di casa, come conveniva ad un signore di tanti meriti; ed anche gli fece mettere in ordine tutti i cibi più esquisiti e deliziosi, che porta il natural clima e l'abbondanza di Palermo. Il tutto fu ricevuto con gran gusto così dal viceré, viceregina, figli ed altri signori suoi camerati, e da tutta la famiglia, per aver trovato e gustato i frutti e le delizie palermitane". Le journal manuscrit est conservé à la Biblioteca Comunale di Palerme sous la cote Qq C 64 b.

nouveau vice-roi décida de mettre en action une stratégie de domination, ce qui entraîna un effort financier plus important, de nouveaux dons, de nouveaux projets et l'arrivée de nouveaux experts⁷. La nécessité de trouver de nouveaux moyens économique-financiers pour mener à bien les travaux de modernisation le poussa à convoquer une réunion du Parlement au palais royal de Palerme, le 11 juin 1671. Les trois ordres du Royaume accordèrent une aide de deux cent mille écus (alors que le vice-roi en avait demandé trois cent mille) pour permettre le financement des projets destinés à la réparation des fortifications des principales villes du Royaume et rendre inaccessibles à l'ennemi les côtes de l'île⁸.

Aux dangers de l'attaque turque s'ajoutèrent d'autres difficultés engendrées par la mauvaise récolte de 1671 qui entraîna des conflits avec la féodalité de l'île qui voulait s'assurer de l'usage exclusif des ressources. Ainsi à Palerme, la famine était constamment aggravée par l'afflux journalier de gens venant des villes limitrophes, tandis qu'on attaquait à Messine les navires chargés du froment des Pouilles qui se dirigeaient vers Palerme. Pour parer à ces problèmes, le pouvoir central dut s'endetter à des taux d'intérêt toujours plus hauts et chercher de l'aide non seulement à l'intérieur du royaume mais aussi en trouvant

7 Vincenzo Auria rappelle qu'à Palerme après l'annonce de la prise de Candie par les Turcs, on reprit les travaux pour terminer le rempart de la Porta Carini. Cfr. Auria, 1974, p. 159.

8 Antonino Mongitore, *Parlamenti generali del Regno di Sicilia dall'anno 1446 fino al 1748*, 2 vols., Palerme, II, 1749, p. 57.

des subsides extérieurs⁹. Au vu de telles circonstances, le vice-roi décida de nommer comme Vicaire Général Giuseppe Branciforte, prince de Pietraperzia, avec comme coadjuteurs Bernardo Chacon et Pedro de Aghirre pour garantir l'ordre dans les villes du royaume.

Le 3 avril 1672, la pénurie de grain à Messine fit éclater un tumulte écrasé par la violence de Luigi dell'Oyo. La conduite irrégulière de ce dernier obligea le vice-roi à laisser femme et enfants dans la capitale pour se rendre à Messine afin de châtier les coupables et d'apaiser les mécontents. A la suite de la révolte de Messine, éclata à Trapani en 1673 un tumulte provoqué par le petit peuple et les artisans. Délégué du vice-roi, Francesco Martinelli tenta d'apaiser à Trapani la violence mais il fallut pour y arriver l'envoi depuis Messine de trois cents soldats espagnols commandés par le marquis de Bayona, Général des galères. Une fois les soulèvements de Trapani apaisés, à la suite de la mort du révolutionnaire Girolamo Fardella, le vice-roi put enfin commencer à s'occuper des fortifications du royaume¹⁰.

Le choix des ingénieurs : de Gaspare Beretta à Carlos de Grunenbergh

La consolidation des défenses du Royaume de Sicile

⁹ On envoya des navires chargés de grain depuis Livourne et depuis les Flandres, Cfr. Auria Vincenzo, *Historia cronologica delli signore viceré di Sicilia*, Palerme 1697, p. 147.

¹⁰ Giovanni Evangelista Di Blasi Gambacorta, *Storia cronologia de viceré luogotenenti, e presidenti del Regno di Sicilia (1790-1791)*, Palerme 1871, p. 387-391.

représente un des intérêts majeurs de la monarchie dans sa politique de contrôle de l'empire espagnol en Méditerranée. Depuis la moitié du XVI^e siècle, les exigences des vice-rois avaient développé un appareil défensif dominé par les projets de nouveaux circuits de muraille, de tours et de forts pour défendre la Sicile toute entière contre les incursions barbaresques et turques¹¹.

L'augmentation de la puissance turque dans la Méditerranée avait, en 1531, obligé le Parlement à se poser pour la première fois la question de la défense de l'île : grâce à un financement extraordinaire, Syracuse, Termini et Milazzo furent fortifiées. Les années suivantes virent la poursuite des travaux de fortification menés par l'administration ordinaire. Souvent restées à l'état de projets, ces entreprises ont cependant laissé d'intéressants témoignages manuscrits, issus de la rencontre entre la tradition géographique et la tradition nautique. Nous voulons citer ici les œuvres géographico-militaires issues du travail de reconnaissance du littoral sicilien réalisées par Tiburzio Spannocchi (1578), à la demande des vice-rois Marcantonio Colonna (1577-1582) et Camillo Camiliani (1584)¹². Complétée par un texte explicatif, la représentation du

¹¹ Liliane Dufour, "Ciudades y fortificaciones en la Sicilia del siglo XVI", in Cesare De Seta, Jacques Le Goff (dir.), *La ciudad y las murallas* (1989), Madrid 1991, p. 113-132; Lucia Trigilia, "Il problema della difesa in Sicilia in età vicereale: l'asse Sicilia-Malta", in Angela Marino (dir.), *Fortezze d'Europa. Forme, professioni e mestieri dell'architettura difensiva in Europa e nel mediterraneo spagnolo*, atti del Convegno Internazionale, Rome 2004, p. 173-182.

¹² Sur le travail de Spannocchi, voir Alicia Cámara Muñoz, "Tiburzio Spannocchi, ingeniero mayor de los Reinos de España", *Espacio, tiempo y forma*, s. II, 2, 1988, p. 77-84; Eadem,

territoire témoigne dans deux atlas d'un niveau descriptif d'une exceptionnelle minutie. Les données rassemblées analysent l'ensemble du système défensif côtier à intégrer, avec les remparts idoines et les tours de guêt qui devaient remplacer les anciennes tours de signalisation. L'objectif était de restaurer des segments entiers de courtine, d'indiquer non seulement les éléments existants mais aussi ceux qu'il fallait réaliser.

La Guerre de Trente ans poussa Philippe IV à demander la réalisation d'un atlas, confié à Francesco Negro et Carlo Maria Ventimiglia, qui donnait à l'Espagne de précieuses indications concernant les côtes, les ports, les estuaires, les rades et qui comprenait une série de plans de toutes les forteresses du royaume ainsi que quelques vues en perspective du littoral côtier¹³.

Les révoltes continuelles du peuple sicilien contre la monarchie espagnole, les menaces causées par l'empire ottoman et le poids de la France sur l'Europe déclenchèrent la production d'une série fragmentée de dessins montrant des places fortes, des enceintes fortifiées et des forteresses, des projets d'experts ingénieurs, qui accompagnait les expériences menées dans le

Fortificación y ciudad en los reinos de Felipe II, Madrid 1998; Antonella Mazzamuto, "Architettura e Stato nella Sicilia del Cinquecento. I progetti di Tiburzio Spannocchi e di Camillo Camilliani del sistema delle torri di difesa dell'isola", in *Atlante di storia urbanistica siciliana*, 8, Palerme 1986, p. 67 et suivantes; Eadem, "Tiburzio Spannocchi, architetto di Filippo II e la sua Description de las marinas...de Sicilia", in *Bollettino senese di storia patria*, 93, 1986, p. 449-464; Marina Scarlata, *L'opera di Camillo Camilliani*, Rome 1993, voir aussi, du même auteur, "La Sicilia del Cinquecento nella 'Descrizione in Disegno' di Camillo Camilliani", in *Palladio*, II, 1988, p. 15-36; Giuseppe Samonà, *L'opera dell'architetto fiorentino Camillo Camilliani in Sicilia alla fine del Cinquecento*, Messine 1931.

13 Francesco Negro, Carlo Maria Ventimiglia, *Atlante di città e fortezze del Regno di Sicilia, 1640* dirigé par Nicola Aricò, Messine, 1992.

vice-royaume. Pour diminuer la distance entre l'Espagne – la patrie- et la Sicile, de nombreuses représentations graphiques furent envoyées directement aux plus hautes autorités, au souverain et aux conseils d'Etat ou de Guerre, accompagnées de lettres des ingénieurs et des réflexions des vice-rois concernés¹⁴.

« Grâce à son expérience et à ses mérites propres », le vice-roi prince de Ligne « pouvait donner les ordres opportuns et nécessaires pour les fortifications des places de Sicile exposées depuis longtemps aux menaces de l'ennemi et les empêcher, grâce à la science militaire qu'il déployait dans ses projets et en lançant les réparations nécessaires dans la ville et dans d'autres lieux suspects d'être attaqués »¹⁵. C'est ainsi que sous son règne, la stratégie du pouvoir, liée aux projets de villes à fortifier se manifesta avec éclat dans un système de communication graphique demandé et approuvé par Madrid. Toutes ces vicissitudes sont documentées grâce aux "expériences" graphiques conservées aux Archives de Simancas. Ce sont des témoignages précieux, copiés et utilisés pour formuler des avis ou transmettre des solutions à usage exclusivement militaire. C'est la culture militaire du vice-roi qui a permis le choix des spécialistes dont les prestations techniques auront contribué à sécuriser les côtes, grâce à de nouvelles constructions ou à la restauration des places-fortes existantes.

14 Alicia Cámara Muñoz, "El dibujo en la ingeniería militar del siglo XVI", in *A Distancia*, 2, 1991, p. 108-114.

15 Auria, 1974, p. 165 "poteva con l'esperienza e virtù propria dar gli ordini più opportuni e necessari alla fortificazione delle piazze di Sicilia, esposte a tempo d'invasione del nemico, e prevenirlo con l'arte militare n'e suoi disegni, inalzando i dovuti ripari nelle città e luoghi di sospetto".

L'état désastreux des forts siciliens obligea le Prince de Ligne à demander l'avis d'un expert au talent reconnu. Envoyées avec une grande ponctualité, les lettres du vice-roi réservent toujours une place importante à la question de la pénurie et de la nécessité d'ingénieurs et de dessinateurs capables de fournir des relations accompagnées de nombreux détails dessinés pour illustrer le point de vue de l'auteur du projet sur cette question des réparations et de l'entretien des œuvres militaires ou sur les suggestions appropriées pour la restructuration, parfois la démolition, de fortifications dont l'état était loin d'être idéal.

Le manque d'experts n'était pas un problème nouveau. Depuis le XVI^e siècle, les villes des vice-royaumes de Milan, de Naples et de la Sicile se disputaient les ingénieurs militaires les plus renommés. Depuis l'époque de l'ingénieur Antonio Ferramolino, né à Bergame, qui avait travaillé en Sicile à partir de 1533 au service de Ferrante Gonzaga (vice-roi de 1535 à 1546), on retrouvait fréquemment les mêmes techniciens voyageant dans les diverses possessions espagnoles et à la suite des armées¹⁶. L'absence totale de continuité était un phénomène que les ingénieurs autant que les responsables militaires dénonçaient comme la première cause de retard des travaux. Ils recommandaient qu'avant

16 Antonio Ferramolino avait été appelé en Sicile en 1523 par le duc de Monteleone Ettore Pignatelli Aragona (1517-1534) pour seconder dans la charge d'ingénieur royal Pietro Antonio Tomasello da Padova en mauvaise santé. Sur l'œuvre de Ferramolino voir Guido Tadini, *Ferramolino da Bergamo l'ingegnere militare che nel '500 fortificò la Sicilia*, Bergamo 1977; Sur Tomasello, la contributuini récente de Maurizio Vesco, "Pietro Antonio Tomasello de Padua: un ingegnere militar véneto en la Sicilia de Carlos V", in *Espacio, Tiempo y Forma*, s. VII, n. 22-23, 2009-2010, p. 45-73.

d'entamer un nouveau chantier, on finisse au moins les travaux commencés, parapets et chemins couverts, travaux indispensables pour sécuriser les fortifications. Mettant à profit n'importe quel type d'avis sur un éventuel spécialiste en dessin, expert en art ou en stratégie militaire qui avait fait ses preuves dans d'autres cours, les demandes que le vice-roi de Sicile adressaient à don Gaspar Téllez Girón, duc d'Osuna, gouverneur de Milan (1670-1674) et Conseiller d'Etat, réclamaient l'envoi *in loco* du Lieutenant et Maître général de camp Gaspare Berretta (1620-1703), ingénieur en chef du duché de Milan depuis 1659¹⁷.

Aidé d'un assistant, Beretta n'aurait eu qu'à résider quatre mois dans l'île « pour étudier les places et fortifications de ce royaume pour pouvoir commencer (à condition que les moyens le permettent) à en réparer quelques-unes et à exécuter ce que projeterait le dit ingénieur ». En Septembre 1670, le duc d'Osuna avait répondu à la demande du Prince de Ligne que « Beretta est une personne d'esprit très pratique, d'un âge avancé et qu'il est possible qu'il fasse des difficultés pour s'embarquer car il a déjà fait d'autres voyages et il faut croire qu'il ne tient pas à en faire de nouveaux et que, vu le manque de spécialistes dans son domaine, il ne faut pas l'exposer à des risques ». Il avait suggéré de s'adresser à l'Académie militaire

17 Sur Gaspare Beretta, voir Mariano Viganò, "Le portefeuille de Gaspare Beretta (1620-1703) à la Bibliothèque Trivulziana de Milan: plans et mémoires pour servir l'Espagne" in Vincent Maroteau, Émile d'Orgeix (dir.), *Portefeuilles de plans: projets et dessins d'ingénieurs militaires en Europe du XVI^e au XIX^e siècle*. Actes du colloque international, Bourges 2001, p. 147-158; Elisabetta Chiodi, "Prime annotazioni sull'attività piemontese di Gaspare Beretta ingegnere militare dello stato di Milano", in Angela Marino (dir.), *L'architettura degli ingegneri: fortificazioni in Italia tra '500 e '600*, Rome 2005, p. 63-76.

de Milan¹⁸ pour y trouver un remplaçant de même niveau « qui prendrait résidence en Sicile » et que Beretta, ayant à sa disposition les cartes et les plans mis à jour des places fortes et des forteresses siciliennes, pourrait proposer de loin les restaurations opportunes¹⁹. Au bout du compte, Beretta ne résida jamais dans l'île parce qu'au dire du duc « c'est le seul de cette profession que nous ayons » et aucun autre ingénieur ou assistant ne fut envoyé de Milan²⁰. Le Prince ayant du renoncer à Beretta, son meilleur choix semblait devoir être celui des frères Fernando et Carlos de Grunenbergh, d'origine flamande, qui pouvaient arriver assez vite en Sicile, puisqu'ils travaillaient alors sur les places fortes du royaume de Naples²¹, et « décider de ce qu'il faut exécuter dans les fortifications ». Le prince de Ligne ne tarda donc pas à demander au vice-roi don Pedro Antonio de Aragón (1666-1671) l'envoi sur l'île des deux frères Grunenbergh²².

18 Sur l'Académie de Milan, voir Alicia Camara Muñoz, "La profesión de ingeniero: los ingenieros del rey", en SILVA SUÁREZ Manuel (ed.), *Técnica e ingeniería en España. I El Renacimiento, de la técnica imperial y la popular*, Zaragoza 2008 (2007), p. 129-168: 143, 144.

19 Archivo General de Simancas, Valladolid, Estado-Sicilia, (AGS, ES), Leg. 3493-82. Les réponses du prince de Ligne et du duc d'Osuna ont été conservées : AGS, ES, Leg. 3493-83.

20 AGS, ES, Leg. 3493-84.

21 Maria Raffaëla Pessolano, "Il porto di Napoli nei secoli XVI-XVII", in Giorgio Simoncini (a cura di), *Sopra i porti di mare. Il Regno di Napoli*, Florence, 1993, p. 67-115.

22 C'était la même situation qu'en 1523 quand le duc de Monteleone (1517-1534) écrivait au comte de Lannoy, vice-roi de Napoli, pour l'envoi sur l'île de l'ingénieur Antonello da Trani. Cfr. Vesco, 2009-2010, p. 49-50.

Dans une réunion de décembre 1670, la monarchie espagnole demanda l'avis du duc d'Albuquerque et du comte d'Ayala sur la possibilité d'améliorer la manière dont le vice-roi gouvernait en Sicile. Conscient des obstacles empêchant l'amélioration des fortifications des villes du Royaume (surtout Augusta, Syracuse, Trapani, Catania, Milazzo), Albuquerque suggéra d'augmenter la force maritime tandis qu'Ayala conseillait d'améliorer les défenses de l'île, recommandant le transfert immédiat depuis Naples des frères Grunenbergh²³. Les lettres conservées dans les archives, datées de mai 1671, font allusion aux problèmes de santé du vice-roi qui eurent pour effet de ralentir les opérations de restauration des fortifications puisque le Prince de Ligne s'était engagé à se rendre personnellement dans les places fortes avant de se prononcer sur les projets des ingénieurs. Par ailleurs, on attendait toujours l'arrivée de Naples de Carlos de Grunenbergh « pour mettre en route la fortification et la réparation des plus importantes (villes) ». Le vice-roi affirmait : « À peine sera-t-il arrivé en Sicile que je lui donnerai l'ordre de partir immédiatement avec une personne efficace, ayant de l'autorité et de l'expérience militaire, sur les Places les plus importantes pour qu'il juge de ce qu'il faut faire et me le communique pour que l'on décide de ce qu'il faut faire »²⁴. Le colonel Carlos de Grunenbergh, technicien

23 AGS, ES, Leg. 3493-96.

24 AGS, ES, Leg. 3494-50, 59 : "le daré orden que parta luego con una persona practica, de hautoridad, y experiencia militar a las Plazas mas importantes para que reconociendo lo que se necesita, y comunicandomelo se resuelva lo mas conveniente".

qui avait déjà travaillé à Naples et en Espagne, arriva en Sicile en juillet 1671²⁵. On suivit la procédure habituelle : à peine débarqué, le colonel devait faire une reconnaissance de toutes ses places fortes pour en rassembler les relevés et, suivant les traces de ses prédécesseurs, refaire le même parcours, analyser la validité de leurs idées et les obstacles générés par le manque de collaborateurs à laisser sur le terrain pour surveiller le déroulement des travaux souvent confiés à des maîtres maçons locaux sous le contrôle des gouverneurs militaires, incompetents en la matière²⁶.

25 AGS, ES, Leg. 3494-113.

26 Sur l'activité en Sicile de Carlos de Grunenbergh voir : Salvatore Boscarino, "La ricostruzione delle città demaniali in Sicilia dopo il terremoto del 1693: aspetti urbanistici ed architettonici", in Corrado Fianchino (a cura di), *L'architettura di Noto*, atti del simposio sull'architettura di Noto, ristampa anastatica dell'ed. curata dall'Ente Provinciale per il Turismo di Siracusa nel 1979, Enna, 2007, p. 53-75; Liliane Dufour, "Dopo il terremoto del 1693: la ricostruzione della Val di Noto", in Cesare de Seta (a cura di), *Insedimenti e territorio*, Turin 1985, p. 474-498. Lucia Trigilia, "1693-1783: architettura e ricostruzione in Sicilia e a Malta", in Giuseppe Campione (a cura di), *La furia di Poseidon*, Cinisello Balsamo, 2 voll., 2009, p. 183-192; Eadem, "Il problema della difesa in Sicilia in età vicereale: l'asse Sicilia-Malta", in Angela Marino (a cura di), *Fortezze d'Europa: forme, professioni e misteri dell'architettura difensiva in Europa e nel mediterraneo spagnolo*, atti del Convegno Internazionale, Rome 2004, p. 173-182; Liliane Dufour, *Siracusa tra due secoli: le metamorfosi dello spazio; 1600-1695*, Palerme 1998; Eadem, *Augusta, da città imperiale a città militare*, Palerme 1989; Eadem, *Antiche e nuove difese: castelli, torri e forti del Siracusano*, Syracuse, 2000; Liliane Dufour, Henri Raymond, *Siracusa tra due secoli: le metamorfosi dello spazio. 1600-1695*, Palerme 1998; Nicola Aricò, "Carlos de Grunenbergh e le città ioniche del Teatro geografico antiguo y moderno del Reyno de Sicilia", in *Lexicon*, 7, 2008, p. 23-36; Idem, "Sicilia: ragioni storiche della presenza" in Ilario Principe (a cura di), *Il progetto del disegno: città e territori italiani nell'Archivio General di Simancas*, Reggio Calabria 1982, p. 145-149; 154-158; 164-173. À Malte, Grunenbergh devint superintendant de la construction de quatre batteries au pied du Forte Sant'Angelo pour améliorer la protection du grand port et il dirigea les fortifications autour des forts de Ricasoli, Sant'Elmo e Sant'Angelo, cfr. Alison Hoppen, *The fortification of Malta by the order of St. John: 1530 - 1798*, Edimbourg, 1979; James Quentin Hughes, *The building of Malta during the period of the Knights of St. John of Jerusalem 1530-1795*,

Le vice-roi rendit donc compte au Conseil du fait qu'il avait envoyé Grunenbergh reconnaître « avec beaucoup de soin » les ports, places et villes les plus exposés à la menace turque et que « pendant ce temps on travaillait aux fortifications de Trapani et de Syracuse »²⁷. Ce n'est qu'au printemps 1673, après que le prince de Ligne ait personnellement visité les places fortes des villes de Trapani, Catane, Augusta et Syracuse, que fut lancé l'ordre d'envoyer les projets et documents graphiques réalisés au crayon, à la plume et à l'aquarelle, accompagnés des relations techniques sur l'état urbanistique-édiliciaire des villes de l'île pour qu'ils soient approuvés par le pouvoir à Madrid.

Annuler les distances : plans, vues et descriptions de villes

Il faut lire les propositions que fit le colonel Carlos de Grunenbergh en prenant en compte les stratégies du XVII^e siècle et les nouveaux critères en matière de défense. Les projets visent à une meilleure et à une plus moderne intégration des structures pour diminuer les carences démontrées du système défensif.

Placée sur une étroite bande de terrain s'avancant au sud-ouest vers la mer, Trapani était depuis le XVI^e siècle

Londres 1956; Idem, *Malta: a guide to the Fortifications*, Malte 1993; Idem, *Fortress, Architecture and Military History in Malta*, Londres 1969.

27 AGS, ES, Leg. 3494-130.

l'unique rempart occidental de l'île contre les invasions de l'empire ottoman et l'unique port servant d'intermédiaire entre le Levant et les côtes africaines (fig. 1). La ville avait été intensément fortifiée pendant la seconde moitié du XVI^e siècle. L'ingénieur Scipione Campi parle de l'importance de cette ville qui est « sur la mer, grande, belle, riche, peuplée et très voisine de Palerme »²⁸. Le centre habité de Trapani était divisé, depuis l'entrée dans les terres, par un canal qui fut comblé par l'ingénieur crémonais Vincenzo Locadello entre 1585 et 1591. On créa alors des rues, des terre-pleins, on supprima le pont et on rétablit l'ancienne porte d'Autriche qui avait été murée²⁹.

Le souci d'adapter le fort della Colombaia ou Colombara, construit sur une petite île homonyme à l'embouchure du port, aux nouvelles techniques de fortification témoigne de la nécessité d'introduire les nouveaux critères de l'ingénierie militaire³⁰. L'ancien noyau architectural (fig.2), encore

28 AGS, ES, Leg. 1147-25 : «sopra il mare grande, bella, ricca, popolata e vicinissima a Palermo». Ce passage est cité par Maria Giuffrè, *Castelli e luoghi forti di Sicilia*, Palerme 1980, p. 65.

29 Ferdinando Maurici, *Medioevo Trapanese: gli insediamenti nel territorio della provincia di Trapani dal tardo antico alle soglie dell'età moderna*, Palerme 2002, p. 34; Rosaria Del Bono, Alessandra Nobili, *Il divenire della città: architettura e fasi urbane di Trapani*, Trapani 1986, p. 50. Vincenzo Locadello et son fils Lazzaro, mirent au point une restructuration efficace du système défensif des bastions et continuèrent la construction des tours de guêt et du « château de terre » à Trapani. Cfr. Salvatore Costanza, «Aspetti urbanistici e fortificatori di Trapani e Marsala da Carlo V a Filippo II», in Maria Giulia Aurigemma, Maria Azzarello (a cura di), *La cultura degli arazzi fiamminghi di Marsala tra Fiandre, Spagna e Italia*, atti del convegno internazionale, Marsala 1986, Palerme 1988, p. 85-93: 92.

30 Sur l'étymologie du mot Colombaia et/ou Colombara et les restaurations du XIX^e siècle, cfr. Angela Mazzè, «I restauri ottocenteschi nella torre della Colombaia», in Vincenzo

existant, caractérisé par le donjon octogonal couvert par une voûte en forme d'ombrelle appelée Colombara, n'était pas en état de se défendre contre les attaques de l'ennemi. Depuis l'époque de Ferramolino, des travaux avaient été entrepris sur l'île de Colombara³¹.

L'opinion des vice-rois sur l'utilité défensive du fort avait varié au cours des siècles. En 1546, le vice-roi Gonzague pensait que le château de Colombara était « une nuisance plutôt qu'une aide, car il est extrêmement petit, il n'a pas de butées et il ne peut en faire, et s'il était pris, il dominerait le rempart qu'on devait commencer, appelé Santo Francesco mais si il était détruit, ce même rempart servirait au même effet, garder l'entrée du port, ce que ne fait pas la Colombara, ni depuis la terre, ni depuis la mer depuis laquelle au moins on peut facilement l'attaquer victorieusement »³². Il conseillait donc de la détruire. Le vice-roi

Abbate (a cura di), *Miscellanea Pepoli: ricerche sulla cultura artistica a Trapani e nel suo territorio*, Trapani 1997, p. 185-198: 185-187.

31 L'origine de la tour de la Colombara est incertaine. Il *castrum* de Trapani est mentionné pour la première fois dans un document datant du règne de Frédéric II de 1223 que Winkelmann et Agnello considèrent authentique (Eduard Winkelmann, *Acta Imperii inedita Seculi XIII*, 2 voll., Innsbruck, I, 1880-85, p. 208, doc. 224, Giuseppe Agnello, *L'architettura sveva in Sicilia*, Rome 1935, p. 21, nota 3), mais que Ferdinando Maurici considère être un faux, *Federico II e la Sicilia. I castelli dell'imperatore*, Catane 1997, p. 391-392. Il propose une datation générique de la tour octogonale de la Colombara entre la fin de l'époque souabe et la première époque aragonaise. Sur les travaux de Ferramolino, voir Giuffrè, 1980, p. 65 et ss.

32 «nuoce più tosto che giovi, perciò ch'egli è piccolissimo, non ha fianchi nè vi si puonno fare, et se venisse preso verrebbe ad esser cavaliere ad un bastione, che si aveva a cominciare nominato Santo Francesco, ma se venisse spianto, il detto bastione, farebbe il medesimo effetto del guardare la bocca del porto, che fa la Colombara, né per terra, come ben facilmente si può battere la Colombara almeno per via di mare», cité dans Tardini, 1977, p. 63.

Juan de Vega (1547-1557)³³ choisit d'ajouter un corps de fabrique de plan elliptique, conçu par l'ingénieur padouan Pietro Antonio Tomasello, qui englobait la tour pourvue de canonniers et de gradins de bois pour disposer l'artillerie³⁴ (fig. 3). Sous le règne de Philippe III d'autres travaux décidés par le vice – roi Fernández Pacheco, marquis de Villena, permirent d'ajouter le bastion sur le côté du port de Trapani, comme l'atteste l'inscription lapidaire datée de 1607³⁵. Le principal objectif du marquis de Villena pendant son mandat fut de visiter les villes côtières du royaume. Dans la seconde moitié du XVII^e siècle un

33 Dans son *Historia di Trapani*, Biblioteca Fardelliana di Trapani (BFT) sous le cote Ms. 256, l'historien Giovan Francesco Pugnatore nous raconte ces Vega "Aggiunse anco alla torre della Colombara quella parte che all'oriente iemale risguarda, la quale, se ben è di essa torre più basa, pur è assai ampia e forte, così perchè fosse cotal accrescimento come un securo propugnacolo della stessa torre incontra a coloro che stando in porto batterla con l'artiglieria volessero [...] quindi quei vasselli inimici che per danno della città avesser tentato fermare: avendovi posti diversi pezzi di artiglierie e deputatovi gente per la sua guardia bastevole" est cité par Alberto Costantino, *La colombaria. Una storia bimillennaria: immagini e cartografia*, Trapani 1996, p. 21. Au XVIII^e siècle Massa dit que le vice-roi "accrescendo di nuove mura, e di validi baluardi l'antica torre, la ridusse in forte, e ben munito castello", cfr. Giovanni Andrea Massa, *La Sicilia in prospettiva*, 2 voll., Palerme, II, 1709, p. 430. Sous le vice-royaume de Vega on voit s'affronter de nombreuses interventions sur le système fortifié non seulement sur la tour de la Colombara mais aussi sur le bastion della Dogana et, en general, pour toute la systématisation des portes et murailles Cfr. Costanza, 1988, p. 85-93. Pour la tour de la Colombara, voir aussi Francesco Maria Emanuele e Gaetani, marquis de Villabianca, *Torri di guardia dei litorali della Sicilia*, dirigé par Salvo di Matteo, Palerme 1986, p. 55 et Vito Maria Amico, *Dizionario topografico della Sicilia*, 2 vols., Palerme, I, 1855, p. 343-344.

34 Pietro Antonio Tomasello avait prévu une structure plus complexe : une plateforme couverte d'une coque aurait du accueillir des soldats dans les niveaux inférieurs du fort. La plateforme ne fut pas construite pour des raisons économiques. Cfr. Vesco, 2009-2010, p. 58, nota 29.

35 Ferdinando Maurici, "La Colombara di Trapani", in *Kalós arte in Sicilia*, vol. IX, 2, 1997, p. 45.

dernier bastion fut ajouté au fort³⁶.

La relation Negro-Ventimiglia (1640) proposait d'unir la Calombara aux îles situées au sud de Trapani grâce à une forteresse pentagonale ou hexagonale mais le projet n'eut pas de suite³⁷. C'est avec le duc d'Albuquerque que les initiatives semblent reprendre : il demanda au Parlement des aides financières pour les fortifications de l'île, ce qui se matérialisa dans la rénovation des ponts et les restaurations effectuées sur la tour de la Colombara³⁸. Le prince de Ligne fit poursuivre les travaux permettant d'exploiter la position de la petite île à l'entrée du port. Les lettres conservées dans les archives prouvent que les projets de Grunenbergh se basaient sur l'idée d'élever une plate-forme fortifiée autour de la tour de la Colombara d'où l'on pourrait dominer l'embouchure du port et de construire une muraille protégeant la ville au sud-ouest (fig. 4)³⁹. Le plan du château des la Colombara, réalisé par Gabriel Merelli, inséré dans son atlas *Descrittione del Regno di Sicilia*, dédié le 16 août 1677 au « Seigneur

36 Di Blasi, I, 1871, p. 205.

37 Negro et Ventimiglia, 1992, p. 34.

38 AGS, ES, Leg. 3493-75.

39 AGS, ES, Leg. 3496-41. Sur le mur extérieur de la Colombara on peut lire l'épigraphie de la pierre que fit apposer le prince de Ligne en 1671 : AUSPICIS CALORI SECUNDI / HISPANIARUM ET SICILIAE REGIS / MARIAE ANNA E REGINAE GUBERNATRICIS / CLAUDIUS LA MORALDUS PRINCEPS DE LIGNE / DAMBLIZE / ET SACRI ROMANI IMPERII SOVERONUS DE FAGNOLLES / SICILIAE PRORE VIGILANTISSIMUS / ISTIUS REGNI SECURITATI HOC PROPUGNACULUM / ANNO MDCLXXXI.

don Juan d'Autriche » est particulièrement utile à notre démonstration⁴⁰. Ce plan permet une confrontation efficace entre les œuvres projetées et les œuvres réalisées; la légende précise à la lettre « D. » qu'il s'agit de « B. » nouveau et inachevé. Cette didascalie démontrerait que Merelli a vérifié par lui-même sur place la nature des fortifications projetées par Grunenbergh effectivement réalisées en 1671 mais, en fait, inachevées (figs 5 et 6).

Le climat tendu de la Guerre de Trente Ans avait accéléré les réparations des pans écroulés de la muraille de la ville. En 1640, les experts Negro et Ventimiglia étaient tous deux convaincus de la nécessité de fabriquer une nouvelle tour sur la langue de terre rocheuse appelée dans les documents « roche de Pietro Palazzo »⁴¹. C'est sous le mandat du prince de Ligne que l'on construisit la tour – qui prit le nom du vice-roi – en hors-œuvre à l'ouest sur le dangereux lambeau de terrain au-delà de la zone outre les murs, occupée auparavant par le couvent des Capucins. Ce projet d'une tour en forme de pyramide tronquée sur une base quadrangulaire face au littoral conçue comme le noyau avancé pour le repérage et la défense contre les attaques navales peut être attribué à Grunenbergh. C'est selon toute probabilité un de ses premiers chantiers

40 Sur l'atlas de Gabriele Merelli (Turin, Biblioteca Reale, Ms. militari 39) voir Marco Rosario Nobile, "La Descrizione del Regno di Sicilia, un antico manoscritto inedito riscoperto a Torino", in *Kalós, arte in Sicilia*, III, 3-4, 1991, p. 4-11.

41 Negro et Ventimiglia, 1992, p. xv.

comme en témoignent plusieurs sources d'archives⁴² et l'inscription épigraphique placée dans un cadre de marbre au centre du mur de l'axe principal, flanquée de deux écussons baroques et dominée par un aigle impérial en bas relief, daté de 1671⁴³. L'armement et la garnison étaient prêts en 1672 (figs 7 et 8).

Le fait que l'architecture de la tour révèle l'évolution d'une typologie en usage en Sicile dès la fin du XVI^e siècle a déjà été mis en valeur⁴⁴. Les corbeaux évoquent les exemples contemporains espagnols, témoignant des adaptations et des changements techniques fréquents apportés par les ingénieurs Grunenbergh qui s'étaient

42 Nous faisons allusion aux lettres du 29 octobre 1671 et du 6 avril 1672 écrite par don Antonio Ruiz de Chaves, gouverneur militaire de Trapani, à respectivement don Francisco de Altamira Angulo (secrétaire du vice-roi) et au prince de Ligne et à un troisième document daté de mai 1672 que le secrétaire du vice-roi envoya au gouverneur de Trapani. Cfr. Salvatore Romano, "La costruzione della torre di Ligne ed i tumulti popolari a Trapani nel 1673", in *Archivio storico siciliano*, XXI, 1896, p. 308-321: 322-324.

43 L'épigraphie, surmontée d'un grand aigle en bas-relief aux ailes écartées, avec les armes de Charles II, et ornée sur les côtés de deux écussons héraldiques en pierre de taille aux armes du prince de Ligne, AUSPICIIS CAROLI SECUNDI / HISPANIARUM ET SICILIAE REGIS / MARIAE ANNAE REGINAE GUBERNATRICES / CLAUDIUS LA MORALDUS PRINCEPS DE LIGNE / DAMBLIZE / ET SACRI ROMANI IMPERII SOVERONUS DE FAGNOLLES / SICILIAE PRORE VIGILANTISSIMUS / ISTIUS REGNI SECURITATI HOC PROPUGNACULUM / ANNO MDCLXXI, cité par Romano, 1896, p. 319. Elle est donc identique à celle placée sur la Colombara. Cfr. note 33. Sur la tour, voir aussi Ferdinando Maurici, *Le torri nei paesaggi costieri siciliani: secoli 13-19*, 3 voll., Palermo, I, 2008, p. 403.

44 Salvatore Boscarino, "Catania: le fortificazioni alla fine del Seicento ed il piano di ricostruzione dopo il terremoto del 1693", in *Quaderni dell'Istituto Dipartimentale di Architettura ed Urbanistica*, 8, 1976, p. 77 et Giuffrè, 1980, p. 68. La Tour de Ligne – propriété de la Commune de Trapani – est actuellement en cours de restauration pour pouvoir abriter le Museo Civico di Preistoria et le Museo del Mare.

familiarisés, tout au long de leur carrière avec les structures défensives des provinces espagnoles, à Vigo, Bayona en Galice, la Corogne, A Guarda et le long de la zone touchant le Portugal⁴⁵. Probablement originaire de Cologne, Carlos de Grunenbergh était en 1656 au service du roi d'Espagne, avec son frère Ferdinand, en tant qu'ingénieur militaire spécialisé dans l'art des fortifications. Depuis les Flandres espagnoles, les modèles de la culture d'ingénierie et de fortification se diffusaient dans les diverses possessions de la monarchie espagnole permettant ainsi la naissance d'un style international. En 1668, une fois l'indépendance du Portugal reconnue par l'Espagne, aidés par des architectes venus de Flandres et d'Allemagne, ils présentèrent à la reine mère régente Marianne d'Autriche un mémoire qui exposait leur projet de rendre navigable le Manzanares, du Pardo près de Madrid à Tolède et de là jusqu'au Portugal « de la manière que l'on utilise en Flandres et en Hollande »⁴⁶.

45 Pour les ouvrages militaires de Carlos de Grunenbergh en Espagne, voir : José Ramón Soraluze Blond, *Castillos y fortificaciones de Galicia*, A Coruña 1985, p. 47-48; 143, 154, 161-169; Juan A. Rodríguez-Villasante Prieto, *Historia y tipología arquitectónica de las defensas de Galicia*, A Coruña, 1984, p. 85-93. On a émis l'hypothèse que les frères Grunenbergh avaient projeté le château de Medos-Estás à Tomiño. Cfr. Jaime Garrido Rodríguez, *Fortalezas de la antigua provincia de Tuy*, (1987), Pontevedra 2001, p. 219, 231-233.

46 Carlos et Fernando de Grunenbergh, *Memorial que los coroneles, Don Carlos, y Don Fernando de Grunenbergh han dado a su Magestad, tocante a la proposicion que tenían hecha, de rendir [sic] navegable a Mançanares desde la otra parte del Pardo hasta Toledo...*, Biblioteca Nacional de España (BNE), ms. R/13027/11, avec une gravure datée 1668 du plan du projet pour le Manzanares. Le manuscrit fut publié à Madrid en 1747. Cfr. Francisco Carreño Espinosa, *Madrid, puerto de mar*, Madrid, 2004, p. 26-30. Sur les frères Grunenbergh, leurs liens de famille avec les Silva et leur déplacement en Toscane, voir Francisco Javier Zamora Rodríguez, "Livorno, la familia Silva y los Grunenbergh en el entremado hispánico", in Manuel Rivero Rodríguez, *Nobleza hispana, nobleza cristiana*:

Ils arrivèrent en Italie en 1669. Carlos s'occupa des fortifications des *Presidi* (province actuelle de Grosseto) ; en 1681, Ferdinand fit le projet des places d'Ortobello, Porto Ercole et Longone ; en 1691 on les retrouve occupés aux forteresses du Castello dell'Ovo pour y ajouter la batterie *Ramaglietto* et concevoir la défense du bassin⁴⁷.

Revenons à Trapani. Dans son rapport, le vice-roi Prince de Ligne estimait que le « château de terre » (ainsi appelé pour le distinguer du « château de mer », la Colombara), la plus ancienne fortification de la ville, n'avait aucune qualité défensive (fig. 9)⁴⁸. Il rappelait que dès 1576, l'ingénieur Scipione Campi, venu vers en Sicile un rapport sur l'état des forteresses de Palerme, assurait que la forteresse était inefficace et que, à

la orden de San Juan, 2 vols, Madrid, II, 2009, p. 961-971.

47 Nicoletta Maioli Urbini, "La cinta fortificata di Orbetello e lo Stato dei Presidi: vicende costruttive e notizie storiche", in *Bollettino d'arte*, s. VI, LXX, 31/32, 1985, p. 125-156: 140; Francesco Divenuto, "Lo stato dei Presidi: alcune tipologie di architettura militare", in Angela Marino, 2004, p. 129-138; Ivan Tognarini, "La Toscana nelle carte di Simancas: gli Stati di Piombino, Presidios di Toscana, Elba (secc. XVI-XVIII)", in *Ricerche Storiche*, XXVI, 1996, p. 125-195. Pour Naples, voir Camillo Gubitosi, Alberto Izzo, "Castel Dell'Ovo nella Storia. Il rilievo, il restauro, la ristrutturazione", in *Atti dell'Accademia Pontaniana*, n.s. 17, 1967/68, p. 83-95; Maria Raffaella Pessolano, "Il porto di Napoli nei secoli XVI-XVII", in Simoncini, 1993, p. 92-99; Goisi Amirante, "Origine e dimissione di due fortezze napoletane: castel dell'Ovo e Castel nuovo", in Angela Marino (a cura di), *L'architettura degli ingegneri. Fortificazioni in Italia tra '500 e '600'*, Rome 2005, p. 164-194: 174-177; Marina Sirago, "Il Regno di Napoli: strategie difensive e città di mare in epoca spagnola", in Ivi, p. 195-207: 202-203; Marino Viganò, "Italia", in Alicia Cámara Muñoz (a cura di), *Los ingenieros militares de la monarquía hispánica de los siglos XVII y XVIII*, Madrid 2005, p. 293-301.

48 Il existe deux copies de ce dessin conservées toutes deux à AGS, Mapas Planos y Dibujos (MPD), X-11; IX-45. Le support, la technique, l'image et la légende sont identiques. Sur le "château de terre" de Trapani, voir Ferdinando Maurici, Elisabeth Lesnes, "Il castello di terra di Trapani: note storiche ed archeologiche", in *Archeologia medievale*, XXI, 1994, p. 375-400.

son avis, elle pouvait être totalement démolie, laissant les trois remparts de la courtine en charge de la défense de Trapani. Selon une description anonyme du XVI^e siècle, la ville « avait été fortifiée par huit remparts et par quelques butées qui, depuis la courtine, s’avançaient pour protéger ces remparts »⁴⁹. En 1558 l’historien Tommaso Fazello écrivait que Trapani « a été bien fortifiée par l’empereur Charles, roi de Sicile, avec des murs et de très grands bastions »⁵⁰. Des études récentes prouvent que Pietro Antonio Tomasello, surnommé « ingenierum Drepani sic », avait conçu le renouvellement complet de la ceinture de murailles, la réalisation de six bastions et d’un cavalier à construire sur la partie des terres, et qu’il avait doté le « château de terre » d’une puissante tour circulaire ; il avait aussi conçu, du côté opposé, un nouveau rempart placé sur la pointe sud est de la ceinture de muraille, appelé Santa Maria di Gesù. Il fut plus tard agrandi et baptisé *l’Impossibile*⁵¹. Cette enceinte bastionnée était toujours inachevée dans la première moitié du XVII^e siècle⁵². Elevé près de l’angle nord-est de l’enceinte fortifiée, le « château de terre », presque au bord

49 «fortificata da otto Baloardi e da alcuni fianchi che si riccarrano dalle cortine in difesa di essi Baolardi», cité par Salvatore Mazzeola, Renato Zanca, *Il libro delle torri*, Palerme 1985, p. 202-204.

50 «è stata ben fortificata dall’imperatore Carlo re di Sicilia con mura e bastioni molto grandi»; Tommaso Fazello, *Storia della Sicilia* (1558), traduction italienne de Gianfranco Nuzzo, Antonino De Rosalia, 2 vols., Palerme, I, 1990, p. 336.

51 Vesco, 2009-1010, p. 55-57.

52 Giuffrè, 1980, p. 66.

de la mer de tramontane, pour garder le canal⁵³, avec un plan rectangulaire, une cour intérieure et quatre tours d’angles (que nous retrouvons sur le plan de Negri et qui survivent en partie aujourd’hui) devait apparaître au Prince de Ligne dans son aspect encore médiéval : « sa construction de pierre et de chaux composée de deux remparts très proches l’un de l’autre au point qu’ils occupent tous les deux, avec leur courtine, l’espace d’un seul rempart, très opprimé par le peu de capacité ». À la suite de la visite de 1673, on commença les premières interventions sur la partie orientale de la courtine, du côté de la terre, en rajout à la muraille bastionnée du XVI-XVII^e siècle, qui réunissait le « château de terre » au rempart l’Impossibile. On dota la courtine orientale d’un terre-plein, d’un fossé et d’une rue couverte, on y ajouta au milieu un demi-rempart pour en augmenter la défense⁵⁴.

Le vice-roi visita ensuite Catane. Délimitée par la mer et le volcan de l’Etna, la ville était entourée d’une vieille muraille fortifiée dont les nouvelles techniques défensives montraient l’insuffisance. Du côté de la mer, la courtine rectiligne et les bastions témoignaient des interventions menées au XVI^e

53 La position insulaire de Trapani est attestée dès l’époque islamique et normande. À l’époque du vice-roi Vega, on continua à creuser des fossés sur le front est et on construisit un pont pour le franchir. La vue de Giovanni Orlandi (fin XVI^e-début^e siècle montre les travaux du fossé. Cfr. Del Bono, Nobili, 1986, p. 60. Voir aussi Maurici, 2002, p. 34.

54 AGS, ES, Leg. 3496-42. Cfr. La relation de la ville de Trapani, en Annexes, document 1. Il existe une autre copie dans AGS, Secretarias Provinciales, Leg. 1253, publiée par Angela Guidoni Marino, «Urbanistica e “Ancien Régime” nella Sicilia barocca», in *Storia della città*, 2, 1977, p. 3-84: p. 80-81.

siècle sous les vice-rois Ferrante Gonzaga, Juan de Vega et le duc de Terranova⁵⁵. En 1578, Spannocchi qui, comme on le sait, analysa tout le système de fortification côtière de la péninsule, fit une proposition fondée sur une rénovation des murailles anciennes, avec l'ajout de bastions appropriés⁵⁶. De la relation sans lendemain de Negro (réalisée en 1637, écrite en 1640) on comprend facilement que l'enceinte était restée dans le même état que quarante-cinq ans auparavant. Giovanni dei Medici ne s'intéressa pas à l'état des défenses de la ville lorsqu'il se rendit d'Augusta à Messine.

A ces défenses inadéquates, il fallait ajouter les dommages qu'avait causés au système la coulée de lave de 1669 qui avait atteint les fossés du château Ursino (fig. 10)⁵⁷. Don Stefano Reggio, prince de Campofranco, Vicaire général du vice-roi Albuquerque, ordonna de construire des baraques de bois et des maisons pour conserver l'artillerie du château, des bastions et de tous « les citoyens nobles et plébéiens »⁵⁸.

Quand le prince de Ligne arriva en Sicile, l'activité volcanique avait complètement cessé et la coulée avait recouvert trente-huit kilomètres carrés de territoire, soit

55 Boscarino, 1976, p. 69-102.

56 Mazzamuto, 1986, p. 43.

57 Sur l'éruption de l'Etna et les dommages causés aux fortifications du XVI^e siècle, voir Giuseppe Pagnano, *Il disegno delle difese. L'eruzione del 1669 e il riassetto delle fortificazioni di Catania*, Catane, 1992, p. 9 et ss.

58 Tomaso Tedesci Paternò, *Breve raguaglio degl'incendi di Mongibello avvenuti in quest'anno 1669*, Naples 1669, p. 46.

l'ensemble des terrains cultivables proches de la ville du côté ouest ; de longs pans de courtines étaient inutilisables, les fortifications très endommagées à l'ouest et le seul espoir de formation d'un môle de lave au sud s'était évanoui (fig. 11). Le prince de Ligne confronta la question de la restauration de ces fortifications dans un rapport de 1673, le plus aseptisé de tous ses rapports. Il confirmait la fragilité et l'inachèvement des défenses, dénoncés depuis la moitié du XVI^e siècle par les experts en ingénierie militaire. Il rappelait que Catane est une ville privée de port et qu'elle doit le rester parce qu'elle est aussi privée de système défensif. La situation s'était en plus aggravée du fait que les blocs de lave qui s'étaient créés rendaient les interventions difficiles. L'éruption avait endommagé plus de la moitié des murailles et rempli le port, modifiant ainsi le territoire le long de la ligne de côte⁵⁹. Le rôle important joué par Catane comme débouché commercial poussa les habitants – qui plus d'une fois avaient contribué de leurs propres deniers à la construction des fortifications – à réclamer la construction d'un môle pouvant contenir au moins six ou sept galères ; le vice-roi fit cependant savoir au Conseil d'Italie que « si on le faisait, ce serait donner les moyens aux flottes turques d'y pénétrer et de causer de graves dommages et c'est pour cette raison qu'il convient de ne pas construire

59 Il existe peu d'images de Catane avant l'éruption et la plus grande partie d'entre elles dérive de la célèbre vue à vol d'oiseau de Georg Braun e Hogenbergh, Franciscum Hogenbergh, *Civitates Orbis Terrarum, Coloniae Agrippinae*, 1575, vol. V, tav. 69. Cette vue, n'étant pas un véritable plan mais une vue panoramique, n'est guère utile pour étudier les fortifications de la ville.

de môle »⁶⁰. Il proposa des travaux mineurs touchant surtout à une systématisation des murailles liée au fait que, tous les quinze à dix-huit ans, revenait la vision des horribles scories volcaniques qui détruisaient les constructions réalisées.

On proposa donc, pour rassurer les habitants, la construction d'« une simple muraille là où elle a été détruite par l'incendie pour la mettre hors de risque » en faisant allusion à la relation et au projet de Grunenbergh pour les murailles de Catane. Le rapport graphique, fait à la plume et à l'encre de chine noire, contient une légende qui, grâce à des graphies et des tonalités différenciées, identifie la mer avec un glacis d'aquarelle bleu, les murailles qui ont survécu à la catastrophe en amarante, le circuit projeté pour fermer Catane en jaune tandis que la zone en pointillés représente les murs endommagés par la lave issue de l'irruption et que les rochers de lave entourant toute la ville sont représentés en noir et sépia (fig. 12)⁶¹. Les seuls projets proposés par Grunenbergh, restés à l'état de papier, touchaient au front sud autour du château souabe d'Ursino « composé de murs et de grosses tours à l'ancienne, l'incendie ayant détruit quatre remparts » et au front ouest. Il proposait de défendre le château avec deux remparts de différentes dimensions. Cette solution laissait presque inchangée, de manière invraisemblable, la position de la forteresse qui

60 «si se hiciese, sería dar disposicion a que las armadas del turco entrasen en el y causasen graves daños y que por la misma raçon no conviene que se fabrique muelle», AGS, ES, Leg. 3496-50, 75, 76.

61 Il existe deux exemplaires de cette carte, tous deux conservés dans AGS, MPD, V-37; VII-122. Le support, la technique, l'image et la légende sont identiques.

se retrouvait directement en cavalier derrière la muraille. Sur la face méridionale, entre le bastion de San Giovanni et celui dell'Indirizzo, le projet montrait l'insertion, à l'intérieur du demi-bastion, d'une partie des terrains situés au delà de la porte della Decima près de la rue du Muro Rotto. En ce qui concerne la muraille ouest, entre le bastion des Infetti et celui de Tindaro, qui s'était écroulé sous la poussée de la lave, l'auteur se limita à dessiner les deux courtines séparées par un grand bastion. Si, d'un côté, les difficultés posées par la présence des blocs de lave empêchaient de nouveaux travaux défensifs, de l'autre rien ne fut proposé pour la courtine envahie par les scories⁶². Les solutions proposées par Grunenbergh ne prévoyaient en fait aucune rénovation près du bastion de San Michele, toujours attaché à la muraille médiévale.

La production graphique de l'ingénieur est bien éloignée des propositions faites en 1670 par un ingénieur de Turin, le comte Antonio Maurizio di Valperga. Celui-ci était passé par Catane avant de se rendre à Malte, à l'invitation du Grand maître Rafael Cotoner pour réaliser des travaux de fortification dans les villes de Vittoriosa, Senglea et Cospicua. Pendant ce bref séjour, il proposa la construction d'une citadelle avec quatre remparts qui aurait englobé le château Ursino, un nouveau môle avec un phare cylindrique et

62 AGS, ES, Leg. 3496-43. Voir la relation de la ville de Catane en Annexes, document 2. Elle est largement citée par Boscarino, 1976, p. 6 et suivantes. Une autre copie dans AGS, Secretarias Provinciales, Leg. 1253, partiellement publiée par Marino, 1977, p. 81-82 et Pagnano, 1992, p. 144-147.

un lazaret placé au sud du môle⁶³. L'aspect le plus intéressant du projet de Valperga concerne les interventions sur la zone maritime. Il y répondait pleinement aux attentes du sénat urbain. En référence aux besoins du pouvoir local, il projetait de nouvelles infrastructures pour réaliser un port moderne et une promenade vers la mer – souhait séculaire des habitants de Catane – qui aurait compensé le manque de port naturel.

Même si ce projet ne fut pas réalisé, l'esprit d'entreprise des citadins permit quelques œuvres de restauration dans le but de créer des chemins provisoires : la rue della Vittoria permettait d'aller en reconnaissance le long de la ligne extérieure des murailles. De plus, on utilisait déjà la rue du baron de Villalegra ; construit pour protéger celle-ci, le Fortino Vecchio donnait accès à la ville. Tous ces chantiers, assez avancés en 1673, n'apparaissent cependant pas sur le projet de Grunenbergh envoyé à Madrid: la lave est représentée encore intacte et la situation décrite par le Prince de Ligne avec des « pics et des concavités qu'on ne peut aplanir ni avec le fer, ni avec des mines » falsifiait la réalité en se limitant à un jugement négatif sur les qualités militaires de la place forte; par ailleurs, le fait que le vice-roi cite « les deux fortins que propose le Sénat » pourrait démontrer que Grunenbergh connaissait les travaux envisagés par le comte Valperga pour la zone maritime autour du port

63 Le projet de Maurizio di Valperga est conservé dans la série *Topographie* de la Bibliothèque Nationale de France, Paris, Estampes, volume Vb 132 z(2), Grand Folio. Il a été publié par Liliane Dufour, *Atlante storico della Sicilia: le città costiere nella cartografia manoscritta 1500-1823*, Palerme 1992, p. 257, mais avait été identifié par Pagnano, 1992, p. 71-99 e 193-195.

et sa solution au problème posé par les scories volcaniques⁶⁴. Le dessin n'est cependant guère digne de foi, la porte delle Concerie n'apparaît pas, l'auteur exagère en représentant comme détruits les murs qui vont de la porte di Sardo jusqu'à l'extrémité de l'Indirizzo et en indiquant des pans de murailles et des constructions qui, en réalité, n'avaient pas été endommagés par la lave⁶⁵. Ce projet ne rend pas hommage aux habituelles caractéristiques de composition et de graphisme que l'on trouve dans les dessins connus de Grunenbergh pour les villes d'Augusta, de Syracuse et de Messine.

Comme on en a déjà fait l'hypothèse, l'involution du dessin peut-être attribué à la volonté du prince de Ligne qui obligea l'auteur à faire un dessin très simple, sans qualité de projection, culturellement arriéré du point de vue du thème des fortifications, comme le démontre aussi le contenu de la relation jointe au dessin qui clarifie les raisons d'un travail graphique élaboré mais médiocre dont la cause n'est pas le manque de capacités de l'ingénieur⁶⁶.

Les travaux de fortification sur le versant sud-ouest ne correspondraient pas à une initiative du vice-roi flamand mais n'auraient été décidés qu'après les rébellions des

64 On avait entrepris en 1601 des travaux au pied du bastion du San Salvatore pour construire le môle mais une grande marée avait détruit les constructions. Cf. Pagnano, 1992, p. 16.

65 Voir les observations faites par Pagnano sur les dessins de Valperga et de Grunenbergh, *Ivi*, 1992, p. 78 et ss.

66 Voir Document n°2.

années 1674-1678⁶⁷. Les dessins des plans et des vues à vol d'oiseau de la ville de Catane insérés dans les atlas de Gabriele Merelli en 1677⁶⁸ représentent des travaux réalisés sous le vice-roi Aniello de Guzmán, marquis de Castel Rodrigo (fig. 13) ; selon les dossiers de Simancas, le vice-roi continuait à démontrer à la cour de Madrid l'importance de la ville de Catane et, sous la pression d'une guerre en cours, il employa ses ingénieurs, dont Grunenbergh et son assistant Sebastiano Indelicato, à fortifier seulement les terrains demeurés libres de scories volcaniques⁶⁹.

Sur la côte ionique, les villes d'Augusta et de Syracuse occupaient une position stratégique pour l'hégémonie du littoral oriental. L'importance des deux villes remontait à la fonction militaro-défensive qu'elles avaient occupé à l'époque de Frédéric II, un rôle stratégique qui devint prioritaire pendant les siècles suivants, en particulier pendant l'époque espagnole. Pendant les longues campagnes contre les assauts des turcs, des barbaresques et des français, l'importance militaire des deux villes réclama et justifia l'attention scrupuleuse des gouvernants successifs. Ils se penchèrent tout

67 Pour les travaux de fortification du vice-roi Castel Rodrigo et le projet en relation de Grunenbergh, voir Pagnano, 1992, p. 103-110.

68 Sur l'atlas de Gabriele Merelli, dédié au vice-roi Castel Rodrigo, voir l'étude récente de Valeria Manfrè, "Memoria del potere e gestione del territorio attraverso l'uso delle carte. La Sicilia in un atlante inedito di Gabriele Merelli del 1667" in *Anuario del Departamento de Historia y Teoría del Arte*, 22, 2010, p.1161-188: 71-173 et sur Merelli, voir aussi note 34.

69 Sur le projet de Grunenbergh pour le vice-roi Castel Rodrigo voir Pagnano, 1992, p. 103-105.

au long de ces siècles sur les possibles moyens de renforcer et de réparer les murailles, les ports, les châteaux et de les adapter aux nouveaux systèmes de défense.

Pendant la première moitié du XVI^e siècle, la question de la défense côtière à Augusta consista à estimer l'efficacité du château d'époque souabe⁷⁰ : l'opinion positive de Ferramolino est atténuée en 1533 par les observations du vice-roi Gonzague. Ebranlé par la grandeur du port, celui-ci aurait opté en faveur d'une défense au débouché de la plaine de Lentini : « une seule forteresse, qui est la ville de Syracuse, même si elle a pour fort le château d'Agosta, qui, étant petit, sans butée, avec peu ou pas de fossés, ne me semble pas défendable et capable de résister à la flotte royale »⁷¹.

Les incertitudes de Carlos de Aragón, duc de Terranova (1571-1577) confirmèrent dans les années 1570 l'opinion de Gonzague ; il préféra consolider les trois châteaux « neufs » (figs. 14, 15 et 16). Les forts de Castrogarcia et Vittoria qu'avait faits construire le vice-roi Garcia de Toledo (1565-1566) devaient défendre le port grâce à un triangle fortifié qui incluait la tour Avalos, en fer à cheval, qu'avait fait construire

70 L'étude de Giuseppe Agnello sur le château d'Augusta reste fondamentale, *L'architettura sveva in Sicilia*, Rome 1935; voir aussi Giuseppe Bellafiore, *Architettura sveva in Sicilia (1194-1266)*, Palerme 1993. Giuseppe Agnello, Lucia Trigilia, *La spada e l'altare: architettura militare e religiosa ad Augusta dall'età sveva al Barocco*, Palerme 1994, p. 49-50 ont récemment proposé une nouvelle reconstruction iconographique du château d'Augusta.

71 "una sola fortezza, che è la città di Siracusa, benché fusse avuto per forte il castello di Agosta, il quale per esser piccolo, senza fianchi, et con poco e nulla fosso, io per me non lo giudico difendibile et forte a resistere ad una armata reale", Tadini, 1977, p. 113.

le vice roi Francisco Ferdinando d'Avalos, marquis de Pescara et del Vasto, vice-roi de Sicile de 1568 à 1571⁷². Les deux premiers forts étaient malheureusement trop petits pour être vraiment utiles et il était difficile de faire bouger les canons sur les plateformes. À la mort d'Antonio Conte, l'entretien des travaux de fortification se poursuivit sous la supervision de Giovanni Antonio del Nobile et de Scipione Campi.

La rivalité avec Syracuse encourageait les citoyens à planifier un système défensif qui aurait favorisé le repeuplement d'Augusta presque désertée à la suite des continuelles incursions turques. Les projets de Spannocchi (1578) de confier la défense à un circuit de bastions ne furent pas – comme cela est arrivé bien souvent – réalisés ; les travaux se réduisirent à créer un ouvrage à corne autour du château. Les points forts de la défense du port continuèrent à être le vieux château et les forts d'Avalos au sud, de Catrogarçia e Vittoria à l'ouest, dont la réalisation, à la fin du XVI^e siècle, entraîna l'abandon des projets de fortification de la ville. Dans la première moitié du XVII^e siècle, de nouvelles fortifications témoignent des projets de Negri. Mais, même si l'importance stratégique du lieu est bien reconnue, les travaux de restauration des fortifications ne furent pas menés à terme, à cause du manque d'ingénieurs. On n'ouvrit pas non plus l'isthme, ce qui avait été pourtant proposé plusieurs fois⁷³.

72 Giuffrè, 1980, p. 58. Selon le marquis de Villabianca, 1986, p. 46, il faut dater la construction de la tour de 1568.

73 Liliane Dufour, *Augusta da città imperiale a città militare*, Palerme 1989, p. 35-39 et 47-48.

La situation demeura inchangée pendant de nombreuses années. Plusieurs propositions, à des époques différentes, montrent que même si Augusta recevait la visite de vice-rois, de militaires et d'ingénieurs qui réfléchissaient sur la question des forteresses, elle continuait à être une ville privée de bastions, de murailles, de fossés et de défenses adéquates pour un contrôle effectif de l'isthme, du port et de la péninsule.

Il faut attendre les années 1670 pour voir apparaître un projet techniquement à jour. Grunenbergh souligna l'importance du territoire lié à l'intérêt militaire du port en proposant, comme Boscarino l'a déjà signalé, « non de simples rectifications ou l'installation d'un nouveau rempart mais un système organique d'ouvrages fortifiés selon les techniques modernes de l'architecture militaire. Il s'agit donc de passer de la théorie du périmètre fortifié qui, comme à Catane, peut faire abstraction du réseau des voies et de la structure de la ville à la théorie qui prend en considération tout l'organisme urbain à fortifier et le système territorial à défendre »⁷⁴.

Une fois abandonnée l'idée du simple circuit de murailles proposé dans le dessin antérieur de la ville de Catane, le portrait de la ville dû à Grunenbergh prévoyait l'ouverture de l'isthme et reprenait en partie des solutions précédentes proches de la proposition présentée en 1640, sur une échelle mineure, par Giovanni dei Medici. À la différence de ses prédécesseurs, ce dernier avait prévu

74 Boscarino, 1976, p. 75-76.

la réalisation d'un fossé de dimensions importantes, d'une demie-lune au milieu, d'une liaison avec la terre ferme grâce à un pont et à un corps avancé composé de deux demi-bastions adossés à la vieille muraille. Ce sont probablement les difficultés pour creuser sous le niveau de la mer qui empêchèrent la réalisation de ce projet. Mais Grunenbergh apporta néanmoins en Sicile de nouvelles théories d'architectures militaires dans la lignée des idées du marquis de Vauban (1633-1707)⁷⁵. Le projet d'Augusta tarda à se mettre en route. Les relations du vice-roi postérieures à sa visite (1672) confirment une situation qui reste semblable à celle que décrivaient ses prédécesseurs, soulignant en plus le problème des éboulements de terrain autour du château qui faisaient obstacle à la construction. Sur les plans attachés à la relation de 1673 (fig. 17) on peut voir les réalisations des tout premiers travaux sur l'isthme, qui remontaient probablement à 1645, année pendant laquelle le Parlement avait bénéficié d'un financement extraordinaire pour la réfection des fortifications : il s'agit de deux remparts à l'entrée sud du château et l'ouverture d'un fossé sur l'isthme, travaux confirmés par la description qu'en fait le voyageur français Albert Jouvin en 1672 : « Du côté de la terre ferme, il y a une forte muraille avec une bonne porte, défendue d'un large fossé que l'on y a fait afin que la mer passe tout outre et

⁷⁵ Antonio Cassi Ramelli, *Sebastiano Le Preste marchese di Vauban maresciallo di Francia*, Rome 1966 et le travail plus récent d'Isabelle Warmoes; Victoria Sanger, *Vauban, bâtisseur du Roi-Soleil*, Paris 2007.

la rende par ce moyen une isle »⁷⁶.

Les projets de Grunenbergh concernaient la fortification de l'isthme, sa créativité se révéla dans la zone sud d'Augusta appelée Terra Vecchia; à côté des trois remparts modestes, son dessin montre la possibilité de construire une citadelle pentagonale, radiocentrique, à quatre ou cinq remparts, avec un fossé, trois demi-lunes, un chemin couvert et une esplanade, le tout favorisé par l'abondance de pierres et de sources d'eau. En ce qui concerne l'isthme, coïncidant avec le pont qui rattache l'île à la terre ferme, il fit continuer les travaux déjà entamés d'une fausse-braie pour défendre le fossé et conçut un ouvrage en couronne avancé avec deux demi-remparts, un rempart au centre de la courtine protégé par deux ravelins, un fossé, un chemin couvert et un talus. Dans la partie du fossé proche du château, il fallut continuer les ouvrages à corne pour les unir à la vieille muraille et défendre ainsi l'entrée de la péninsule grâce à une nouvelle porte⁷⁷.

On a déjà remarqué que « par leur rigueur géométrique et leurs dimensions, les nouveaux ajouts de fortification à réaliser se placent de manière isolée. La projection globale du système de défense des fortifications d'Augusta

⁷⁶ Nous faisons allusions aux projets de 1643 proposés par Juan Alfonso Enriquez de Cabrera, grand amiral de Castille et comte de Modica, vice-roi de Sicile de 1641 à 1644. Voir AGS, ES, Leg. 3486-203, 142, 198, 204 e 236. Albert Jouvin, *Voyage d'Italie et de Malthe (...)*, Paris 1672, t.1, n° 23.

⁷⁷ AGS, ES, Leg. 3496-44. Voir la relation sur Augusta dans Annexes, doc.3. Il existe une autre copie de cette relation dans AGS, Secretarias Provinciales, Leg. 1253, partiellement publiée par Marino, 1977, p. 83-84 et intégralement par Dufour, 1989, p. 254-255.

découle en conséquence logique, pour Grunenbergh, des caractéristiques topographiques du site, des besoins militaires de défense et des théories mises à jour, à sa connaissance, de l'architecture militaire de son époque : il avait une expérience directe de l'espagnole, l'hollandaise et la flamande et avait une connaissance indirecte de la française (grâce à des publications et aux services d'espionnage plus diffusés et plus efficaces de ce que l'on imagine aujourd'hui) »⁷⁸. Le projet se révéla inexécutable : la vue à vol d'oiseau d'Augusta, insérée dans l'atlas de Gabriele Merelli, *Descrittione del Regno di Sicilia*, datée du 20 mars 1677⁷⁹, inédite, confirme l'inexistence des oeuvres projetées par Grunenbergh (fig. 18). Le budget de 125.000 écus renvoie à plus tard les travaux en donnant la priorité aux « fortifications de Trapani et de Syracuse (auxquelles on doit) travailler sans lever la main et où il faut améliorer tout ce qui est nécessaire pour leur sécurité »⁸⁰.

La monarchie espagnole voulait que Syracuse, qu'on appelait *L'Inexpugnable* depuis le début de la domination espagnole demeura « le rocher très fort » dans l'échiquier méditerranéen. Déjà Charles Quint l'avait « fortifié à notre époque avec des remparts très solides et inexpugnables », une modernisation qui avait été rendue nécessaire par l'utilisation de l'artillerie avec la

78 Boscarino, 1976, p. 76.

79 Voir note 61.

80 AGS, ES, Leg. 3495-5.

construction, entre la péninsule d'Ortigia et la terre ferme des remparts de Sette punti et de Sant'Antonio. Du XVI^e à la fin du XVIII^e siècle, on ne connaît l'image de la cité que grâce à des plans et des vues de caractère exclusivement militaire. Les fortifications commencèrent à l'époque du vice-roi Gonzague avec la modernisation de l'enceinte fortifiée qui fermait l'isthme et entourait la péninsule. Après le tremblement de terre de 1542, les travaux défensifs déjà entamés continuèrent sous la direction de Ferramolino.

Pendant toute la période du vice-royaume espagnol, l'histoire de Syracuse est intimement liée à son rôle de cité forteresse et aux travaux défensifs de l'isthme. Sous le règne du vice-roi Garcia de Toledo, on commença à transformer le château Marchetti en une citadelle quadrangulaire dotée de quatre remparts (Sant'Antonio, Sette punti, Toledo et Bequeria) qui devait occuper tout l'isthme, suivant un projet de l'ingénieur Antonio Conte ou du Fratino. Mais l'idée fut critiquée et abandonnée en faveur du projet de l'ingénieur Scipione Campi qui, en 1576, sous la direction de l'ingénieur Del Nobile, conçut dans la zone la plus haute de l'isthme, devant les vieilles murailles, la construction de deux bastions, San Filippo et Santa Lucia, protégés par un fossé ; il démolit aussi une partie de la citadelle, en l'occurrence les remparts Toledo et Bequeria, le château Marchetti, obsolète, et une partie de la Tour Casanova⁸¹.

81 Dufour, Raymond, 1998, p. 54-56; Idem, *Siracusa, città e fortificazioni*, cat. Exposition (Syracuse), Palerme 1987, p. 43-45; Giuffrè, 1980, p. 62.

Comme les autres villes côtières, Syracuse connut au XVII^e siècle, un ralentissement des travaux de fortification à cause du manque de financement, du manque d'ingénieurs capables de faire des projets mais surtout parce que la diminution des incursions barbaresques faisait disparaître l'urgence des projets. Les seuls travaux effectués touchent aux remparts Sant'Antonio e Sette punti, avec la réalisation d'un fossé en 1658 et d'un pont.

Le voyage du prince de Ligne fut l'occasion de reprendre des projets illustrés avec grande abondance de détails, accompagnant la relation envoyée à Madrid, donnant aussi des renseignements sur les multiples compétences théoriques et pratiques d'un ingénieur de premier rang qui analyse, définit des stratégies militaires logiques, des critères et des moyens constructifs. L'attention de Grunenbergh, technicien, se concentrait à présent sur la « greffe » de la péninsule considérée comme le point le plus vulnérable et donc l'objet de consolidations successives, et il put ainsi achever les travaux sur l'isthme commencés dans les siècles précédents. Il projeta une nette séparation d'avec la terre ferme, avec un ouvrage à couronne, opération onéreuse et imposante, devant les bastions de San Filippo et Santa Lucia, décida d'ajouter un fossé, des canaux d'eau artificiellement formés, de placer un ravelin appelé Montedoro au milieu et de réaliser une véritable rade artificielle pour garantir la circulation des galères royales d'un port à l'autre en cas d'assaut ; de plus un fossé placé devant les bastions Sant'Antonio e Sette punti précédait l'ouvrage à couronne (fig. 19).

L'insertion d'une rue couverte est un thème récurrent dans les projets de Grunenbergh ; elle complète ici un autre fossé derrière l'ouvrage à corne avec l'ajout d'un glacis imposant à la sortie de l'isthme, transformant la péninsule en une véritable citadelle (figs. 20 et 21). Le travail de Grunenbergh témoigne des progrès de l'ingénierie hydraulique à la fin du XVII^e siècle puisqu'il arrive à résoudre des problèmes auxquels s'étaient confrontés les ingénieurs Campi et Del Nobile pendant les travaux de 1566-67 et qui avaient duré au long du XVII^e siècle, comme le confirment les plans de Francesco Negro qui montrent un projet incomplet pour chercher à couper la pointe de l'île et à la rendre inexpugnable grâce à une citadelle.

D'autres suggestions concernent la mise au point des courtines pré-existantes en en diminuant la hauteur avec la création de nouveaux parapets robustes qui précédaient les chemins couverts, le renfort des remparts grâce à une fausse-braie et, enfin, de nouveaux ponts avec leurs portes permettaient le passage de chaque fossé, plus large, à fond plat et comblé d'eau⁸².

Une de ces portes cachait la Porta réale, datant du XVI^e siècle, entre les deux remparts de San Filippo et Santa Lucia. Elle était « sans parapet, fossé, terre-plein ou autre fortification », précédant une porte monumentale. Celui qui voulait entrer dans la ville se retrouvait donc face à un large glacis et à un chemin couvert, il franchissait un pont et une première porte,

82 AGS, ES, Leg. 3496-45. Il existe deux copies de la relation sur Syracuse, la première dans le fond AGS, Secretarias Provinciales, Leg. 1253 fu a été publiée partiellement par Angela Guidoni Marino, 1977, p. 82-83 qui a aussi publié les dessins, I 1978, p. 50-64. Dufour, 1987, p. 173-174. A publié la seconde : Cfr. le document 4 repris en Annexes.

parvenait à l'ouvrage à couronne, passait ensuite un autre pont et une seconde porte pour arriver sur la place d'armes ; le chemin couvert le conduisait au ravelin et, après un troisième pont et une troisième porte, il arrivait à la porte monumentale de forme polygonale appelée Porte de Ligne.

Dans sa *Descipzion de la Isla de Sicilia* (1705), l'ingénieur Giuseppe Formenti la décrit « large et un peu comme un arc de triomphe », une typologie donc qui était désormais une pratique courante de l'époque⁸³. Comme à Augusta, la réalisation de la nouvelle porte montrait le passage de l'influence renaissante vers un style baroque dérivé des pratiques napolitaines. Les décorations s'opposaient à l'aspect massif de la courtine fortifiée de la forteresse. La porte, faite de gros blocs de pierre, était décorée de deux colonnes torsées et des écussons du prince de Ligne, l'un au centre, l'autre sur le côté gauche⁸⁴. Du côté de la terre ferme, le visiteur franchissait un quatrième pont pour parvenir aux remparts de San Filippo e Santa Lucia et, finalement, après une dernière porte, la porta Réale, il pénétrait dans la ville.

83 Giuseppe Formenti, *Descrizione dell'isola di Sicilia e delle sue coste*, introduction de Liliane Dufour, Syracuse 1991, p. 49.

84 La description de la porte de Ligne, détruite en 1893, est fondée sur de vieilles photographies. On ignore le nom des auteurs de cette porte, stylistiquement proche de celle construite à Augusta au temps du prince de Ligne. L'exubérance baroque explose dans la construction des portes postérieures, à Augusta et dans la citadelle de Messine (dont il ne reste que la Porta Grazia) sous le gouvernement du vice-roi Francisco de Benavides comte de Santisteban (1678-1686) sur un projet de Carlos de Grunenbergh; la décoration se caractérise par des encadrements complexes; des décorations de masques grotesques, de petits putti, de frises de fleurs, de guirlandes et de vases décoratifs qui remplissent toute la superficie de la porte et créent un grand effet décoratif. Cf. Rocco Sisci, Francesco Chiemeli, Massimo Lo Curzio, *Messina, fortificazioni e arsenali: strutture storiche e realtà urbana*, Messine 1990, p.144-146.

Francesco Aprile nous apporte au XVIII^e siècle un ultime témoignage des travaux réalisés au temps où le prince de Ligne était vice-roi : « mais l'oeuvre la plus utile et la plus noble que laissa le prince de Ligne fut la nouvelle fortification de la ville de Syracuse. Etant située sur la péninsule Ortigia, la plus petite (et qui finit par triompher) des quatre Syracuse, elle fut réduite à devenir une île. Sous deux grands remparts qui couvrent tout le front de la ville du côté de la terre, on fit une première coupe avec un fossé suffisamment large pour pouvoir servir encore de petite rade aux Galères. De cette manière, le grand port communique ses eaux au petit et tous les deux font en grande partie le tour de la ville. Mais le petit est de faible profondeur, ne pouvant donc recevoir que les petites barques. Au milieu du fossé, on a construit un ravelin avec trois ponts de bois. Après le deuxième pont, se dressent la tranchée et la palissade avec les rues couvertes. Au-delà s'ouvre la grande place qui est fortifiée par un ouvrage à couronne avec un deuxième fossé ; puis la deuxième tranchée et les rues couvertes. On ne trouve pas dans ce Royaume une ville qui soit aussi bien fortifiée du côté de la mer. L'auteur de cet ouvrage est l'ingénieur D. Carlo Grunenbergh »⁸⁵.

85 «Ma la più utile, e nobil opera, che lasciò il viceré Principe di Ligné fu la nuova fortificazione della città di Siracusa. La quale essendo situata nella penisola Ortigia la più piccola (e sola trionfatrice del tempo) delle quattro Siracuse, fu ridotta in isola. Sotto i due grandi Baluardi, che cuoprono tutta la fronte della città dalla parte di terra, fu fatto il primo taglio con un fosso assai largo per servire ancora di piccola darsena per le Galeree. Sicché il porto grande comunica al piccolo le su acque, e amendue cingono in gran parte la città. Ma il piccolo è di basso fondo, opportuno soltanto a ricevere piccoli legni. Nel mezzo del fosso fu eretto un rivellino tra due ponti di legno. Dopo il secondo ponte s'alza la trincea, e la palizzata colle strade coperte. Indi s'apre la gran piazza, la quale è fortificata dall'opera coronata con secondo

S'il est bien vrai que Grunenbergh avait poursuivi à Syracuse des projets entamés au cours des siècles précédents par d'autres ingénieurs, c'est bien lui qui, grâce aux moyens scientifiques des ingénieurs militaires de Vauban à Coehern, réussit à mettre en pratique la technique de l'échelonnement en profondeur et de l'augmentation des barrières qui freinaient l'attaques des ennemis. Si l'on en croit la relation envoyée à la Cour, il semblerait que les travaux étaient presque terminés à la fin de 1673 puisque le prince de Ligne pouvait qualifier d'absolument infondées les nouvelles envoyées à la cour de Madrid de la part de l'Ambassadeur à Venise, don Gaspar de Tebes y Cordoba, qui qualifiait la place forte de « conquête facile » ; le vice roi précisait que ces nouvelles concernaient la ville d'Augusta « dont on n'a pas commencé les fortifications [...] car on a estimé qu'il était mieux d'achever celles de Saragosse et de Trapani »⁸⁶; l'ambassadeur avait été probablement mal informé.

Mentionnons encore que, pour garantir la sécurité et la stabilité du royaume, on répara les murailles de Milazzo⁸⁷ et que la brève visite à Messine (1672) se limita à une inspection des fortifications, renvoyant à plus tard le projet

fosso; e le seconde trincee, e strade coperte. Non vi ha in questo Regno città, che dalla parte di terra sia così ben fortificata. L'ingegnere di quest'opera fu D. Carlo Grunenbergh". Francesco Aprile, *Della Cronologia Universale della Sicilia*, Palerme 1725 p. 364.

86 AGS, ES, Leg. 3496-84, 85. En novembre 1673, le prince de Ligne effectue un dernier voyage à Syracuse pendant lequel il confirme les progrès des ouvrages de défense qui firent de la ville l'une des meilleures de la monarchie. AGS, ES, Leg. 3497-1, 2.

87 Di Blasi, 1871, I, p. 50.

d'une citadelle (1680-1687), ce qui déterminait l'isolement de la structure défensive de la ville⁸⁸. A Palerme, capitale du royaume, on entreprit des travaux pour remettre en état le port : on creusait en 1670 le fossé le long de la muraille septentrionale du « Castello a mare » sur la plage « del Sammuzzo » et les travaux commencèrent par la construction d'un nouveau ravelin en direction du Borgo di Santa Lucia⁸⁹. Le sénat de Palerme finança la construction d'« une grande muraille en guise de rempart regardant vers le môle » ; c'est, comme on l'a déjà vu, probablement au Prince de Ligne qu'il faut attribuer l'initiative de la construction du fortin du Môle⁹⁰. Signalons enfin la source contemporaine que donne l'historiographe Vincenzo Auria en écrivant : « A son époque, aux frais du sénat de Palerme, on fortifia un grand pan de muraille, en guise de rempart, dans le Castello du môle regardant sur la mer comme on le lit sur la plaque de marbre qui y fut placée [...] A son époque, on remit en état les soubassements du pont sur le fleuve Oreto voisin de la Gratia, pas loin de Palerme, comme on le lit sur l'inscription

88 Amelia Ioli Gigante, *Messina*, Rome-Bari 1989; Eadem, "La costruzione della cittadella di Messina attraverso alcune carte dell'Archivio generale di Simancas (Valladolid): precisazioni sulla scelta del sito, sulle fasi della costruzione, sul cognome dell'architetto", in *Archivio storico messinese*, 29, 3 serie, 1978, 45-58.

89 Sur le port de Palerme, voir Giovanni Cardamone, Maria Giuffrè, "La città e il mare: il sistema portuale di Palermo", in Giorgio Simoncini (a cura di), *Sopra i porti di mare, Sicilia-Malta*, III, Florence 1997, p. 159-192: 184.

90 On peut déduire cette information d'une plaque de pierre, aujourd'hui disparue, qui était apposée sur le château, selon ce qu'écrivit Gaspare Palermo, *Guida istruttiva per Palermo e suoi dintorni*, a cura di Girolamo Di Marzo-Ferro, Palerme 1859, p. 208. Pour la construction du fortin à l'initiative du prince de Ligne, voir Manfrè, 2010, p. 176.

suivante « Carolo II Hispan. & Siciliae Rege, et Maria Anna Regina Matre Governatrice. D. Claudio Lamoraldo Principe de Ligne Aurei velleris equite Prorege [...] »⁹¹.

De ce passage au crible de documents d'archives couvrant une période précise que nous avons voulu faire en nous arrêtant uniquement, pour des motifs divers, sur les correspondances entre les projets et les réalisations, c'est-à-dire entre les objectifs impériaux de pouvoir et les disponibilités économiques toujours plus réduites, émerge la sensation d'un travail énorme mais aux résultats très minces. Ces projets, témoins d'un langage de fortifications, sont souvent restés de purs dessins, preuves des multiples entreprises de défense, pas toujours réalisés, sous l'interminable règne de Charles II. Ce qui, en tous cas, émerge une fois de plus c'est que la Sicile, à cause de son potentiel défensif ou de ses richesses en grain, reste le centre de la Méditerranée.

Universidad Autónoma de Madrid

91 "Nel suo tempo à spese del Senato di Palermo si fortificò una gran tela di muraglia nel Castello à vista di mare del Molo, à guisa di Baloardo, come si legge nella Tabella Marmorea ivi inalzata. [...] Nel suo tempo si rifferarono li fondamenti del Ponte al fiume Oreto vicino la Gratia non lungi da Palermo come si legge nelle seguente inscriptione Carolo II Hispan. & Siciliae Rege, et Maria Anna Regina Matre Governatrice. D. Claudio Lamoraldo Principe de Ligne Aurei velleris equite Prorege [...], Auria, 1697, p. 147.

Annexes

Les documents publiés suivent la numérotation mise sur chaque lettre, suivie de la côte d'archives sous laquelle sont classés les quatre projets illustrés de Trapani, Catane, Auguste et Syracuse arrivés à Madrid le 18 mars 1673.

1

Relacion del estado en que el Principe de Ligne ha hallado las fortificaciones de Trapana, Catania, Siracusa y Augusta quando llego a ser virrey de este Reyno de Sicilia y de la forma en que las ha puesto despues aca.

Relation de l'état dans lequel le prince de Ligne a trouvé les fortifications de Trapana, Catane, Syracuse et Auguste quand il est arrivé pour prendre sa charge de vice-roi de Sicile et de la manière dont il les a ensuite transformées.

La fortificación de la ciudad de Trapana por parte de poniente hera consistente en un castillo a longitud, a la otra parte setentrional del mar. Su fabrica de piedra y cal compuesto de dos baluartes muy vecinos y tan recojidos el uno con el otro que entrambos con su cortina ocupan mas o menos del terreno de un solo baluarte y assi muy oprimido por la poca capacidad.

De este castillo va continuando una cortina muy larga que se da la mano con el baluarte llamado el imposible situado a la orilla del mar por parte del medio día y por

ser este baluarte tan distante del castillo que excedera en mucho el tiro de mosquete se ha añadido en medio de la dicha cortina otro baluartico para que supla a la defensa de los dos referidos, pero viene a ser tan limitado que sale de poco provecho.

Toda la dicha muralla tiene su terraplen y en parte su parapeto y de la otra parte un foso que es seco y muy capaz y una estrada encubierta revestida de piedra y acaba con unos cuernos a manera de redentes y por ser tanta su altura impide a que de muchas partes de la muralla no se puede descubrir sus gabiones o explanadas, al pie de la dicha estrada encubierta está acabada casi una segunda que corre paralela a la referida que es quanto contiene la dicha obra por parte de tierra.

Lo demas del cuerpo de la Plaza se halla recinto de una muralla, la que mira al medio día (que es la parte del puerto), tiene sus baluartes los unos distantes del tiro de mosquete y otros algo mas con sus cortinas torcidas, la que mira a la tramontana es sencilla sin cuerpos algunos; con poco terraplen y en partes guarnecida de parapetos solo a prueba de mosquete, pero como le bate el mar no ay que recelar por aquella parte.

Al extremo de dicha ciudad donde se halla fabricado el convento de los Padres Capuchinos ay una cordillera de peñas que llaman Pedro Palazzo y ban continuando en la mar a tiro de dos arcabuzes y en partes en anchura de 40 pasos asta 50. Al medio día destas peñas ay otra menor de muralla mas alta llamada San Antonio a maro,

casi paralela a las referida aunque no del todo tan larga, pero distante della un tiro de mosquete mas, al medio día ay una tercera que es mayor que la primera distante de un tiro de mosquete de la segunda, estas tres cordilleras de peñas forman dos canales de poco fondo de los cuales cotidianamente se esguazan y assi con facilidad se comunican las gentes de uno a otro de que resulto que antiguamente ocuparon la mas apartada con su castillo y torre de su mismo nombre llamado la Columbara distante de la plaza de dos tiros de mosquete, que domina y señorea el dicho canal y Puerto.

Como las otras cordilleras de peñas se hallan desprevenidas y corren riesgo de ser apoderadas por quanto el convento de los Capuchinos esta tan vecino de la plaza particularmente por la parte mas flaca y debil pues en ella ay solo su baluarte, apenas capaz de alojar veinte mosqueteros, una de cuyas frentes domina el convento y que ademas ay fondo y Puerto vastante en la parte de afuera de aquel paraje para Galeras y otras embarcaciones.

Ha fabricado el Principe de Ligne al pie de la frontera Columbara una plataforma para que domine y señoree toda aquel canal y puerto.

Y al extremo de la Columbara de los Capuchinos una torre a prueba, capaz de 16 piezas de Artilleria y de 50 o 60 hombres, que por su forma y situacion no se puede acometer con que nadie se podrá desembarcar en aquel paraje. De mas a mas se ha fabricado su medio baluarte que llaman el Imperial que domina al convento de

Capuchinos, se compone de los almagacenes que faltavan a la ciudad dandose la mano con la Columbara y dicha torre domina la marina con que por aquel paraje ay toda seguridad y siendo assi que por essa parte se podia antes tomar la Plaza en veinte y quatro horas, y que para atacarla aora es preciso caminar por las forma y regularidades acostumbradas de la guerra no pudiendose acometer sino por parte de tierra y este medio baluarte se cerrava para seguridad de las municiones.

Para perficionar la seguridad entera de la ciudad de Trapana, combendria islarla de la parte setentrional en que se guarda el castillo asta la de mediodia donde se reduce el baluarte llamado el Imposible pero como serian menester cien mil escudos para subvenir a este gasto, es preciso dejarlo por aora y si hubiese caudal bastante se aria inespugnable la Plaza. Ase puesto en reserva las empalizadas necesarias para guernecer esta palaza y la Faviñana en ocasion de sitio.

(AGS, Estado, Sicilia, Leg. 3496-42)

2

*La ciudad de Catanea**La ville de Catane*

Tiene su situacion esta ciudad al pie del Montegivelo, y por orillas el mar. A la parte de levante, a un lado Mezina distante sesenta millas, y al otro Augusta treinta y dos solamente; su recinto es sencillo de un muro antiguo, donde por lo pasado se han fabricado algunos baluartes, que no estan en perfeccion sino los que miran a la Marina, y esto en un terreno muy desigual, respecto a los diferentes incendios que han vajado del dicho monte, que han arruinado mas de la mitad de su circuito, y rellenado sus fosos, particularmente el año de 669 en un punto que es imposible remediarlo, haviendo formado desde el principio hasta en el cuerpo de la ciudad diferentes peñascos, y concavidades, que ni con hierro, ni con minas se pueden romper siendo muchisimas las que circundan. Lo restante de esta plaza assi del ultimo yncendio como de los antecedentes en algunas de las quales se pueden alojar y cubrir 400 y mas hombres, con que qualquiera enemigo que yntentare su empresa aunque estuviese recinta de baluartes y cortinas hallara por todas partes su ataque abierto sin que le cuesta trabajo, de manera que las obras que se determinaren impartaran un gasto a que no se podra suplir, y no vendran a ser de provecho ninguno.

La bahia de esta ciudad llamada de su mismo nombre se halla vatida de los vientos grielos Levantes, y Sirocos que la hacen impracticable tras el riesgo que corre qualquiera embarcazion que diere fondo en ella y haviendo pasado el incendio hasta enfrente de la ciudad desde una punta del Castillo donde las embarcaciones se podian parar el verano en tiempo de calma, la multitud de piedra que ha formado el fuego, ha dejado una forma de brazo imperfecto por cuyo medio proponen los naturales se fabrique un muelle capaz al abrigo de seis o siete galeras, que aunque parece facil no dejará de salir de muy crecido gasto, assi en construirla como en mantenerla pues se hallara batida por vajo de un marque bien de Egipto y siempre destruirá el pie y escalera del dicho muelle con otros ynconvenientes que el mas minimo viento que embonaré esta obra hará tales resacas que ninguna embarcacion podrá parar en el.

En quanto a lo que los naturales representan que bate el mar al pie de la muralla se ha experimentato de quatro inbiernos a esta parte que no es mayor su vehemencia de lo que solia por lo pasado y por haver el yncendio replenado tanto la playa por aquella parte detiene las arenas y otras ynmundicias que suele echar el mar de manera que desde ahora se comprueva que las olas rompen a mayor distancia de la muralla y que se vendran á apartar aún mas de ella en adelante, con que siempre abrá menos que recelar.

En esto y por lo que toca al paraje donde se sospecha puedan surgir enemigos sin ser vistos del cuerpo de la ciudad y castillo se halla que no tiene mas abrigo que para uno o dos vergantines y su entrada tan estrecha que

siempre se puede rellenar con facilidad y escusarse, muy legitimamente. Del gasto de los fortines que propone el Senado atento que esta obra no se encamina a mas fin que el dominar aquel surgidero de tan poca consideraziòn.

Pero como la ciudad se halla compuesta de mucha nobleza y pueblo parece que para consuelo de los naturales se pudiera cerrarla con una muralla sencilla en donde el yncendio la ha derrivado para meterla fuera del riesgo de los inconvenientes que se pudieran recelar de algun ynsulto cuya fabrica amontaria de cinco a seis mil escudos.

El Castillo de Catanea

Le château de Catane

Esta compuesto este castillo de unos muros y torreones a lo antiguo haviendo el yncendio consumido quatro baluarticos y un foso que cánia a la moderna el paraje donde se halla situado dominava la ciudad desembarcadero y oy en día queda tan oprimido este castillo de los escollos del yncendio que no viene a ser de provecho ninguno con que en todo tiempo serán ynutiles las obras que se fabricaren, assi para el reparo del castillo, como de la ciudad por la larga y comprobada experiencia que asiste de que cada quince o dies y ocho años revientan las vocas del Mongivelo que de ordinario toman aquel rumbo y arrastran consigo todo lo que hallaren edificado conforme ha sucedido tan diferentes vecez.

Finalmente se vuelve a añadir que por los riesgos que corre qualquier embarcacion en este golfo es impracticable habiendo demas a mas que a tender que fabricandose puerto a una ciudad de donde nunca se podra sacar defensa, se facilita al enemigo valerse de una comodidad muy oportuna para quanto quiesiere yntentar donde oy en día no puede abordar por las ciruncustancias referidas.

(AGS, Estado, Sicilia, Leg. 3496-43)

3

Descripcion de la ciudad de Augusta y su puerto

Description de la ville et du port d'Augusta

La ciudad de Augusta se halla distante doce millas del de Zaragoza y yslada de una cortadura en frente del castillo donde tiene todo el terreno de afuera muy llano y inferior al de dentro, pero su situacion es de calidad que solo con gran trabajo y gastos admite obra que la circunde por ser compuesta de barro y tierras sueltas que con las lluvias se disuelve y las tierras con su peso buscan su centro de gravedad, y se escurren por la parte del mar particularmente

por la de levante donde las olas rompen con las violencias que no por la del puerto, o, de poniente.

Este puerto es muy dilatado, ondo y capaz habiendo mostrado la experiencia para poder ceñir dicha ciudad de qualquier muro aunque desde el mar hasta la cumbre haya la distancia, o, altura de mas de quarenta palmos, necessita para hallar el firme de buscarlo a siete y ocho palmos debajo del mar, y es la razon porque los que se han principiado ultimamente se hicieron en esta conformidad de que se debe haber originado la causa de que hasta el dia de oy, dicha ciudad no se ha receñido por el riesgo que corren de caer en tierra las obras que se fabricaren a menor profundidad y por estas razones nunca han sido permanentes las cisternas que se han hecho y los moradores se hallan reducidos a valerse del agua de su arroyo de la otra parte del puerto, distante tres millas.

Y como todos se hallan con la misma noticia y inteligencia de la importancia del puerto, el qual tiene de entrada, o anchura mas de tres millas, defendiendo su passo la sola torre llamada de Avolos, y mientras la dicha plaza no se fortificaran, correrá riesgo de invasion. Por lo qual a orillas de dicho puerto, se havia empezado una muralla en partes ala lengua del agua, llegando su mayor altura de seis a ocho palmos compuesta de unos cuerpecillos de baluartes para guarnecer con seis o ocho mosqueteros. Y no obstante que dicha muralla sea tan limitada y los cimientos muy debiles, buen fuera que estuviese acabada, guarneciendola con algun contrafoso, para impedir por aquella parte el desembarco no siendo en

todos tiempo el de la otra tan favorable, por haver escollos y bajos adonde las embarcaciones menores, con algun resguardo se pueden arrimar.

Al extremo de dicha ciudad esta dividido un campo llamado Tierra Vieja por una muralla recta muy debil y sin terraplen, compuesto de tres baluartes pequeños, uno en medio, y los otros a cada extremo de las quales el que mira a levante su fachada ala marina, ha caydo en tierra; quatro o cinco palmos debajo de aquel terreno, se halla la peña viva y assi es muy solido y firme donde en todos tiempos se ha discurrido de fabricar alguna obra, assi por respecto de dicho sitio y ventaja de que domina la parte de la entrada del puerto, como por hallar la piedra a la mano y ser seguro que en todo aquel distrito las aguas llovedizias han de permanecer y que quien sera dueño de aquel puesto, lo sera de lo demas.

Tiene dicho terreno esta perfeccion que profundiendo algo en la peña, se halla agua dulce en la misma manera y conformidad que en la isla de la Faviñana, y por las combeniencias referidas, mucho han de avitar dicha Tierra Vieja, particularmente si se reciñere y fabricase una ciudadela de quatro o cinco baluartes como se representa por la planta, la qual con su foso, tres medias lunas, estrada encubiertas y esplanada costara al pied de setenta mil escudos, pues fabricandola en aquel lugar y paraje, habra de beneficio un tercio mas que en otra qualquiera parte de dicha ciudad, tanto por tener al pie de la obra la piedra referida, como en cavando los pozos, la agua dulce para la mezcla de la cal, la que va con la arena se desembarca a la orilla de dicha obra.

Por la avenida de tierra sera menester hazer de la otra parte de la cortadura, dicha fortification exterior a manera de obra coronada revestida de piedra y cal para detener al enemigo con las salidas y impedirle que desde los principios no señoree aquel terreno que costara 25 mil escudos y adentro de dicha cortadura donde se ha principiado un ornabeque con su falsabraga, cuya obra esta muy adelantada, sera preciso acavarla pues defiende el paso de dicha cortadura, como el pie del castillo y puerta de tierra y habra de costar para su perfeccion cerca de 5.500 escudos.

En la parte de la ciudad que mira a levante va, (como se ha dicho) de continuo desmoronandose su terreno y se podra asegurar con dicho parapeto sencillo que lo vajo del declivio guarnezerlo de una buena estacada, la qual aunque no sea permanente por la imperfeccion del terreno referido, el daño sera de poca cosideracion, pues con facilidad las estacas se podran componer como assi mismo el parapeto. Esto se discurre por el tiempo presente, mientras se determinare revestir aquel sitio de dicha pared muy gruesa como ya se haze al pie del castillo y se esta fabricando a ocho pies devajo del mar, para sustentar el terreno sobre que se edifico el castillo, que sin esto corria riesgo de una ruina, conforme lo manifiestan los sentimientos que han hecho esta obra, el qual hera en tiempo antes que aquella parte de la ciudad, se resiña. Y en pudiendo juntar algun caudal despues de cobrado el que ha menester para Siracusa, se dara principio a estas obras, siendo preciso hacerlo por las razones que se han

deducido de la comodidad del puerto que fue de facilitar en mucho, esta empresa a qualquiera enemigo.

De los castillos de Augusta

Sur les châteaux d'Augusta

El castillo antiguo se alla circundado de una obra ala moderna con quatro cortina y quatro baluartes, dicho de los quales que trae por la parte de tierra, se estiende con unos flancos a manera de redentes, tiene el defecto que su frente que esta opuesto al puerto, no tiene defensa alguna, y hallandose toda la fabrica sobre la cumbre o altura de terreno, se halla desprevenido de foso y terraplen y demas armas, las casas de la ciudad, distantes solo tres o quatro canas de su muralla y devajo del tiro de piedra, ay algunas altas y muy fuertes con sus bovedas, que enfilan sus cortinas y traveses, tambien esta la puerta toda descubierta por lo qual sería bien hazer en aquella parte un revellin o media luna para cubrirla con orden de arrasar algunas de las casas que ay mas vecinas, pero haciendo las obras referidas, no será menester arrasar estas casas porque siempre bastara el castillo para tener los naturales en la debida sugesion. La torre de Avalos, situada en el mar al tiro de arcabuz, es buena por su edificacion, pues mira por la parte de tierra y de levante, donde por todo son bajos, tiene la capacidad de poderse guarnezer en las ocurrencias con treinta hasta 36 piezas de artilleria, por hallarse con dos andanas de troneras y los tiros de las de avajo, siempre

podran hacer mas daño que los de arriva. En el extremo del puerto, muy adentro sobre una peña o isla distante de la tierra el tiro de mosquete, ay dos fortines pegados uno a otro a la distancia de menos de ducientos pies, el uno mayor y superior al otro; llamase el primero Castro de Gracia y el otro la Vitoria, que es el que mira a la ciudad, por cuya parte tiene muchos pareceres de arrasarle temiendo, que por alli podria ser abordado de navios y segun lo que se ha reconocido, bien se hubiera podido hacer escusando aquella fabrica, pues impide y ofusca al castillo grande de franquear lo que devria descubrir, y el intento con que se ha hecho deve de haver sido para ocupar aquel terreno, donde con facilidad, se podia desembarcar la artilleria, particularmente con el favor de la noche, y en pocas oras arrasar todos los parapetos y obras del grande y ninguno destes, tiene terraplen.

En tiempo de amenazas de armadas será su mayor fuerza guarnezerlos de gente y artilleria para disparar de continuo, sobre las embarcaciones que temiendo ordinariamente la tierra no seran tan amigos de arrimarse a una dicha peña donde ay artilleria, mosqueteria y gente que les pueda hechar fuegos artificiales en contingencia de ser maltratados o quemados con sacar poca utilidad de su empresa y mientras esto se haga, se ha puesto en la plaza cantidad de empalizadas y gaviones para que la gente se pueda atrincherar y meter en cobro en caso de necesidad.

(AGS, Estado, Sicilia, Leg. 3496-44)

*Descripcion de la ciudad de Siracusa y su fortificacion**Descripcion de la ville de Syracuse et de ses fortifications*

De la ciudad de Siracusa comunemente llamada Zaragoza. Hallase esta ciudad situada sobre una peña dividida de tierra firme por una lengua que en lo mas estrecho tiene 120 canas. El puerto principal della està ala parte del occidente, muy grande capaz y estimado por uno de los mejores del Reyno por tener su entrada debajo del tiro de artilleria del castillo; por parte de levante ay un puertecillo a proposito para barcos y falucas y la lengua de tierra que compone la ciudad de una peninsula, fue fortificada del señor Emperador Carlos quinto, de dos baluartes muy recogidos con sus flancos cubiertos de unos orejones, y su cortina en medio de la qual estava la puerta Real, obra en altura de 56 palmos sicilianos, sin parapetos, fosso, terraplan, ni otra fortificacion ninguna interior; con que no havia sino una puerta sencilla y por consiguiente de defensa ninguna. Hanse rellenado ya los dichos baluartes cortina, y parapeto con su terraplano vaxos y salida a una falsabraga que se esta fabricando a prueba de artilleria con su contramina capaz de 40 pies de ancho y demas de dicho parapetos; tambien se està haziendo una medialuna y estrada encubierta y assi mismo el fosso de 160 pies en

ancho y de 16 de hondos cortado en peña viva, y todas estas obras estan la a mitad acavadas.

Mas afuera ay una segunda obra cassi de la misma hechura que la primera, pero no tan grande, alta ni capaz, si bien tan apartada que excede de la principal el tito de mosquetes por lo qua ha mandado el Principe de Ligne se haga en el puerto piccolo un revellin que defienda el baluarte que le esta opuesto, cuya obra ha sido preciso fabricar en el mar en parte donde ay de 16 a 18 y mas palmos de lado o agua. Con que ha sido menester hazer los cimientos con pilotage, y asentarle firme con cajas. El cuerpo de este revellin se halla capaz de 600 hombres en que aquel padaje que era el mas debil, donde el enemigo podia con facilidad venir cuvierto al cuerpo de la plaza, y cortar los primeros baluartes y fortificaciones avanzadas viene a ser el mas fuerte, y menos accesible; tambien se halla esta obra, avanzada en la mitad.

De la otra parte destes dos ultimos baluartes, ay un foso seco, el qual se procurara llenar de agua, tiene su estrada encubierta tan alta y estrecha que es menester subir a ella por una escalera tan angosta que esta que apenas pueden caber dos hombres de frente; assi es preciso ensancharla y en frente de la cortina salir afuera a manera de un redente hazer en medio della un baluarte y estrada encubierta que se dé la mano dela una orilla del mar a la otra.

Al pie desta estrada encubierta ay una obra exterior que tiene un foso ancho de 52 palmos en los frentes de sus baluartes y de 74 en las cortinas, la qual ademas de ser

muy baja y revestida de piedra y cal con hasta 5 palmos de agua, impide las salidas siempre el ataque enemigo, y por su mala construccion los traveses no descubren el pies de su foso, ademas que con dificultad se puede cubrir el mosquetero detras de su parapeto por ser muy flaco y debil; con hacer el baluarte referido en el capitulo anterior con dos medios baluartes en la forma que se reconoze de su planta, se repararan los defectos desta obra girandola regularmente para su defensa con ensanchar su foso y hazer su nueva contraescarpa exterior ancha y capaz a proporcion de su obra principal en cuya fabrica, tiempo ha que se esta trabajando.

Tenia este puerto mayor el defecto que en caso de sitio el enemigo señorava la playa o desembarcadero de los socorros que podrian entrar, por lo qual se ha hecho el foso principal en handura de 16 pies, y en achura de 160 en la forma supra dicha con que las galeras pueden entrar en el con su remo tendido y dar libremente su vuelta donde entra el foso de la media luna sirviendo este foso de tarazona para hasta 18 galeras con otras muchas embarcaciones menores y dificultando el ataque con que se podria reputar esta plaza por una de las mejores de la Monarchia y casi inespugnable por la oposicion que habrá en passar el foso que se hallara defendido de su falsabraga, y flancos, bajos y ser aquel paraje el unico que se puede atacar quando antes no havia ninguna destas obras que se han hecho de nuebo conforme se reconozera distintamente por la presente carta, y todas ellas se hallaran acabadas por junio del año presente de 1673.

Tambien se ha puesto en forma todas las empaliçadas necessarias y gabiones para su armazen las estradas encubierts en ocasion de sitio.

El castillo de Siracusa

Le château de Syracuse

Este castillo es muy tenue particularmente por la parte de tierra, pues por aquel paraje no tiene defensa ni traves; solo es considerable por parte de la marina, por estar situado sobre una peña y las alturas de su muralla tal que por poco esta fuera de escalera y hallandose bien guarnecido, no corre por la parte maritima el riesgo que corre de tierra; que si se quisiere recoger mas adentro, y desminuir algo de su plaza de armas desde oy en dia tiene su puerta principal, con una lignea recta manera de cortina continuando un medio baluarte en el paraje que mira a levante, se conseguira su defensa a manera de ornabeque; con lo qual en parte de su foso y terreno de la ciudad, se podria fabricar una media luna con su estrada encubierta para cubrir la puerta, cuya obra requiere se atrasen algunas casas de las que son mas vecinas y admite al terreno; pero como la ciudad vendrà a quedar tambien fortificada, pareze que por parte de tierra necessita poco de nueva fortificacion, sino de mentenerle como se halla, pues hará tener en sugesion aquellos pueblos.

(AGS, Estado, Sicilia, Leg. 3496-45)



Fig. 1. Gabriele Merelli, *Vue à vol d'oiseau de Trapani*, 1677, Bibliothèque Francisco de Zabálburu, Madrid.



Fig. 2. Trapani, tour du Colombaia (photos de Valeria Manfrè).

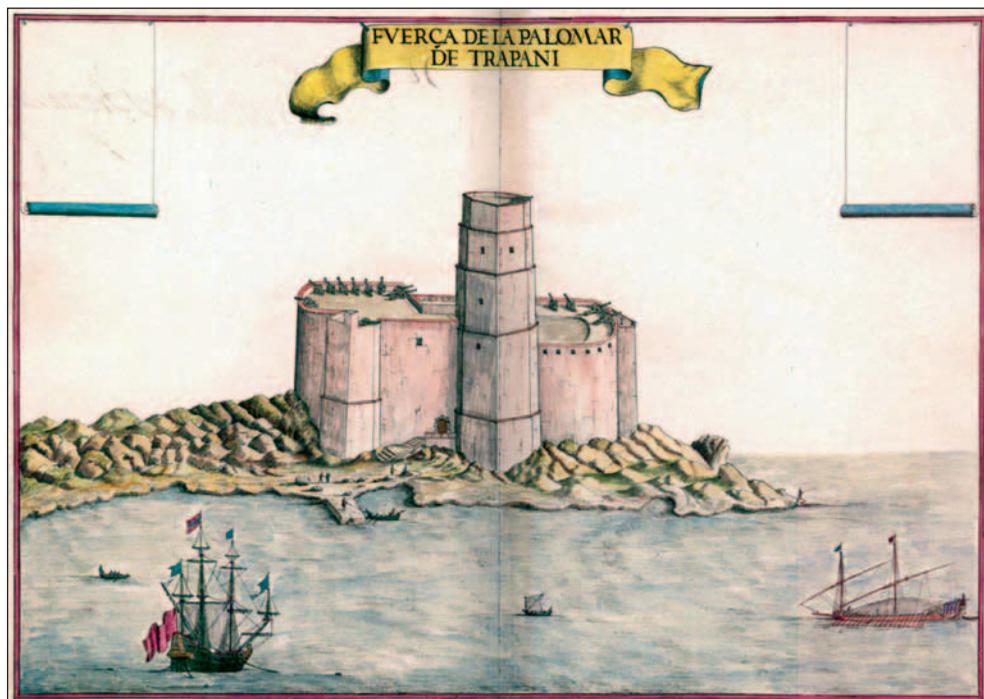


Fig. 3. Leonardo Ferrari, *Fort du Colombaia de Trapani*, 1650-1655, Archives militaires, Stoccolme.

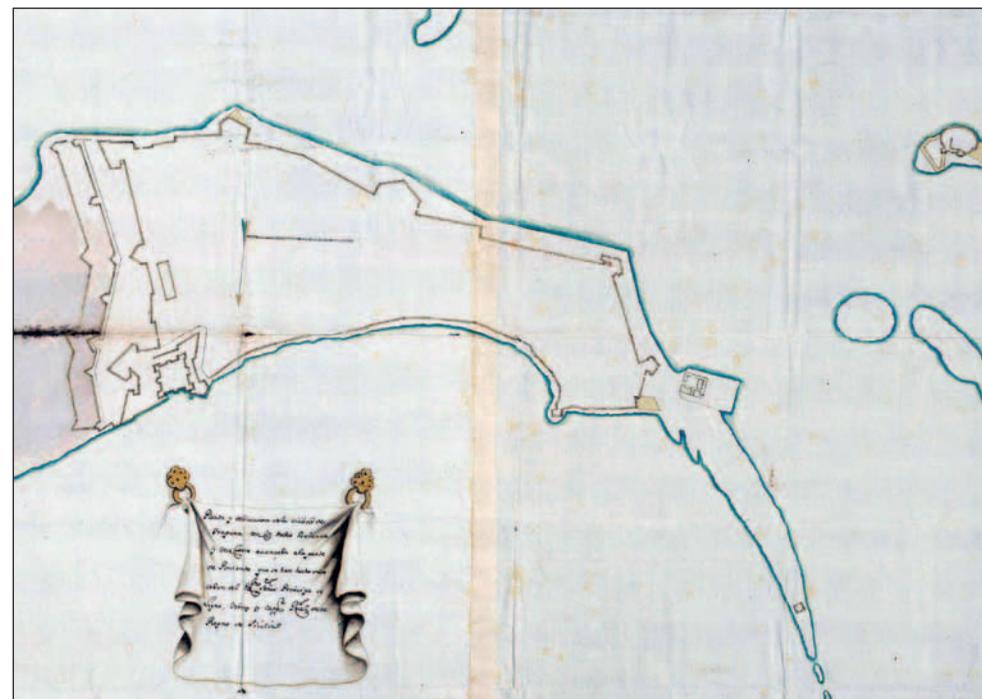


Fig. 4. Carlos de Grunenbergh, *Plan des fortifications de Trapani*, 1673, Archivo General de Simancas (Valladolid), MPD, IX-45.



Fig. 5. Gabriele Merelli, *Plan du Colomba de Trapani*, Biblioteca Reale, Turin.



Fig. 6. Gabriele Merelli, *Vue fort du Colombaia de Trapani*, Biblioteca Reale, Turin.



Fig. 7. Trapani. *Tour de Ligne*
(photos de Valeria Manfrè).



Fig. 8. Trapani. *Tour de Ligne*, détail de la cadiota
(photos de Valeria Manfrè).

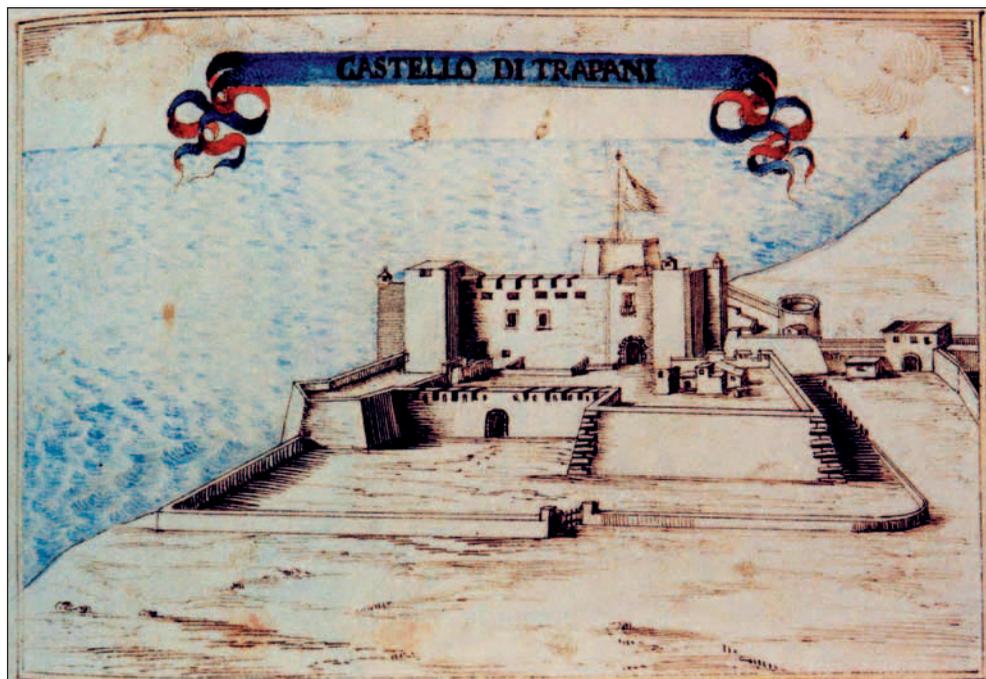


Fig. 9. Gabriele Merelli, *Château de Trapani*, 1677, Biblioteca Reale, Turin.



Fig. 10. Willem Schellinks, *Catane et l'éruption de l'Etna en 1669*, détail, 1644, [de Bernard Aikema, Hans Brand, *Viaggio al Sud*, 1664-1665, Rome 1983, cat. 34].



Fig. 11. Gabriele Merelli, *Vue de Catane et l'éruption de l'Etna*, 1677, Biblioteca Reale, Turin.



Fig. 12. Carlos de Grunembergh, *Plan des fortifications de Catane*, Archivo General de Simancas (Valladolid), MPD, V-37.



Fig. 13. Gabriele Merelli, *Vue à vol d'oiseau de Catane*, 1677, Bibliothèque Francisco de Zabálburu, Madrid.



Fig. 14. Gabriele Merelli, *Fort Castrogarça*, 1677, Biblioteca Reale, Turin.



Fig. 15. Gabriele Merelli, *Fort Vittoria*, 1677, Biblioteca Reale, Turin.



Fig. 16. Gabriele Merelli, *Fort Avalos*, 1677, Biblioteca Reale, Turin.



Fig. 17. Carlos de Grunembergh, *Plan des fortifications d'Augusta*, Archivo General de Simancas (Valladolid), MPD, X-19.



Fig. 18. Gabriele Merelli, *Vue à vol d'oiseau d'Augusta*, 1677, Bibliothèque Francisco de Zabálburu, Madrid.



Fig. 19. Carlos de Grunenbergh, *Plan de Syracuse*,
 Archivo General de Simancas (Valladolid), MPD, IX-20.



Fig. 20. Gabriele Merelli, *Vue à vol d'oiseau de Syracuse*, 1677,
 Bibliothèque Francisco de Zabálburu, Madrid.



Fig. 21. Gabriele Merelli, *Plan de Syracuse*, 1677, Bibliothèque Francisco de Zabálburu, Madrid.

CLAUDE BRUNEEL

**Dans le sillage de la réforme des corporations :
l'accès aux métiers du livre à Bruxelles en 1784**

Le 8 juillet 1784, Jean-Charles Lorent, âgé de dix-neuf ans¹, bourgeois de Bruxelles, sachant le français, le flamand et le latin, sollicite du Conseil de Brabant son admission en qualité de libraire à Bruxelles. Il avance avoir travaillé deux ans chez un maître, le sieur Troyez², « pour apprendre à relier et à connaître les livres ». Il a également exercé sous le contrôle de Jean-Baptiste de Villebon³, commissionnaire en livres, « qui continuera à le perfectionner et à lui donner

1 Il n'a en réalité que seize ans. Il est né le 16 février 1768 et baptisé le même jour dans l'église Saint-Nicolas, sous les prénoms de Jean Charles Joseph, fils légitime de Nicolas et de Marie Marguerite Joséphe Staudiager (Archives de la Ville de Bruxelles, *Registres paroissiaux*, n° 471, f°39v°).

2 Non identifié.

3 Jean-Baptiste Imbert, dit Imbert de Villebon, fils de Jean-Baptiste, bourgeois de Limoges. Frère de Guillaume Imbert de Boudeaux. Accusé de détournements en France, il est contraint de se réfugier aux Pays-Bas pour éviter une condamnation à mort. Il vit à Bruxelles de sa plume et du commerce de pamphlets, parfois il s'assure des revenus en monnayant son silence. Il est arrêté en 1781 avec son frère, à la demande du gouvernement français. Les deux prisonniers sont extradés et emprisonnés à la Bastille du 7 janvier au 3 mars 1782. Lors de son décès, en 1816, Jean-Baptiste était propriétaire et rédacteur de *la Gazette des Pays-Bas* (J. SGARD (dir.), *Dictionnaire des journalistes, 1600-1789*, Oxford, 1999, p. 518-519).

les connaissances relatives à son état »⁴. Malheureusement pour lui, il ne répond pas à une des conditions fixées par le règlement du 4 mars 1755⁵. En effet, pour être reçus, les candidats doivent justifier de l'apprentissage et de la pratique du métier, selon le cas, chez un imprimeur ou libraire juré des Pays-Bas pendant quatre années consécutives avant de pouvoir exercer l'un ou l'autre métier. La durée est portée à six ans pour l'exercice conjoint des deux activités. Les demandeurs doivent par ailleurs prouver leur connaissance du latin, du flamand et du français à la faveur d'un examen devant un conseiller de Brabant délégué à cette fin. Ils ont aussi, conformément aux ordonnances antérieures, à justifier de leur religion par un certificat de leur évêque ou de l'archiprêtre de celui-ci et par une attestation de leur curé. D'autre part, le Magistrat de leur lieu de résidence est appelé à témoigner de leur moralité et de leurs bonnes mœurs. Si toutes les conditions sont réunies, le chancelier de Brabant décide alors de les admettre dans le corps des libraires, imprimeurs et relieurs. Or, constate l'avocat fiscal chargé de rendre un avis, le demandeur n'a que dix-neuf ans⁶, il n'a

4 Archives générales du Royaume à Bruxelles (désormais AGR), *Conseil privé autrichien*, portefeuille 1058A.

5 *Recueil des ordonnances des Pays-Bas* (désormais *ROPB*), 3^{ème} série, t. IV, Bruxelles, 1891, p. 455-460.

6 L'âge requis est normalement de vingt-cinq ans, le seuil de la majorité pleine et entière. Toutefois, des dispenses sont accordées pour des raisons spéciales (A. PUTTEMANS, *La censure dans les Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, 1935, p. 141). L'édit de 1777 pour le Brabant et le Limbourg fixant l'âge de la majorité et interdisant les prêts d'argent et ventes à crédit aux enfants de famille (*ROPB*, 3^{ème} série, t. XI, Bruxelles, 1905, p. 187-189) avait

jamais travaillé chez un libraire, mais bien chez un relieur. Il aurait cependant acquis une certaine connaissance de la profession chez un particulier non autrement spécifié. Il n'existe donc « aucun moyen de le dispenser dans les années d'apprentissage requises par les ordonnances », souligne le conseiller. Il ajoute « si le suppliant est admis comme libraire, il n'y aura plus personne à qui on pourra refuser cette admission »⁷.

Le chancelier Joseph Ambroise de Crumpipen⁸ rejette dès lors la demande le 20 juillet suivant. L'intéressé n'entend pas en rester là et il introduit un recours auprès du ministre plénipotentiaire, le comte de Belgiojoso⁹. Il invoque qu'il travaille avec assiduité depuis deux ans pour être en état de secourir sa mère, veuve avec sept enfants à charge. D'autre part, dans l'espoir d'être reçu, il a déjà fait « quelques emplettes nécessaires pour établir sa boutique ». S'étant vu

abrogé les dispositions coutumières en vigueur à Bruxelles. La majorité au premier degré, acquise à l'âge de dix-huit ans, donnait au mineur la capacité de jouir de ses biens et de les administrer. Il était cependant jugé incapable d'aliéner les immeubles avant vingt-huit ans (F. DEFACQZ, *Ancien droit Belgique ou précis analytique des lois et coutumes observées en Belgique avant le code civil*, Bruxelles, 1873, p. 548-551).

7 AGR, *Conseil privé autrichien*, portefeuille 1058A, 20 juillet 1784.

8 Né Bruxelles en 1737 et y décédé en 1809. Il est nommé au Conseil de Brabant en 1762 avant de passer au Conseil privé deux ans plus tard. Il devient chancelier de Brabant en 1769. Il démissionne de ce poste en 1793. Il est le frère du secrétaire d'État et de guerre, Henri Herman (C. BRUNEEL avec la collaboration de J.-P. HOYOIS, *Les grands commis du gouvernement des Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, 2001, p. 386-388).

9 Louis Charles Marie Barbiano di Belgiojoso (Milan, 1728-Vienne, 1801), comte, ministre plénipotentiaire dans les Pays-Bas autrichiens de mai 1783 à juillet 1787 (*ibid.*, p. 75-76).

refuser l'accès à la profession, il craint la saisie par le corps des libraires et redoute d'être forcé à quitter sa patrie faute de pouvoir s'y établir¹⁰. Il sollicite dès lors la grâce « de pouvoir établir son commerce de libraire dans la maison et sous les yeux de sa mère ».

Le représentant de Vienne en réfère aux gouverneurs généraux, l'archiduchesse Marie-Christine¹¹ et son époux, Albert Casimir de Saxe-Teschen¹². Comme il se doit, ceux-ci transmettent la requête au Conseil privé pour avis le 11 septembre suivant. Ils précisent cependant d'emblée qu'ils ont déjà tranché en faveur de Lorent, « d'après le principe de favoriser la concurrence ». Le Conseil est chargé de prendre les dispositions nécessaires pour assurer le suivi de la décision, « à moins qu'il n'ait quelque observation à

10 AGR, *Conseil privé autrichien*, portefeuille 1058A, requête non datée transmise au Conseil privé le 11 septembre 1784 par les gouverneurs généraux.

11 Archiduchesse d'Autriche (Vienne, 1742-1798), quatrième enfant de l'impératrice Marie-Thérèse et de l'empereur François-Étienne de Lorraine, épouse d'Albert-Casimir de Saxe-Teschen. Les époux sont nommés gouverneurs généraux des Pays-Bas par lettres patentes du 20 août 1780 (*Nationaal biografisch woordenboek*, t. I, Bruxelles, 1964, col. 12-14 ; E. VAN IMPE, *Marie-Christine van Oostenrijk, Gouvernante-Generaal van de Zuidelijke Nederlanden, 1780-1789, 1790-1792*, Kortrijk-Heule, 1979. Anciens Pays et assemblées d'États, LXXVII).

12 Fils de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne sous le nom d'Auguste III. Il est né à Moritzburg en 1738 et décédé à Vienne en 1822. À l'occasion de son mariage en 1766 avec l'archiduchesse Marie-Christine, Marie-Thérèse lui donne le duché de Teschen (*Allgemeine Deutsche Biographie*, t. I, Leipzig, 1875, p. 319-320 ; *Biographie nationale*, t. I, Bruxelles, 1866, col. 190-191).

faire »¹³. Le rapporteur de l'affaire au sein de cette assemblée est Gaspard Joseph de Limpens¹⁴. La réponse ne se fait pas attendre, puisque dès le lendemain, un premier avis est rendu : les raisons de l'éconduite par le Conseil de Brabant paraissent « très fortes ». Toutefois, si les gouverneurs généraux les jugent insuffisamment fondées, le Conseil « ne peut que proposer à Leurs Altesses Royales [...] d'adresser l'ordre d'admettre le suppliant au chancelier de Brabant »¹⁵. Trois jours plus tard, l'extrait de protocole du 15 septembre va clairement dans le même sens : « le Conseil ne connaît pas d'exemple que quelqu'un aurait été admis à la librairie à Bruxelles par le gouvernement. À moins de priver le chancelier de Brabant de ses prérogatives, le Conseil ne peut faire aucune disposition pour admettre le suppliant ». Il suggère aux gouverneurs généraux d'entendre le chancelier et s'ils jugent ses raisons insuffisantes, de lui intimer l'ordre d'admettre Lorent¹⁶.

13 AGR, *Conseil privé autrichien*, portefeuille 1058A, 11 septembre 1784.

14 Dit l'Ainé. Né à Bruxelles en 1739 et y décédé en 1822. Il est nommé conseiller procureur général du Brabant en 1770. Sept ans plus tard, il devient conseiller au Conseil privé. En 1787, lors du remplacement des conseils collatéraux par le Conseil du gouvernement général, il reçoit la responsabilité d'un département de la nouvelle institution. En 1794, il accède à la dignité de chancelier de Brabant (C. BRUNEEL avec la collaboration de J.-P. HOYOIS, *op. cit.*, p. 386-388).

15 AGR, *Conseil privé autrichien*, portefeuille 1058A, extrait de protocole du 12 septembre 1784.

16 *Ibid.*, extrait de protocole du 15 septembre 1784.

L'admission dans les métiers du livre

L'affaire est on ne peut plus banale, mais elle survient dans un contexte particulier qui lui vaut un regain d'attention. Au plan des principes et plus précisément de celui de la libre concurrence, le débat relatif à l'admission dans les métiers du livre est proche d'une autre question précisément discutée alors dans les sphères gouvernementales. En effet, la réforme ou la suppression des corporations de métier est à nouveau d'actualité. Certes la problématique n'est pas neuve. Elle refait surface en 1784, d'autant plus qu'en avril cette année, Joseph II ordonne à son gouvernement de Basse-Autriche de mettre totalement fin à l'existence de ces corps¹⁷. Peu avant, dans les Pays-Bas, un pas important avait été franchi avec l'édit du 9 février, qui autorisait les maîtres à employer dorénavant « tel nombre d'ouvriers qu'ils voudront et trouveront convenir »¹⁸.

Depuis de nombreuses années déjà, les corporations de métiers sont dans la ligne de mire du pouvoir central¹⁹. Il n'a pas fallu attendre l'exemple venu de France, l'édit de Turgot

17 R. LEDOUX, *La suppression du régime corporatif dans les Pays-Bas autrichiens en 1784. Un projet d'édit. Son auteur et sa date*, Bruxelles, 1912, p. 40 (Académie royale de Belgique, Classe des Lettres et des sciences morales et politiques, Mémoires, coll. in-8°, 2^e série, t. IX) ; H. RIZZI, « Das Österreichische Gewerbe im Zeitalter des Merkantilismus », *Zeitschrift für Volkswirtschaft, Sozialpolitik und Verwaltung*, t. XII, 1903, p. 92, note 7.

18 *ROPB*, 3^e série, t. XII, Bruxelles, 1910, p. 330.

19 Cf. J.-J. HEIRWEGH, *Les corporations dans les Pays-Bas autrichiens (1738-1784)*, s.l., 1980-1981 (Université libre de Bruxelles, thèse de doctorat inédite) ; R. LEDOUX, *op. cit.* ; G. CRUTZEN, *Principaux défauts du système corporatif dans le Pays-Bas autrichiens à la fin du XVIII^e siècle*, Gand, 1888.

du 12 mars 1776, pour que le gouvernement des provinces Belges agisse, mais avec la prudence qui caractérise le « compromis thérésien ». Dès les années 1751-1756, des pas sont franchis. Il décide de l'ouverture de certains métiers, du regroupement d'autres. En 1765, son conseiller de commerce souhaite qu'il soit trouvé « un moien pour pouvoir abolir totalement le corps de métiers, car rien ne gêne tant le commerce et ne bannit plus l'artisan, en le réduisant dans une espèce d'esclavage, que cette ancienne introduction »²⁰. En 1771, Marie-Thérèse promulgue l'ordonnance visant à empêcher que ceux-ci ne s'engagent à la légère dans des procès, souvent futiles et ruineux²¹. Charles de Lorraine souhaite la suppression des corporations, mais il juge la mesure irréalisable en raison de leur rôle politique²². Les mesures particulières ne se succèdent pas moins durant toute cette décennie²³. Ainsi, en 1773, les arts libéraux (architecture, peinture, etc.) sont détachés des corporations des arts

20 H. HASQUIN, *Les Réflexions sur l'état présent du commerce, fabriques et manufactures des Pais-Bas autrichiens (1765) du négociant bruxellois, Nicolas Bacon (1710-1779), conseiller député aux affaires du commerce*, Bruxelles, 1978, p. 100-103 (Commission royale d'Histoire, coll. in-8°).

21 *ROPB*, 3^e série, t. X, Bruxelles, 1901, p. 99-100.

22 R. LEDOUX, *op. cit.*, p. 10 ; J. VERHAVER, *Het ambachtswezen te Leuven*, Louvain, 1940, p. 141-158 (*Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain*, 3^e série, fasc. 2).

23 Cf. les nombreuses ordonnances éditées dans *ROPB*, 3^e série, t. X, Bruxelles, 1901, et t. XI, Bruxelles, 1905.

mécaniques²⁴. Deux ans plus tard, un projet de réforme du corps des chirurgiens bruxellois, prévoit une distinction analogue. Le gouvernement l'envisage favorablement, mais le dossier s'enlise²⁵. Les nombreux griefs exposés à Joseph II à l'occasion de son voyage dans les Pays-Bas, en 1781, montrent que l'assainissement du système corporatif est loin d'être atteint²⁶. Sous son règne, l'activité législative en la matière n'est pas moins intense²⁷. Elle trouve son couronnement dans l'édit du 17 mars 1787 qui durcit la réglementation, mal appliquée, de 1771²⁸. Les corporations sont soumises à l'autorisation préalable du pouvoir central pour tout acte d'administration de leur patrimoine mobilier et immobilier, pour toute saisie ou toute autre action en justice. Le pas est trop grand et trop brutal. Devant la vigueur de la réaction, l'Empereur doit faire marche arrière. L'édit est révoqué le 29 mai suivant, car les dispositions

24 *Ibid.*, t. X, p. 361-362.

25 C. BRUNEEL, « Du barbier à l'artiste : les tentatives de réforme du métier des chirurgiens bruxellois au XVIII^e siècle », *Annales de la Société belge d'Histoire des hôpitaux et de la Santé publique*, t. XXIII-XXIV, 1985-1986 [paru en 1988], p. 14-15.

26 E. HUBERT, *Le voyage de l'Empereur Joseph II dans les Pays-Bas (31 mai 1781-27 juillet 1781)*, Bruxelles, 1899-1900, p. 110-114, 194-195 (*Académie royale des lettres, des sciences et des beaux-arts de Belgique, Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers*, t. LVIII).

27 *ROPB*, 3^e série, t. XII, Bruxelles, 1910.

28 *Ibid.*, t. XIII, Bruxelles, 1914, p. 29-30.

qu'il contient conduiraient, « contre son intention », à l'anéantissement des corps de métiers²⁹.

Les imprimeurs, libraires et relieurs des Pays-Bas autrichiens ne relèvent certes pas d'une corporation de métiers³⁰. Leur admission est réglée par l'ordonnance du 25 juin 1729³¹. Elle suppose la production de trois documents à remettre au chef officier du lieu de résidence ou à toute autre autorité désignée à cette fin. Il s'agit d'une attestation de profession de foi catholique délivrée par les autorités ecclésiastiques, d'un certificat de bonnes vie et mœurs émanant du pouvoir civil et d'une attestation d'apprentissage fournie par les maîtres imprimeurs ou les libraires chez lesquels les postulants ont appris le métier. Les imprimeurs

29 *Ibid.*, p. 83.

30 Dans certaines villes cependant, quelques-uns d'entre eux sont inscrits dans le métier des merciers. L'éventail d'activités de ce corps englobe la vente de marchandises variées, dont notamment les livres. Ainsi, à Tirlemont, le libraire et marchand de peintures Van der Linden est reçu dans le métier le 14 février 1785 en qualité de fils de maître (C. BRUNEEL, « Libraire dans une petite ville en 1789 : Jean-François Van der Linden à Tirlemont », dans *Taxandria*, t. LXXXI, p. 111-112).

31 L'ordonnance est publiée dans les différentes principautés sauf en Brabant. La divergence portait sur la censure ecclésiastique et en particulier, celle de la Cour de Rome. Le 6 mars 1730, le Conseil souverain de ce duché se voit intimer l'ordre de s'exécuter à cet égard (*ROPB*, 3^e série, t. IV, Bruxelles, 1877, p. 216-266). L'article 2 fait l'objet d'une interprétation donnée dans l'édit du 9 août 1731 (*ibid.*, p. 376-377). Voir aussi A. PUTTEMANS, *op. cit.*, p. 139-145, qui ne s'attache pas aux particularités propres à la réglementation bruxelloise. Des dispositions spécifiques concernent l'imprimerie de l'Académie, établie en 1777, et l'Université de Louvain (*ibid.*, p. 136-139, 153-154). Voir aussi J. ROEGIERS, « De academische drukkerij van de Oude Universiteit Leuven (1759-1797) », *Documentatieblad Werkgroep Achttiende eeuw*, n° 53-54, 1982, p. 147-161 ; C. BRUNEEL, « La diffusion du livre français à l'Université de Louvain (1765-1777) », *Études sur le XVIII^e siècle*, t. VI, 1979, p. 117-130.

sont appelés à prêter le serment de n'imprimer ni de faire imprimer livres et écrits quelconques à moins qu'ils n'aient été censurés au préalable par les autorités compétentes³².

À Bruxelles, les métiers du livre forment un corps ou confrérie particulier, contrairement à la situation qui prévaut dans les autres villes du pays, à la connaissance du Conseil privé du moins³³. Il est cependant sans influence dans les affaires de l'État et de la Ville, ce qui n'est pas le cas des corporations de métiers. La confrérie est régie par différents règlements. Le plus ancien est émané le 20 novembre 1662³⁴. Ce texte est élaboré à la demande des imprimeurs et libraires de la capitale. Ceux-ci se plaignent des infractions répétées commises depuis plusieurs années à l'égard des lois qui les régissent. Ils dénoncent la concurrence de certains merciers, des teneurs d'échoppes, Savoyards, ramoneurs, fripiers, maîtres d'école et autres personnes séculières ou ecclésiastiques. En diffusant des écrits contraires à la

32 Sur la censure, cf. A. PUTTEMANS, *op. cit.* ; J. VERCRUYSE, « Censure des livres et objections commerciales, Bruxelles 1736 », *LIAS*, t. 21, 1994, fasc. 2, p. 249-256. Sur son corollaire, le succès des livres interdits, cf. Id., « L'attrait du fruit défendu : avanies et succès du commerce des livres prohibés à Bruxelles. L'affaire Delahaye et Cie (1782-1793) », *Le livre et l'estampe*, t. L, n° 162, 2004, p. 7-72.

33 Peut-être s'agit-il du seul corps officiellement reconnu. D'autres associations, éventuellement privées, devaient exister. Ainsi, le 24 avril 1736, une lettre circulaire imprimée est envoyée par la confrérie bruxelloise aux chefs, anciens et suppôts des libraires malinois. Le caractère imprimé du document donne à penser qu'ils n'étaient pas les seuls destinataires (J. VERCRUYSE, *Censure des livres*, *op. cit.*, p. 249-256).

34 *Placcaerten ende ordonnantien van de hertoghen van Brabant*, t. IV, Bruxelles, 1677, p. 48-51.

religion, en vendant des livres véhiculant l'hérésie, la magie et d'autres mauvais enseignements, ces concurrents menacent la paix publique, l'État et l'Église. Au passage, les requérants soulignent aussi que le nombre d'admission en leurs rangs a fort cru depuis quelques années. Ils demandent aux autorités de trouver le moyen adéquat pour limiter dorénavant ce flux. En conséquence, les nouvelles dispositions interdisent désormais à quiconque d'imprimer ou de vendre des livres, neufs ou de seconde main, à moins d'avoir été admis dans le corps ou confrérie des imprimeurs et libraires bruxellois. Exception est toutefois faite lors des deux franchises foires qui se tiennent dans la ville, à condition de respecter la procédure définie à cette fin à l'égard des étrangers. La réception dans la confrérie est subordonnée à l'accord du Conseil de Brabant. Aux conditions habituelles de religion et de moralité s'ajoute la nécessité de prouver l'apprentissage et la pratique du métier pendant quatre ans chez un imprimeur-libraire juré dans le cas où le postulant souhaite exercer les deux professions. S'il se limite à l'une ou à l'autre, le délai est réduit de moitié. Un droit d'entrée est prévu au profit de la confrérie. Il est fixé à quarante florins³⁵. La somme est diminuée de moitié pour les fils de maîtres. L'apprenti est soumis à une redevance de trois florins. Enfin, les requérants sollicitent un acte les constituant en une confrérie ou communauté ressortissant

35 Sur base du salaire hebdomadaire d'un compositeur de l'imprimerie plantinienne (moyenne des années 1658 à 1666), cette somme représente la rémunération de près de six semaines (calculé d'après G. IMPENS, « Lonen in de Plantijnse drukkerij (16^e-18^e eeuw) » dans Ch. VERLINDEN et J. CRAEYBECKX (éd.), *Dokumenten voor de geschiedenis van prijzen en lonen in Vlaanderen en Brabant*, t. IIB, Bruges, 1965, p. 1228-1229 (Rijksuniversiteit Gent. Werken uitgegeven door de Faculteit van de letteren en wijsbegeerte, 137).

immédiatement au Conseil de Brabant. La compétence de ce conseil de justice leur est partiellement reconnue. Ce tribunal est appelé à trancher immédiatement en matière de censure, d'octroi, d'infraction aux privilèges et d'admission en qualité d'imprimeur ou de libraire. Les autres objets éventuels de litige relèvent de la judicature du Magistrat de Bruxelles. Devant le refus de celui-ci de publier l'édit, la formalité est remplie le 3 mars 1664 par le premier huissier du Conseil de Brabant, qui proclame le texte de loi à la petite bretèche de l'hôtel de ville³⁶. Ce règlement fait l'objet d'un complément notifié le 25 juin 1672³⁷.

Au milieu du XVIII^e siècle, le corps sollicite une révision du règlement initial de 1662. L'argumentation n'a pas changé. L'art de ses membres est le plus utile mais aussi le plus désavantageux à la tranquillité publique s'il n'est pas exercé de manière convenable par des personnes expérimentées. D'autre part, le nombre des confrères a considérablement augmenté, si bien que les fruits de leur activité ne permettent plus aux suppliants de subsister décemment. D'après une liste établie le 18 janvier 1755 à l'intention de l'office fiscal du Conseil de Brabant, les libraires, imprimeurs et relieurs sont au nombre de quarante-et-un³⁸. Évoquant en 1766 l'avis de l'officier fiscal de l'époque, le Conseil privé s'arrête lui

³⁶ *Ibid.*, p. 51.

³⁷ *ROPB*, 3e série, t. VII, Bruxelles, 1891, p. 458, suite de la note 1.

³⁸ J. VERCRUYSE, « Une liste des gens du livre à Bruxelles, 1755 », *LIAS*, t. 32, fasc. 2, 2005, p. 295-300.

« à 35 ou 36 y compris les veuves, tandis qu'il est bien certain que 6 à 7 libraires et 3 ou 4 imprimeries suffiroient »³⁹. Quinze ans plus tard, l'*Almanach de la librairie* édité à Paris recense onze des premiers à Bruxelles⁴⁰. Toutefois, cette liste n'est pas exhaustive. Elle ne reprend vraisemblablement que les seuls professionnels actifs au plan international. À suivre Dérival⁴¹, en 1782, « le nombre de libraires est considérable à Bruxelles, on en trouve dans tous les quartiers ; mais trois ou quatre seulement d'entre-eux font un commerce assez considérable, tant au-dehors qu'en dedans »⁴².

Le réflexe protectionniste est patent. Les demandeurs suggèrent de multiplier par dix le montant du droit d'entrée, qui était passé dès 1672 de quarante à soixante florins. Les fils de maîtres ne seraient astreints qu'au versement de la moitié de cette somme. L'ordonnance du 4 mars 1755 ne leur donne que partiellement satisfaction sur ce point : le droit est fixé à 400 florins⁴³ pour les imprimeurs-libraires

³⁹ AGR, *Conseil privé autrichien*, portefeuille 1056, extrait de protocole du 5 mai 1766.

⁴⁰ A. PERRIN, *Almanach de la librairie*, réimpression anastatique de l'édition de 1781, Aubel, 1984, p. 89.

⁴¹ Sur Dérival, cf. C. BRUNEEL, « Le séjour à Bruxelles de Damiens de Gomicourt dit Dérival (1775-1783) », dans *Liber amicorum Raphaël De Smedt, 3, Historia*, Leuven, 2001, p. 367-390 (*Miscellanea Neerlandica*, XXV).

⁴² *Le voyageur dans les Pays-Bas autrichiens ou lettres sur l'état actuel de ces pays*, t. I, Amsterdam, 1782, p. 225.

⁴³ Soit l'équivalent de 63 semaines du salaire moyen d'un compositeur de l'imprimerie plantinienne (moyenne des années 1751-1759). Calculé d'après G. IMPENS, Lonen, *op. cit.*, p. 1228-1229.

et à 300 florins dans le cas de la pratique d'un de ces deux métiers seulement. Les fils de maîtres ou ceux qui épousent une fille ou veuve du métier sont dispensés du paiement de la moitié de ces sommes. Le nouveau texte entérine aussi l'allongement de la durée d'apprentissage, six ans au lieu de quatre dans la première éventualité, quatre au lieu de deux dans la seconde⁴⁴. Par ailleurs, comme on l'a vu, des connaissances linguistiques sont requises et contrôlées par un commissaire du Conseil de Brabant. C'est ce tribunal qui décide de l'admission éventuelle. En cas de réponse favorable, si le candidat a sollicité l'autorisation de s'établir comme imprimeur, avant d'être admis dans la confrérie, il doit prouver la possession d'un atelier pourvu de deux presses au moins et de huit casses de caractères bien spécifiés dans des quantités à chaque fois déterminées. Il est strictement interdit aux confrères de prêter du matériel aux postulants. Les imprimeurs établis qui ne disposent pas du minimum de matériel requis disposent de deux ans pour se mettre en ordre. Les deux supérieurs de la confrérie sont chargés du contrôle des différentes dispositions.

Il est difficile d'établir dans quelle mesure l'ordonnance a répondu aux attentes des gens du livre. En tout cas, du point de vue du nombre, l'abbé Mann ne recense plus que quinze imprimeurs-libraires et treize libraires en 1785 ou peu avant.

44 À Anvers et ailleurs, deux années d'apprentissage seulement sont requises et aucune connaissance linguistique n'est à prouver (AGR, *Conseil privé autrichien*, portefeuille 1056, avis du fiscal de Brabant du 19 mars 1768).

Il précise, il est vrai, qu'il se limite aux principaux. Lorent y figure avec comme adresse « rue de la Magdelaine ».⁴⁵

Le piètre état du commerce du livre

Les moyens de développer le commerce du livre dans les Pays-Bas pour contribuer à la prospérité de ceux-ci, à l'instar de la France, des Provinces-Unies ou de l'Angleterre, est l'autre question soumise au Conseil privé. La préoccupation n'est pas neuve face à une situation dont la médiocrité est régulièrement dénoncée. Tous les témoignages à ce sujet ne sont pas désintéressés. Ainsi, Jean-Louis de Boubers de Corbeville⁴⁶ souligne en 1766 « que l'imprimerie aussi bien que la librairie sont dans un état très peu florissant à Bruxelles, qu'il est même à craindre qu'elles ne déclinent encore davantage par défaut d'émulation entre les libraires presque tous sans enfants ». Il s'empresse d'ajouter aussitôt

45 Il écrit Laurent (Th. MANN, *Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et naturelle de la ville de Bruxelles et de ses environs*, t. II, Bruxelles, 1785, p. 162).

46 Né à Lille en 1731 et décédé en 1804, fils de Henri-Louis, officier d'infanterie, et de Marie Catherine Gavoy. Libraire-imprimeur à Dunkerque de 1752 à 1764, il est banni de France et se réfugie à Liège où il exerce le métier d'imprimeur. Obligé de quitter la principauté peu après, il se réfugie à Bruxelles pour poursuivre son activité. Il y est admis à la bourgeoisie le 10 octobre 1768. Il fait faillite en 1782 ou 1783, selon les sources, et prend la fuite (F. BARBIER, *Lumières du Nord : imprimeurs, libraires et « gens du livre » dans le Nord au XVIII^e siècle (1701-1789)*. Dictionnaire prosopographique, Genève, 2002, p. 219-227 (Histoire et civilisation du livre, 25) ; J.-D. MELLOTT et E.-P. QUEVAL, *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500-vers 1810)*, Paris, 2004, p. 90, n° 663 ; D. DROIXHE, *Une histoire des Lumières au pays de Liège*, Liège, 2007, p. 95 ; *Le livre, l'estampe, l'édition en Brabant du XVI^e au XIX^e siècle*, Gembloux, 1935, p. 47 ; J. CALUWAERS et H. SIMONART, *Portiers van Brussel, 1350-1795*, t. III, 1695-1795, Louvain, 2000, p. 49).

« que dans ces circonstances ce seroit un avantage pour Bruxelles que le remontrant s’y fixat, lui qui avec la capacité requise et des facultés suffisantes ranimeroit sans doute le commerce des livres, à la satisfaction du public et du bien de l’État ». Il demande en conséquence, sans succès, la dispense d’apprentissage pour être admis maître imprimeur et libraire à Bruxelles, « parmi telle épreuve que la communauté des libraires voudra lui prescrire »⁴⁷.

Le fiscal de Brabant Cuylen⁴⁸ avait été appelé à rendre un avis sur cette requête. Il partage le point de vue du demandeur : « il faut convenir que la librairie de cette ville pour ne pas dire de ce païs n’est pas dans une situation bien riante, nous avons beaucoup de libraires et dans ce grand nombre, à peine y en a-t’il un qui en mérite le nom ». Il s’attache toutefois à réfuter la cause avancée par de Boubers, l’absence de progéniture des intéressés. Le fait est tout aussi faux que le raisonnement invoqué. Selon lui, « tout ce qu’on peut faire pour la librairie, c’est de mettre les libraires à même à ce que

47 AGR, *Conseil privé autrichien*, portefeuille 1056, avis du fiscal Cuylen du 18 avril 1766. Après l’envoi d’une nouvelle requête, de Boubers sera admis par décision de Charles de Lorraine en date du 21 avril 1768, sur proposition du Conseil privé, après un apprentissage de deux ans chez l’imprimeur bruxellois Boucherie. Jean-Joseph Boucherie, deuxième du nom, avait été admis libraire-imprimeur par le Conseil de Brabant en 1738. Il a exercé jusqu’en 1769 (*Histoire du livre et de l’imprimerie en Belgique*, t. IV, Bruxelles, 1926, p. 39 ; J. VERCROYSE, *Une liste*, op. cit., p. 298).

48 Pierre Grégoire Joseph, né à Anvers en 1720, licencié ès lois de Louvain en 1744, devient conseiller près le Conseil de Brabant en 1765. Il y est nommé la même année avocat fiscal en remplacement de Jacques Nicolas De Cock (cf. n. 50). Il est mort à Bruxelles en septembre 1792 (Baron DE RYCKMAN DE BETZ et F. DE JONGHE D’ARDOYE, *Armorial et biographies des chanceliers et conseillers de Brabant*, t. IV, Hombeek, s. d., p. 1101-1102 ; A. GAILLARD, *Le Conseil de Brabant*, t. III, Bruxelles, 1902, p. 371 et 378).

le peu qui s’imprime soit recommandable par sa perfection matérielle, la beauté du papier, la netteté des caractères, l’exactitude de l’impression ». C’est d’ailleurs le but auquel tend le règlement de 1755. En tentant de diminuer le nombre de d’imprimeurs-libraires pour le réduire à quelques personnes capables, « les profits les plus fréquents mettroient en état de donner au public des ouvrages moins imparfaits ». L’intérêt particulier des gens du livre rencontre celui de l’État. « Un profit multiplié entre moins de personnes leur permettrait d’entreprendre de grands ouvrages et d’aspirer à une supériorité d’impression qui engageat les étrangers à la préférence »⁴⁹. Dans la séance du 5 mai 1766 du Conseil privé, le rapport est fait par le conseiller De Cock⁵⁰, lui-même ancien avocat fiscal du Conseil de Brabant. L’assemblée souscrit totalement aux vues de l’officier fiscal brabançon Cuylen. De part et d’autre on se plaît à souligner que l’art de l’imprimerie et de la librairie est le plus dangereux de tous pour la religion et les bonnes mœurs. « Or, un libraire sans ouvrage est bien plus en prise à la tentation d’imprimer de mauvais livres que tout autre, sûr de trouver sa subsistance d’ailleurs ». Le Conseil privé lui aussi vante les mérites de l’ordonnance de 1755, dont la plupart des dispositions sont calquées sur un arrêt du Conseil d’État de France, porté en

49 AGR, *Conseil privé autrichien*, portefeuille 1056, avis du fiscal Cuylen du 18 avril 1766.

50 Jacques Nicolas Joseph (Louvain, 1714-Bruxelles, 1766), conseiller pensionnaire de Malines (1746), conseiller et avocat fiscal de Brabant (1750), conseiller au Conseil privé chargé des causes fiscales (1765) (C. BRUNEL avec la collaboration de J.-P. HOVOIS, op. cit., p. 175-176). De Cock a donc participé *ex officio* à l’adoption du règlement de 1755.

1722, pour contrer le dépérissement de l'industrie parisienne du livre victime de la surabondance de ses serviteurs.

Le Conseil ajoute une autre raison aux difficultés des imprimeurs et libraires bruxellois. Leur trop grand nombre n'est pas seul à expliquer leurs difficultés matérielles. L'autre cause tient au fait que « les sciences supérieures, qui demandent une application suivie et un travail continu sont moins cultivées que ci-devant ». Ainsi, « c'est de là que le libraire Moris⁵¹, qui a une boutique bien fournie consistant en une belle collection de livres de droit, de théologie, de médecine, d'histoire et de littérature, en débite fort peu depuis quelques années tandis que les libraires Vasse⁵² et Vandenberghe⁵³, qui ne vendent que des livres nouveaux et des brochures qu'on imprime en France, n'en sauroient pour ainsi dire en faire venir assez au goût du public et surtout de la jeunesse, qui plutôt devrait s'appliquer aux études de sa

51 Jean Moris exerce de 1743 à 1779 (B. DESMAELE, *op. cit.*, p. 309).

52 Pierre Vasse ou Faes, actif vraisemblablement depuis 1754 (J.-D. MELLOTT et E.-P. QUEVAL, *Répertoire*, *op. cit.*, p. 227 et 545 ; J. VERCRUYSE, *Une liste*, *op. cit.*, p. 299). Il a publié un *Catalogue de livres nouveaux qui se trouvent chez Pierre Vasse, marchand libraire, d'estampes et de cartes géographiques*, Bruxelles, s. d. [après 1758]. Le faux titre précise « Catalogue de livres nouveaux et autres ». En effet le libraire propose des ouvrages remontant jusqu'aux années 1640. Il est établi à Bruxelles au Marché au Fromage. B. DESMAELE, *op. cit.*, signale, p. 314, un certain Michel Vasse fixé à Gand à partir de 1771.

53 Josse Vandenberghe ou Vanden Berghen, associé et gendre de Bassompierre à Liège. Il exerce de 1749 à 1794, rue des Fripiers puis rue de la Madeleine (B. DESMAELE, *op. cit.*, p. 310 ; D. DROIXHE, *op. cit.*, p. 92 ; J. VERCRUYSE, *Une liste*, *op. cit.*, p. 299). Il est repris dans l'*Almanach de la librairie* de Perrin, *op. cit.*, p. 89.

profession»⁵⁴. En 1785, l'abbé Mann partage ce point de vue : « Un imprimeur de Bruxelles peut facilement placer dans les seuls Pays-Bas autrichiens une édition de 12 à 15 cens exemplaires, et quant aux ouvrages recherchés, il est souvent dans le cas de les réimprimer. Toutes les brochures et tous ces écrits éphémères, qui survivent peu à leur naissance, sont livrés avec une rapidité étonnante, sur-tout s'ils ont rapport à l'événement du moment. Si un livre fait quelque sensation à Paris, chacun cherche ici à se le procurer. Les bons livres sur des sujets solides se vendent, mais bien plus lentement ». En dépit de l'avantage que lui confère sa situation géographique, si Bruxelles ne parvient pas à s'imposer dans le commerce du livre⁵⁵, c'est en raison du manque d'esprit d'entreprise et de la désunion des gens de la profession⁵⁶. Mann confirme ainsi, parfois mot à mot, le jugement plus développé exprimé

54 Le Conseil suggère donc d'éconduire de Boubers, dont l'activité ferait directement concurrence à Vasse et Vandenberghe : « que ce seroit empirer le mal et ôter le pain aux imprimeurs et libraires fidèles sujets de S.M., qui ont si longtemps contribué aux charges de l'État, de la Ville et de leur confrérie » (*Ibid.*). Deux ans plus tard, guidé par le rapporteur Joseph Ambroise de Crumpipen, le Conseil privé estime, à la suite du fiscal Cuylen, que l'expérience a montré qu'il fallait parfois s'écarter du règlement bruxellois « quand le sujet étoit d'ailleurs capable et qu'on pouvoit naturellement attendre de lui l'avantage que l'imprimerie procure à l'État » (*ibid.*, avis du fiscal en date du 19 mars 1768 et extrait de protocole du Conseil privé du 11 avril de la même année). Le conseiller Jacques Nicolas De Cock qui avait traité l'affaire en 1766 était mort le 10 novembre de cette dernière année.

55 Aucun libraire n'est repris dans l'enquête de 1771 sur le grand commerce à Bruxelles (Ph. MOUREAUX, « Le grand commerce à Bruxelles en 1771 », *Études sur le XVIII^e siècle*, t. IV, 1977, p. 33-48. L'*Almanach général des marchands [...] de la France et de l'Europe*, Paris, 1778, p. 21-22, n'évoque pas les métiers du livre dans sa brève notice sur Bruxelles. Dans l'édition de 1785, p. 134-135, figurent les noms de huit libraires, dont de Boubers et Vandenberghe. Perrin en recensait onze en 1781 (cf. note 40).

56 Th. MANN, *op. cit.*, t. II, p. 160-161.

trois ans plus tôt par Dérival⁵⁷. Pour stimuler le commerce bruxellois du livre, celui-ci suggère même aux imprimeurs de se concerter afin de développer la contrefaçon : « les imprimeurs de Bruxelles contrefaisans tous les bons livres qui s'imprimeroient à Paris, à Amsterdam ou à Londres, vendront à moitié moins leurs contrefaçons », compte tenu du niveau des salaires et du prix des fournitures dans la capitale des Pays-Bas⁵⁸. La propriété intellectuelle ne bénéficie pas alors d'une protection particulière et la pratique frauduleuse est courante. Elle a ainsi assuré la prospérité de plus d'un imprimeur et libraire liégeois⁵⁹.

Dans ce contexte, l'affaire Lorent paraît accessoire par rapport à un débat beaucoup plus fondamental, qui concerne tant les métiers du livre que les corporations professionnelles en général. C'est ce qu'exprime une longue lettre des gouverneurs généraux au Conseil privé. Ils réagissent dès le 24 septembre à l'extrait de protocole du 15. Ils préviennent qu'avant de se prononcer sur le cas de celui qui a bien involontairement mis le feu aux poudres, ils attendent une analyse approfondie de la situation générale : le Conseil les informera « s'il intéresse la religion, l'État ou les mœurs que l'on soumette à tant d'examen et de formes l'admission à l'imprimerie et à la librairie, tandis que tout dépend des

57 *Le voyageur, op. cit.*, t. I, p. 221-232.

58 *Ibid.*, t. I, p. 232.

59 D. DROIXHE, *op. cit.*, p. 79-112.

bonnes règles à observer généralement par tous ceux qui s'adonnent à cette profession ; que ce sont ces règles et la surveillance et non pas les formes tenantes à l'admission qui assurent l'intérêt public, et qu'il est indifférent à l'État, intéressé cependant à la concurrence, qu'un particulier fasse ou ne fasse pas bien ses affaires en se livrant à une profession pour laquelle il n'a pas l'aptitude, les ressources ou l'intelligence nécessaires »⁶⁰.

Les gouverneurs généraux se démarquent ainsi nettement de la position défendue par le Conseil privé. Celui-ci prône toujours la limitation de l'accès à la profession car l'offre existante est supérieure aux besoins. C'est encore l'argument qu'il invoque en 1782 pour rejeter la demande de François-Joseph Michel à Louvain⁶¹. Deux ans plus tard, son point de vue n'a pas varié⁶². Pour tirer les imprimeries des Pays-Bas « de l'état de langueur où elles sont » et légitimer le principe qu'un petit nombre d'ateliers peut contribuer à l'essor de l'industrie du livre, il développe un raisonnement déjà avancé par ses prédécesseurs des années 1760 : en n'admettant qu'un petit nombre d'entrepreneurs de talent et fortunés, ceux-ci pourront développer des imprimeries complètes. Leurs bénéfices les mettront en état d'assumer l'impression d'ouvrages considérables. Au contraire, lorsque

60 AGR, *Conseil privé autrichien*, portefeuille 1058A, lettre des gouverneurs généraux du 24 septembre 1784.

61 A. PUTTEMANS, *op. cit.*, p. 14, note 2.

62 AGR, *Conseil privé autrichien*, portefeuille 1058A, séance du Conseil du 4 octobre 1784.

la concurrence est « pour ainsi dire illimitée », « le partage du bénéfice est, dans toutes les professions où il faut du talent et des fonds, un obstacle à la consistance que ces professions doivent avoir pour attirer la préférence dans un objet de commerce qui ne tient ni aux nécessités premières ni secondaires du peuple ». Seule est intéressée la classe des gens de lettres, qui cherchent à confier leurs œuvres à des ateliers « où la beauté des caractères de l'impression, celle du papier et l'exactitude des correcteurs font sortir de la presse des ouvrages achevés ». Ces qualités ne se rencontrent que dans des imprimeries bien montées. Le Conseil aligne les meilleurs exemples en rappelant discrètement – *in cauda venenum* – que ces réussites sont dues aux encouragements des princes matérialisés par « des libéralités considérables ». Il évoque ainsi l'Imprimerie apostolique voulue par Sixte V, celle du Louvre favorisée par Louis XIII sous le cardinal de Richelieu, il cite aussi les grands imprimeurs italiens, allemands et hollandais. Il termine par Anvers avec les Plantin et Moretus, gens d'érudition soutenus par les faveurs royales, avec la conséquence que les bibliophiles vont rechercher par toute l'Europe les ouvrages sortis de leurs presses. Il conclut avec diplomatie : « quoique ce soit uniquement par de pareils moïens que nous croïons que l'art de l'imprimerie puisse être encouragé en ce païs », il n'en demeure pas moins que le règlement du Conseil de Brabant de 1755 n'a pas produit les effets escomptés et pourrait donc être abrogé sous certaines conditions.

L'épilogue

Le réquisitoire déjà évoqué des gouverneurs généraux s'attaque aussi aux corporations traditionnelles, ce qui justifie sa transmission à deux autres rapporteurs que Limpens, les conseillers de Aguilar⁶³ et de Grysperre⁶⁴. Albert de Saxe-Teschén et Marie-Christine soulignent que les principes de la libre concurrence, invoqués pour les imprimeurs et libraires, sont aussi « applicables à ce qui concerne les corps de métiers qui, nuisibles par eux-mêmes et contraires aux bons principes, sont un obstacle d'autant réel au bien et à la prospérité qu'ils ne présentent de toutes parts que des gênes et des entraves qui autorisent le monopole et une manière d'exclusive qui concentrent les professions dans une certaine classe de personnes, qui excluent et dégoûtent les étrangers, qui entraînent une oppression même pour les nationaux ». Le public n'est pas servi comme il devrait l'être. Le système oppose « une barrière à l'émulation et aux progrès de l'Industrie », il est soutenu « par le préjugé des tribunaux et des Magistrats, préjugé encore subsistant peut-être et dont l'étendue, comme tant de représentations

63 Brunon Joseph Sanchez de Aguilar, dit l'Ainé (Bruxelles, 1733 - Brunswick, 1797). Nommé au Conseil de Brabant en 1769, il passe au Conseil privé en 1775. En 1787, il est affecté à la Commission des fondations pieuses du Conseil du gouvernement général (C. BRUNEEL avec la collaboration de J.-P. HOVOIS, *op. cit.*, p. 546-547).

64 Thomas François Guillaume Albert (Ostende, 1729 - Bruxelles, 1785). Conseiller pensionnaire de sa ville natale en 1755, il entre en 1764 à la Chambre des comptes en qualité d'auditeur affecté à la Jointe des administrations et des affaires des subsides. Il accède au Conseil privé en 1767 (C. BRUNEEL avec la collaboration de J.-P. HOVOIS, *op. cit.*, p. 297-299).

faites successivement le font voir, est même ignorée du Gouvernement général ». La force d'inertie et la mauvaise volonté sont indéniables. Les gouverneurs généraux ne manquent d'ailleurs pas de rappeler explicitement « les différens ordres que Nous avons déjà donnés au Conseil là -dessus, demeurés tous sans suite jusqu'ici ». S'il est possible que des corps de métier « tinsent à la constitution, ce qu'il sera toujours fort difficile d'admettre », l'objection doit pouvoir être contournée. Elle ne peut servir à justifier le maintien « sur le pied actuel également nuisible et dangereux des corps de métier qu'on n'établirait certainement plus s'il n'y en avait pas ». Par la lettre du 24 septembre, le Conseil se voit accorder un mois pour présenter un rapport reflétant des vues générales sur la question et sur les moyens de disposer, au moins pour les grandes villes, d'un état de la situation permettant de mieux juger des inconvénients du système ». Le Conseil privé s'exécute promptement. Trois jours plus tard, Grysperre rédige la circulaire qui sera envoyée aux trente-huit villes supposées dotées de corporations de métiers. Elle constitue le point de départ de la grande enquête de 1784⁶⁵.

Dans sa consulte du 4 octobre de cette année, le Conseil se penche à nouveau sur l'accès aux métiers du livre⁶⁶. Tout en

65 Des rappels sont adressés à certaines en janvier 1785. Virton est contactée en 1786 seulement. Les réponses de certaines autorités urbaines n'ont pas été retrouvées. Auraient-elles omis de s'exécuter ? (R. LEDOUX, *op. cit.*, p. 34-37; H. COPPEJANS-DESMEDT, «De enquête van 1784 over het ambachtswezen in de Oostenrijkse Nederlanden. Bijdrage tot een kritisch onderzoek», *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. 42, 1971, p. 34-37.

66 AGR *Conseil privé autrichien*, portefeuille 1058A.

rappelant la législation en vigueur, il dégage sa responsabilité à propos du règlement de 1755, émané de la seule autorité du Conseil de Brabant : « il ne parait nulle part que le Gouvernement y aurait eu la moindre influence ». Il souligne par ailleurs que des dispenses sont accordées sur certains points, pour des « raisons solides », notamment à propos du nombre d'années d'apprentissage. Elles sont tellement fréquentes que le règlement aurait « pour ainsi dire cessé d'exister ». Il « n'a été ni bien vu dans le principe ni utile dans les effets qu'il a produits puisque depuis son émanation, nous ne voyons pas que l'imprimerie soit devenue plus ou moins florissante en cette ville ». Enfin, un élément neuf doit être pris en considération, la circulaire du 12 novembre 1781, adressée aux conseils de justice et aux magistrats des principales villes, plus connue sous le nom d'édit de tolérance. En vertu de cette disposition, moyennant dispense, les « acatholiques », en l'occurrence les Protestants, peuvent également être admis à la profession d'imprimeur ou de libraire⁶⁷.

L'exercice incontrôlé de ces activités serait cependant dangereux : « Comme il peut sortir de la presse des productions aussi bien nuisibles qu'utiles, il est important pour le bien de la religion et de l'État qu'on n'admette à la profession d'imprimeur et libraire que des gens dont les mœurs puissent en quelque manière être garant qu'ils n'imprimeront ni ne débiteront pas de ce qui peut attaquer la religion, l'État et les mœurs ». Sans doute, en cas d'infraction, des poursuites judiciaires sont toujours possibles, mais la charge de la preuve

67 *ROPB*, 3^e série, t. XII, Bruxelles, 1910, p. 89-90, particulièrement l'article 5.

est souvent difficile. Le Conseil propose en conséquence de laisser subsister la règle d'admission imposée en 1729, « puisqu'elle ne gêne en rien la concurrence », et de faire usage, le cas échéant, des dispositions de l'édit de tolérance. En ce qui concerne le Brabant en particulier, il propose de conserver au Conseil provincial de justice sa juridiction sur les imprimeurs et libraires, de laisser au chancelier le droit de les admettre et de charger le Conseil de révoquer l'ordonnance du 4 mars 1755. L'admission serait dorénavant régie, comme ailleurs dans les Pays-Bas, par le règlement de 1729, mais dans le respect de l'édit de tolérance.

Les gouverneurs généraux approuvent les conclusions du Conseil privé et le chargent de l'exécution de leur décision. Le 23 octobre, ils en informent le Conseil de Brabant : « Nous avons trouvé que ce qui est ordonné par votre disposition du 4 mars 1755 est non seulement inutile, mais ne tend qu'à mettre des entraves aux admissions à ces professions qu'il convient à tous égards d'encourager et n'y aiant d'ailleurs aucune raison d'exiger quelque chose de plus pour l'admission des libraires et imprimeurs en cette ville que dans d'autres, Nous vous faisons la présente pour vous dire que voulant ramener les choses à la règle légalement et sagement établie par l'édit du 25 juin 1729, notre intention est que vous fassiez cesser et mettiez entièrement à néant votre disposition du 4 mars 1755 ». Au surplus, le Conseil de Brabant est chargé de réexaminer le cas de Charles Joseph Lorent à la lumière de l'édit de 1729 : « Nous vous prévenons que notre intention est que vous l'admettiez s'il vous donne les appaisemens nécessaires ». Tel fut apparemment le cas, puisque l'intéressé

a été reçu le 8 janvier 1785 et a prêté serment le même jour entre les mains du chancelier du duché⁶⁸.

Les traces de l'activité de Laurent sont discrètes. Dès son admission et jusqu'en 1788 au moins, il est établi au Bureau des annonces, rue de la Madeleine, qui est aussi le siège des activités de Villebon⁶⁹. Il y reçoit les souscriptions au *Mercure général de l'Europe et de l'Amérique*. En décembre 1796 et jusqu'à la fin de 1797 au moins, il a fixé son domicile « rue du Marais, vis-à-vis la grande porte de l'hôpital Saint-Jean »⁷⁰. En 1800, une veuve Lorent enregistre désormais les abonnements aux *Annonces et avis divers de Bruxelles*⁷¹. Faut-il en déduire que Jean Charles est mort ? L'état civil de la ville de Bruxelles ne renferme en tout cas pas son acte de décès.

La libéralisation de l'accès au métier de libraire n'a vraisemblablement pas eu plus de succès que la réforme des corporations de métier. En 1791, le Conseil privé est

68 Archives de l'État à Anderlecht, *Conseil de Brabant*, n° 3680, f° 201v° ; B. DESMAELE, *op. cit.*, p. 308.

69 Cf. note 45 ; *Mercure général de l'Europe et de l'Amérique*, dont l'abonnement se reçoit à Bruxelles « chez le sieur Lorent, au bureau des annonces, rue de la Magdelaine, et Dujardin, libraire, Montagne de la Cour ».

70 « Le local du Bureau des Annonces, rue de la Magdelaine, jouxtant l'église, exigeant quelques réparations momentanées, on prie, en attendant qu'elles soient effectuées, les personnes qui désireront s'abonner [...] de s'adresser chez Lorent, libraire [...] » (*Annonces et avis divers des Pays-Bas*, du 15 décembre 1796 au 16 décembre 1797).

71 Cf. la notice de J. Verduyts dans J. SGARD (dir.), *Dictionnaire des journaux, 1600-1789*, Paris, 1991, p. 67-69.

saisi d'une demande de Pierre Joseph Delahaye, qui certes avait eu de graves démêlés avec le gouvernement quelques années auparavant. Il le renvoie au Conseil de Brabant, seul compétent en vertu du règlement du 4 mars 1755. Le protocole est approuvé trois jours plus tard par le gouverneur général⁷².

Université de Louvain

⁷² J. VERCROYSE, *L'attrait du fruit défendu*, op. cit., p. 43.

L'édition de ce dix-neuvième tome des *Nouvelles Annales
Prince de Ligne* a été réalisée en septembre 2012 par :

Éditions ALITER

Print & Web Publishings

c/o G. Halleux

Av. Albert Desenfans, 13 / Bte 4

B-1030 Bruxelles

Courriel : web@aliter.be

Indicatif Dépôt légal belge : 11.036

Indicatif éditeur AFNIL : 2-9600650

Triptyque SPRL

Graphic Design

Rue Th. Vander Elst, 57

B-1170 Bruxelles

Courriel : info@triptyque.be

Site : www.triptyque.be

Ouvrage publié avec l'aide de la

Communauté française de Belgique

I.S.S.N. (v. électronique) : 2030-2355

